

BUDGET INITIAL 2025

*Budget Initial 2025
voté en Conseil d'Administration
le 10 décembre 2024*

**Conseil d'Administration
du 10 décembre 2024**



Hélène BOULANGER

SOMMAIRE

La note de présentation de l'ordonnateur	3
Le budget initial 2025	53
Présentation du document budgétaire	54
Tableau n°1 : Tableau des emplois <i>(pour vote)</i>	56
Tableau n°2 : Tableau des autorisations budgétaires <i>(pour vote)</i>	57
Tableau n°3 : Dépenses par destination et recettes par origine <i>(pour information)</i>	58
Tableau n°4 : Tableau de l'équilibre financier <i>(pour vote)</i>	60
Tableau n°5 : Tableau des opérations pour compte de tiers <i>(pour information)</i>	61
Tableau n°6 : Situation patrimoniale : compte de résultat, CAF et tableau de financement agrégés prévisionnels <i>(pour vote)</i>	62
Tableau n°7 : Plan de trésorerie <i>(pour information)</i>	64
Tableau n°8 : Tableau des opérations sur recettes fléchées <i>(pour information)</i>	65
Tableau n°9 : Tableau des opérations pluriannuelles <i>(pour vote)</i>	66
Tableau n°10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation <i>(pour information)</i>	93
Annexes	95
Tableau de synthèse budgétaire et comptable <i>(pour information)</i>	96
Plan d'action achat <i>(pour information)</i>	98

La note de présentation de l'ordonnateur

Note d'accompagnement du budget initial 2025

L'année 2025 va débuter dans un contexte difficile pour l'enseignement supérieur, dans une période marquée par des moyens plus contraints, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) ayant présenté son projet de loi de finance pour 2025 qui prévoit seulement une très légère hausse des moyens par rapport à 2024 alors même que l'université subit une hausse importante des dépenses.

En effet, après les mesures de revalorisation salariale qui ont eu pour impact de dégrader la santé financière de l'établissement en 2024, l'augmentation annoncée de 4 points du compte d'affectation spécial Pensions (CAS Pension) en 2025, qui vise à financer les pensions de retraite et d'invalidité des fonctionnaires de l'État et des ouvriers d'État, entraîne un impact prévisionnel de 8 M€ sur les finances de l'établissement auxquels s'ajoute l'augmentation mécanique annuelle de 2 M€ du glissement vieillissement-technicité (GVT, augmentation de la masse salariale liée aux trajectoires de carrière et au vieillissement des agents) que vient renforcer la réforme récente des retraites.

Ainsi, en raison de dépenses qui augmentent bien plus vite que les ressources, la situation de sous-financement de nos activités s'accroît, au point de ne plus être soutenable. Dans ces conditions difficiles, l'université avait déjà pris des mesures visant à réduire ses dépenses, procédant au gel 3 M€ de crédits au niveau des services centraux de l'établissement, des collègiuims et des pôles scientifiques pour 2025. En plus du gel d'une partie des moyens, l'université a procédé à l'augmentation des taux des frais de gestion sur les recettes permettant de compenser partiellement l'augmentation des charges de fonctionnement, notamment sur les bâtiments. Les nouvelles annonces sur la prise en charge intégrale de l'augmentation du CAS Pensions par l'établissement rendent ces mesures non suffisantes.

Dans ce contexte de plus en plus contraint et incertain, et subissant des mesures difficilement anticipables, l'établissement a également fait le choix de déprogrammer certains investissements stratégiques qu'il avait inscrits dans sa programmation immobilière sur les derniers exercices, afin de limiter la mobilisation de sa trésorerie et garantir la soutenabilité financière de sa programmation à moyen terme. Cependant, il s'agit d'un recours provisoire, et des choix devront être réalisés en 2025 si la tendance de baisse des moyens se confirme. Cela signifie que ces choix auront nécessairement un impact sur le niveau d'activité, dans la mesure où les dépenses devront être réduites, ce qui se traduit par une limitation de nos campagnes d'emplois et un impact sur les capacités d'accueil et l'offre de formation. Il s'agit donc d'une année importante pour l'Université de Lorraine car notre établissement se trouve face à de nombreuses échéances qui vont conditionner sa situation pour les années à venir.

La situation financière présentée au budget initial 2025 est extrêmement dégradée. Du fait de choix politiques extérieurs à l'université, on constate une augmentation extrêmement rapide des dépenses courantes sans que ce constat ne puisse être observé au niveau des ressources, ce qui conduit à détériorer la situation financière de l'université. Cela conduit la présentation d'un résultat très fortement déficitaire en 2025 de plus de 13 M€, soit un montant qui n'a jamais été atteint depuis la création de l'université. Un tel résultat obère grandement les capacités de l'établissement à investir, et impose un recours accru

au fonds de roulement, recours qui n'est plus seulement limité aux projets stratégiques, mais qui est également employé pour financer de l'investissement de maintien.

Malgré cette situation difficile, l'université reste particulièrement active, et 2025 voit la mise en œuvre concrète des objectifs développés dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) avec l'État, avec un important travail en interne sur la manière de faire évoluer nos activités de recherche et de formation, mais également de consolider notre rôle d'acteur au service des usagers, du monde socio-économique, et de la société.

Cette activité se traduit également pour la mise en œuvre des **deux premiers programmes interdisciplinaires, B4B (Biomolecules for the Bioeconomy) et Mat-Pulse (Materials and Physics @ Ultimate Scale)**, créés dans le cadre de l'**Isite Lorraine Université d'Excellence (LUE)**, le 1^{er} septembre 2024, permettant de donner une réponse aux défis du XXI^e siècle : d'une part, la nécessité de transformer nos technologies en modèles durables pour atteindre une société neutre en carbone d'ici 2050 ; d'autre part, l'impact massif de la révolution numérique sur nos vies quotidiennes. Répondre à ces nouveaux défis du XXI^e siècle est également l'**objectif du projet Enact**, obtenu en 2024, et qui débutera en 2025 en attirant les meilleurs talents en intelligence artificielle afin de développer cette technologie dans la Région Grand Est et en France.

2025 est également l'année de la continuité de mise en œuvre des différents projets structurants que sont Sirius, Orion, Éducation et territoires, ainsi que les autres projets transformants tels que l'ASDESR Reil et le Pôle universitaire d'innovation Polaris obtenus par notre établissement et ses partenaires, qui visent à développer nos ressources.

C'est ainsi dans un contexte financier difficile, mais avec une réelle dynamique de projets en cours et à venir au niveau de l'université et du site lorrain que s'ouvre donc l'année 2025.

Dans la partie 1 seront successivement présentées les autorisations budgétaires et leur impact sur le solde budgétaire de l'établissement. Les impacts du solde budgétaire et des opérations non budgétaires sur l'équilibre financier de l'établissement seront ensuite commentés dans la partie 2. Enfin, la soutenabilité du budget présenté sera analysée dans la partie 3.

1. Autorisations budgétaires

En présentant les recettes, ainsi que les dépenses de l'établissement en 2025, il faudra garder à l'esprit le caractère exceptionnel des exercices précédents au cours desquels l'établissement a perçu des montants très importants à titre d'avance, si bien que sa trésorerie fléchée au 31 décembre 2024 est estimée à près de 54 M€, ce qui a contribué à améliorer le solde budgétaire de l'établissement sur ces exercices. Dans la mesure où le niveau des dépenses augmente sur les projets qui bénéficient d'avances (projets Mundus, PIA, France 2030, LUE), cela va contribuer à dégrader en 2025 le solde budgétaire de l'établissement.

1.1. Les recettes

Le montant total des recettes prévisionnelles globalisées et fléchées s'élève à 699 M€ au budget initial 2025. La subvention pour charges de service public (SCSP) représente près de 77 % des recettes attendues en 2025. Les recettes sont en diminution de 14,40 M€ par rapport au budget rectificatif 2024.

Le tableau ci-après détaille les recettes attendues en distinguant les recettes globalisées et fléchées ainsi que les opérations pluriannuelles de l'activité courante. Cette distinction est importante car les recettes des opérations pluriannuelles varient beaucoup plus en cours d'exercice et d'une année à l'autre que les recettes permettant d'assurer le fonctionnement courant de l'établissement.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Recettes Globalisées	619,18	630,56	633,81	638,37	4,56	0,72 %
Recettes Fléchées	71,99	59,09	79,59	60,63	- 18,96	- 23,82 %
TOTAL DES RECETTES	691,17	689,65	713,40	699,00	- 14,40	- 2,02 %
Composant 1 : Activité courante	594,95	598,79	599,79	605,03	5,24	0,87 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	96,22	90,86	113,61	93,97	- 19,64	- 17,29 %

Les recettes permettant d'assurer l'activité courant de l'établissement sont constituées essentiellement de la SCSP, des droits d'inscription, de la taxe d'apprentissage, des prestations de formation et de recherche (hors contrats industriels suivis en opérations pluriannuelles et d'une partie de la formation continue selon le choix des composantes), des autres prestations de service, des produits des activités annexes et des subventions de fonctionnement annuel.

Les recettes des opérations pluriannuelles sont, quant à elles, principalement constituées des subventions dont les financements sont affectés pour une action spécifique (France 2030, CPER, ANR, Europe, collectivités territoriales...), des contrats de collaboration de recherche avec un partenaire public ou privé, ainsi que des contrats d'enseignement (formation continue, bourses Erasmus ou UFA, ...).

En 2025, 13 % des recettes font l'objet d'un suivi dans le cadre d'opérations pluriannuelles, soit 93,97 M€. Hors SCSP, ce sont 53 % des recettes qui sont suivies via une opération pluriannuelle. 60,63 M€ font l'objet d'un suivi en recettes fléchées, soit près de 9 % de la totalité des recettes. Les recettes fléchées représentent près des 2/3 des financements suivis dans le cadre d'opérations pluriannuelles.

La part des recettes suivies en trésorerie fléchée, et a fortiori sur opérations pluriannuelles, est en forte baisse par rapport au budget rectificatif de fin d'année 2024.

Une baisse de la prévision des recettes est habituelle au budget initial d'un exercice, dans la mesure où pour les subventions, seuls les financements connus ou récurrents sont inscrits au budget initial. Ainsi, ne sont pas prévus au budget les avances sur les nouveaux projets ponctuels pour lesquels l'université pourrait être lauréate en 2025 (nouveau projet de master conjoint Erasmus Mundus, appel à projets SHS et CMA, nouveaux projets européens de recherche).

Le montant des recettes sur opérations pluriannuelles sera augmenté au budget rectificatif de 2025 des nouveaux financements obtenus en cours d'année. Le détail de l'ensemble des recettes de l'établissement est présenté par compte budgétaire dans le tableau ci-dessous.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
SCSP	529,12	528,54	536,52	535,41	- 1,11	- 0,21 %
Fiscalité affectée	4,00	3,90	4,19	4,00	- 0,19	- 4,46 %
Autres financements de l'État	37,93	25,77	31,16	32,71	1,55	4,97 %
Autres financements publics	45,30	50,56	61,19	45,06	- 16,13	- 26,36 %
Recettes propres	74,83	80,88	80,34	81,82	1,48	1,84 %
TOTAL	691,17	689,65	713,40	699,00	- 14,40	- 2,02 %

Comme cela a été expliqué en introduction, la SCSP représente près de 77 % des recettes attendues à l'encaissement en 2025. Elle est en baisse de 1,11 M€ par rapport au budget 2024.

Les subventions publiques, à savoir les autres financements de l'État hors SCSP, ainsi que les autres financements publics, sont, quant à elles, prévues en baisse en 2025 de 14,58 M€ par rapport au budget rectificatif 2024, à 77,77 M€. Cette baisse concerne avant tout les autres financements publics (- 16,13 M€), avec une baisse marquée au niveau des financements de l'UE, en raison de la perception d'importants soldes en 2024, et une baisse au niveau des financements des collectivités.

Les recettes propres apparaissent comme étant en hausse de 1,48 M€. Ceci s'explique par une hausse des recettes de valorisation de 1 M€, et une hausse des recettes de formation continue de 0,48 M€.

La variation des recettes provient notamment de l'agrégation de :

- La baisse prévue sur les financements de la SCSP de 1,11 M€ par rapport au budget rectificatif 2024 (cf. point 1.1.1) ;
- La diminution de la fiscalité affectée (CVEC) pour 0,19 M€ ;
- L'augmentation des autres financements de l'État pour 1,55 M€ ;
- La très forte baisse des autres financements publics en hausse de 16,13 M€ ;

- L'augmentation des recettes propres pour 1,48 M€, essentiellement due aux recettes générées par les recettes de valorisation et de formation continue.

Pour mieux distinguer les recettes selon ce qu'elles visent à financer, il est privilégié de distinguer le fonctionnement courant des opérations pluriannuelles.

Les recettes attendues pour assurer le fonctionnement et l'activité courante de l'établissement, hors opérations pluriannuelles, sont estimées à 605,03 M€. Celles-ci sont en hausse de 5,24 M€ par rapport à la prévision faite au budget 2024. La SCSP représente plus de 87 % de ces recettes.

Recettes / Encaissements en M€ Sur activité courante	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
SCSP	523,22	524,50	525,56	528,66	3,10	0,59 %
Fiscalité affectée	3,08	3,37	3,68	3,56	- 0,12	- 3,18 %
Autres financements de l'État	0,26	1,38	0,81	1,13	0,32	39,31 %
Autres financements publics	4,28	4,18	5,87	4,38	- 1,49	- 25,37 %
Recettes propres	64,11	65,36	63,86	67,30	3,44	5,39 %
TOTAL	594,95	598,79	599,79	605,03	5,24	0,88 %

Concernant les opérations pluriannuelles, les recettes sont budgétées pour 93,97 M€, en baisse de 19,64 M€ par rapport au budget rectificatif de 2024.

RECETTES sur OPÉRATIONS PLURIANNUELLES (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
SCSP	5,90	4,04	10,96	6,75	- 4,21	- 38,37 %
Fiscalité affectée	0,92	0,53	0,51	0,44	- 0,07	- 13,73 %
Autres financements de l'État	37,67	24,39	30,35	31,58	1,23	4,06 %
Autres financements publics	41,02	46,38	55,32	40,68	- 14,64	- 26,47 %
Recettes propres	10,72	15,52	16,48	14,52	- 1,96	- 11,91 %
TOTAL	96,22	90,86	113,61	93,97	- 19,64	- 17,29 %
Globalisées	24,23	31,77	37,91	33,34	- 4,57	- 12,06 %
Fléchées	71,99	59,09	75,70	60,63	- 15,06	- 19,90 %

Comme cela a été mentionné précédemment, constater une baisse des financements de projets au budget initial est usuel dans la mesure où n'ont été prévus au budget initial que les financements notifiés, ou récurrents. Ces montants seront revus au budget rectificatif 2025, et augmentés des financements obtenus dans l'année.

Dans le détail des opérations pluriannuelles faisant l'objet de financements, les opérations pluriannuelles de la recherche, dont fait partie LUE, représentent plus de 60 % des recettes attendues sur opérations pluriannuelles, les opérations d'investissement dont fait partie le COMP 19,5 %, et 17,7 % pour les contrats d'enseignement.

RECETTES des OPÉRATIONS PLURIANNUELLES (en M d'€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	51,54	56,77	65,22	57,13	- 8,09	- 12,40 %
Contrats de formation continue	1,50	2,14	1,87	1,94	0,06	3,38 %
Contrats d'enseignement	20,50	17,83	23,62	16,60	- 7,02	- 29,74 %
Opérations d'investissement	22,69	14,13	22,90	18,31	- 4,59	- 20,05 %
TOTAL	96,22	90,86	113,61	93,97	- 19,64	- 17,29 %

Il est à présent possible de donner plus de détails par type de financement, selon la nature du financeur et l'origine de la recette.

1.1.1. L'évolution de la subvention pour charges de service public

Dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2025 élaboré par le gouvernement, le budget du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est en augmentation de 0,09 milliards par rapport à 2024, portant le total du budget à 26,80 milliards d'euros de crédits de paiement (CP). Le programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » regroupe 15,3 milliards d'euros pour 2024, tandis que le programme 231 « Vie étudiante » regroupe, quant à lui, 3,2 milliards d'euros de crédits de paiement.

La légère hausse des moyens en 2025 vise à poursuivre la mise en œuvre prévue par la LPR, avec 1,90 milliards de crédits dédiés (+ 0,02 milliards) tandis que les crédits hors LPR, en baisse de 0,01 milliards, sont de 24,9 milliards.

À la date du 18 novembre 2024, l'établissement n'avait pas obtenu la pré-notification de sa SCSP, et a donc dû procéder à son estimation sur la base des données dont il dispose. La prévision a été réalisée à hauteur de 535,41 M€, soit inférieure de 1,11 M€ par rapport à 2024.

La baisse estimative des financements sur la SCSP entre 2024 et 2025 résulte essentiellement des ajustements suivants :

- **De la variation des financements au niveau du contrat d'objectifs, de moyens et de performance, pour – 2,49 M€.** En effet, ont été versés par l'État en 2024 6,23 M€ ce qui correspond à 50 % du financement du COMP, conformément à l'échéancier prévu. Pour l'année 2, l'établissement percevra 30 % des financements prévus, soit 3,74 M€ ;
- **Des mesures ressources humaines de la Loi de programmation de la recherche (LPR) pour + 2,71 M€,** qui incluent la poursuite des mesures de revalorisation indemnitaire pour les enseignants-chercheurs pour 2,00 M€, la revalorisation des contrats doctoraux pour 0,14 M€, la revalorisation RIFSEEP au 1^{er} juillet 2025 pour 0,15 M€, ainsi que les financements en année pleine des créations de nouveaux contrats doctorants pour 0,27 M€ et des financements liés aux chaires de professeurs junior pour 0,15 M€ ;
- **De la baisse au niveau des actions spécifiques de 1,31 M€,** recettes qui ne font usuellement pas partie de la pré-notification, ce qui comprend les recettes pour le financement du handicap étudiant, du CNU, ou encore des financements au titre de PEPITE.

Il est à signaler que l'estimation ne comprend pas de compensation par l'État du surcoût lié à l'augmentation de 4 points du CAS pension, le projet de loi de finances pour 2025 ne prévoyant pas d'enveloppe de compensation.

Par ailleurs, il est à rappeler que le GVT ne fait pas non plus l'objet d'un financement par l'État.

Le tableau ci-après reprend les données de la notification définitive de SCSP 2023, les éléments prévus au budget rectificatif 2024 et l'estimation faite pour 2025 :

SUBVENTION POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC (en M€)	Notification 2023 définitive	SCSP 2024	Estimation SCSP 2025
Crédits de masse salariale	479,15	488,84	488,73
Masse salariale – Socle	450,67	468,7	473,44
Dialogue de performance, COMP	1,62	6,23	3,74
Mesures de revalorisation salariale (pt indice)	16,44	4,74	0
LPR 2021, 2022, 2023, 2024 (dont A5)	7,47	7,39	10,1
Réforme des études de santé	0,4	0,4	0,4
Réforme INSPE	0,44	0,49	0,49
Autres actions spécifiques (IUF, PEPITE)	0,63	0,67	0,33
Professionalisation BUT	0,13	0,23	0,23
Autres ajustements de masse salariale	1,35	- 0,02	0,00
Crédits de fonctionnement	49,97	47,68	46,68
Fonctionnement (dont vie étudiante)	38,33	38,33	38,33
Compensation des exonérations de droits d'inscription	4,55	4,3	4,3
Financement et fonctionnement des PPP	2,63	2,63	2,6
LPR	0,42	0,37	0,37
Mise en accessibilité, sûreté et en sécurité des locaux	1,34	0,85	0,85
Aides spécifiques étudiants en situation de handicap	0,7	0,53	0
Surcoûts énergie	1,13	0	0
Autres actions spécifiques	0,87	0,67	0,23
TOTAL SCSP INSCRITE	529,12	536,52	535,41

Le montant de la SCSP prévisionnelle inscrite au budget initial est de 535,41 M€, ce qui comprend le financement par l'État via la SCSP pour 2,60 M€ des frais financiers et de fonctionnement des contrats de partenariats public-privé (PPP) « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » financées sur le titre 3 du programme 150. Les données prises en compte au budget initial sont celles transmises par l'université au Ministère. Le loyer d'investissement, c'est-à-dire le remboursement du capital à la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la redevance résiduelle d'investissement sont pris en charge sur des crédits dits du titre 7 relatif aux dépenses d'opérations financières.

1.1.2. Les financements publics hors SCSP

Les autres financements publics sont budgétés à hauteur de 77,77 M€, en baisse de 14,58 M€ par rapport à 2024. Parmi ceux-ci, 72,26 M€ sont suivis sur des opérations pluriannuelles, soit 93 %. Ces financements recouvrent les dotations et financement sur projets en provenance de l'État autres que les financements faisant partie de la subvention pour charges de service public (ce qui comprend les crédits relatifs aux PIA ou projets France 2030), les projets financés en propre par l'ANR, ainsi que les financements de l'UE ou encore de la région et autres collectivités.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Subventions publiques	83,23	76,33	92,35	77,77	- 14,58	- 15,79 %
Composant 1 : Activité courante	4,54	5,56	6,68	5,51	- 1,17	- 17,58 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	78,68	70,77	85,67	72,26	- 7,90	- 9,22 %
<i>dont recettes fléchées</i>	69,81	56,05	75,70	58,02	- 17,68	- 23,35 %

Les financements de l'État qui transitent par les opérateurs de l'État (ANR, BPI, CDC) finançant les projets d'investissement d'avenir et les projets France 2030 sont prévus à hauteur de 22,45 M€, en hausse de 0,69 M€ par rapport à 2024. Ces financements représentent 29 % des financements publics hors SCSP. Cela inclut 10,50 M€ au titre du financement de LUE, financé par les intérêts de la dotation non consommable. On retrouve également le financement des PEPR pour 2,04 M€, les tranches annuelles du projet Reil (1,06 M€), Sirius (1,56 M€), Orion (1,85 M€) ou Éducation et territoires (1,67 M€). Ces recettes sont en hausse du fait de la programmation d'une première avance au titre du projet Enact, estimée à 2,50 M€, tandis que les prévisions de recettes sont en baisse sur Polaris par rapport à 2024, en l'absence de versement prévu en 2025.

Les financements de l'ANR hors investissement d'avenir sont quant à eux prévus à hauteur de 12,83 M€, en progression de 0,53 M€ par rapport à 2024. Ces financements représentent 16 % des financements publics hors SCSP. Cela inclut notamment 8,70 M€ au titre de l'appel à projets générique, 1,56 M€ au titre de Carnot Iceel, et 1,03 M€ au titre du préciput pour la part hébergeur.

Les financements de l'UE sont prévus à hauteur de 14,28 M€, en baisse de 7,99 M€ par rapport à 2024. Ces financements représentent 18 % des financements publics hors SCSP. Pour expliquer cette baisse, il faut noter que l'année 2024 était particulière du fait des versements de soldes sur un grand nombre de projets européens, conjugués à des versements d'avances conséquentes sur des projets Erasmus Mundus. On a ainsi une baisse de 4,72 M€ des prévisions de recettes européennes sur les projets de formation, ce qui correspond essentiellement à l'absence de budgétisation de recettes perçues à titre d'avance pour d'éventuels nouveaux projets Mundus. Sur la recherche, cette baisse des financements européens atteint 1,76 M€, les financements de l'UE étant en hausse de 2,32 M€ sur les projets cofinancés avec le CPER, tandis qu'ils sont en baisse sur les autres projets de 4,08 M€, les soldes sur projets perçus en 2024 (1,32 M€ au titre de Mol4Cryo, 1,73 M€ au titre de Care, 1,23 M€ au titre de Sonoma) n'étant pas compensés par les avances prévues sur les nouveaux projets, comme les 0,95 M€ attendus en 2025 pour l'ERC Qarnot. Pour les projets dont l'UE est le principal financeur, la part de la trésorerie dédiée au sein de la trésorerie de l'établissement passe ainsi de 9,93 M€ à la fin 2024 à 8,43 M€ à la fin 2025 dans la mesure où les dépenses sont supérieures d'environ 1,50 M€ aux recettes prévues.

Les autres financements de l'État hors SCSP hors PIA sont prévus à hauteur de 10,26 M€ en 2025, en hausse de 0,93 M€ par rapport au budget 2024. Ces financements représentent 13 % des financements publics hors SCSP. Ceci inclut les versements par l'État pour 3,33 M€ au titre du financement des redevances d'investissement et financement du remboursement du capital de l'emprunt contracté dans le cadre des PPP mais également le financement de l'opération de rénovation énergétique du Campus Lettres et Sciences Humaines pour 1,90 M€, et également ses versements au titre de sa participation aux opérations immobilières financées dans le cadre du CPER pour 2,25 M€.

Les financements de la Région sont prévus à hauteur de 6,58 M€, en baisse de 2,40 M€ par rapport à 2024. Ces financements représentent un peu plus de 8 % des financements publics hors SCSP. Ceci s'explique par la baisse des financements au niveau des projets de formation, 2024 ayant été l'année de versement des soldes dus au titre des projets Pacte, sans qu'un nouveau volet Pacte ayant pu faire l'objet de versement d'avance ne soit programmé au budget initial 2025. Il faut également noter une baisse des financements région sur les projets de recherche hors CPER, pour 0,85 M€ par rapport à 2024, ces financements étant estimés à 1,40 M€ en 2025. Les financements région sont en revanche en hausse de 0,80 M€ sur les opérations de travaux du fait de la participation de la collectivité aux projets du CPER Immobilier.

Enfin les autres financements publics sont prévus à hauteur de 11,37 M€. Ces financements représentent près de 15 % des financements publics hors SCSP. Ces versements correspondent aux versements des collectivités territoriales (principalement des conseils départementaux, des métropoles de Metz et de Nancy, de la communauté d'agglomération de Sarreguemines, de la ville d'Épinal) ainsi que d'opérateurs de recherche (Inserm, CNRS) ou d'autres entités publiques (Ademe, CHRU de Nancy, ARS). On retrouve ainsi 1,10 M€ de financements de collectivités au titre des projets CPER immobilier, mais également 0,95 M€ de financement de l'Université franco-allemande, destiné à financer des bourses pour les étudiants, 4,58 M€ au titre des financements de projets de recherche, dont 1,04 M€ au titre des financements de l'Ademe, et 0,96 M€ au titre des apports publics hors État, région, UE pour les CPER. L'ensemble de ces financements apparaissent comme étant en baisse de 6,26 M€ par rapport à 2024, du fait des importants versements obtenus en 2024 de la part des collectivités au titre des CPER immobilier (- 1,40 M€) et CPER recherche (- 0,52 M€), et de projets de recherche financés par des collectivités moins nombreux.

1.1.3. La CVEC

Les recettes issues de la fiscalité affectée (contribution de vie étudiante et de campus) sont estimées au budget initial à 4,00 M€, soit une baisse de 0,19 M€ par rapport aux prévisions faites en 2024. Ce montant correspond au montant de CVEC réparti par les instances de l'établissement. L'estimation faite correspond à deux encaissements sur l'exercice pour l'année universitaire 2024-2025.

Concernant la CVEC, il faut relever que 0,44 M€ des versements de l'année est suivi sur des opérations pluriannuelles (Mut@camp, appel à idées...).

1.1.4. Les recettes propres

Les autres recettes dénommées « recettes propres » sont budgétées à hauteur de 81,82 M€, en augmentation de 1,48 M€ (+ 1,84 %) par rapport au budget 2024. Ces prévisions recouvrent les recettes générées par l'activité courante de l'établissement (droits d'inscription, formations continue et par alternance, taxe apprentissage, valorisation, prestations diverses...). La programmation des recettes propres entre le fonctionnement courant et les opérations pluriannuelles est décrite dans le tableau ci-après.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Recettes propres	74,83	80,88	80,34	81,82	1,48	1,84 %
Composant 1 : Activité courante	64,11	65,37	63,86	67,30	3,44	5,38 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	10,72	15,52	16,48	14,52	- 1,96	- 11,90 %
<i>dont recettes fléchées</i>	<i>2,18</i>	<i>3,04</i>	<i>3,90</i>	<i>2,61</i>	<i>- 1,28</i>	<i>- 32,91 %</i>

L'essentiel de ces recettes, 67,30 M€, est suivi sur le fonctionnement courant de l'établissement tandis que les opérations pluriannuelles représentent moins de 18 % de ces recettes propres, pour 14,52 M€.

Le détail des recettes propres par origine est quant à lui donné dans le tableau ci-dessous.

RECETTES PAR ORIGINE (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Droits d'inscription	14,78	14,50	14,50	13,94	- 0,56	- 3,84 %
Formation continue, diplômes propres et VAE	32,92	35,60	33,50	34,00	0,50	1,49 %
Taxe d'apprentissage	2,56	2,90	2,85	2,90	0,05	1,75 %
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0,72	0,98	1,40	1,61	0,21	15,17 %
Valorisation	4,75	7,35	6,10	7,10	1,00	16,40 %
Subventions acteurs privés (Associations, Fondations, ...)	2,50	3,18	3,94	3,77	- 0,17	- 4,35 %
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0,00	0,03	0,24	0,02	- 0,22	- 91,56 %
Autres recettes	16,59	16,34	17,81	18,47	0,66	3,70 %
TOTAL RECETTES PROPRES	74,83	80,88	80,34	81,82	1,48	1,84 %

Les recettes propres sont relativement stables, il est constaté une augmentation sur les recettes de valorisation de 1 M€ qui résulte de la prévision de l'augmentation du volume des contrats de collaboration de recherche conclus, mais également de la reprogrammation en 2025 de recettes initialement prévues à l'encaissement en 2024. Concernant les recettes de la formation, si les droits d'inscription apparaissent comme en légère baisse de 0,56 M€ par

rapport à 2024 du fait d'une politique d'exonération des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires (DIEEC) plus large, les recettes de la formation continue sont en hausse de 0,50 M€, les recettes d'apprentissage étant prévues stables en 2025.

- 699 M€ de recettes attendues au budget initial 2025.
- Les recettes sont en baisse de 14,39 M€ par rapport au budget rectificatif 2024, cette baisse concernant essentiellement les autres financements publics.
- L'établissement n'a pas reçu dans les temps la pré-notification de sa subvention pour charges de service public (SCSP) et a procédé à son estimation pour 535,41 M€. Cette recette représente 77 % des encaissements budgétés. La compensation des dépenses supplémentaires liées à l'augmentation de 4 points de la contribution au CAS Pensions n'est pas prévue.
- Les prévisions sur la SCSP 2025 diminuent en raison des variations sur les financements du contrat d'objectifs, de moyens et de performance, et en l'absence de budgétisation sur la SCSP des actions spécifiques, qui sont usuellement absentes de la pré-notification. À l'inverse, l'établissement prévoit des moyens en hausse pour mise en place des mesures LPR.
- Les financements de l'UE sont en forte baisse de 7,99 M€, en raison de montants exceptionnels prévus en 2024 (solde sur projets Feder et avances perçues sur projet Erasmus Mundus).
- Les autres financements publics, qui comprennent notamment les apports des collectivités (région, EPCI, communes) et autres établissements publics sont prévus en baisse de 8 M€, en raison de montants importants perçus en 2024 (solde projets Pacte, apports exceptionnels au titre des CPER en 2024) mais également en l'absence d'éléments quant aux financements par des personnes publiques de nouveaux projets.
- Budgétisation en hausse de 1,48 M€ (+ 1,84 %) des recettes propres pour un total de 81,82 M€.

1.2. Les dépenses de personnels

1.2.1. Tableau des emplois

En l'absence de pré-notification obtenue dans les temps, a été repris pour 2025 le plafond d'autorisations d'emplois d'État notifié pour 2024, à savoir le chiffre de 6.042 ETPT.

Concernant les emplois financés hors SCSP (subvention pour charges de service public), le plafond d'emplois est en augmentation de 100 ETPT par rapport à celui de 2024, et il est arrêté à 1 283 ETPT.

Pour 2025, c'est l'augmentation attendue des dépenses de personnels sur les opérations financées (+ 6,19 M€) qui explique la hausse du plafond d'emploi (cf. point 1.2.2). On peut citer les dépenses de personnel liées au COMP, mais également les créations d'emplois sur les PIA/France 2030, ainsi que sur les projets financés par l'Union Européenne.

Le nombre maximal d'ETPT proposé au vote du Conseil d'administration pour l'exercice 2025 est de 7 325, en augmentation de 100 par rapport à 2024.

1.2.2. Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) de masse salariale

Le montant des dépenses en AE et CP de l'enveloppe de personnel inscrit au budget initial 2025 s'élève à 574,08 M€, en progression de 20,08 M€ (+ 3,62 %) par rapport au budget rectificatif 2024. Le détail de dépenses réalisées, selon la prise en charge sous ou hors plafond État, est donné dans le tableau ci-dessous :

Enveloppe de masse salariale AE = CP (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	En %
prise en charge sous plafond État	473,06	482,73	484,76	498,80	14,05	2,90 %
prise en charge hors plafond État	61,39	69,57	69,24	75,28	6,03	8,71 %
TOTAL AE/CP DE PERSONNEL	534,45	552,30	554,00	574,08	20,08	3,62 %
Composant 1 : Activité courante	509,15	521,09	524,47	538,36	13,89	2,65 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	25,31	31,21	29,53	35,72	6,19	20,96 %

De prime abord, il faut souligner que la variation en pourcentage est importante sur les opérations pluriannuelles (+ 20,96 %). Celles-ci représentent 31 % de la variation des dépenses de masse salariale par rapport au budget rectificatif de 2024, alors qu'elles représentent un peu plus de 6 % des dépenses de masse salariale de l'établissement.

Par rapport au budget 2024, l'augmentation des dépenses de personnel provient principalement, pour les dépenses prises en charge sous plafond État :

- De l'intégration de l'augmentation du compte d'affectation spécial Pensions (CAS Pensions) de 4 points, portant le taux de contribution employeur à 78,28 % au 1^{er} janvier 2025. Cette augmentation du taux est prévue dans le projet de loi de finances afin de maintenir un solde cumulé positif du CAS Pensions, et ainsi garantir le respect de l'article 21 de la LOLF. L'impact est prévu, pour l'Université de Lorraine qui favorise l'emploi titulaire, à **8 M€ pour 2025**, sans que cette nouvelle dépense ne soit compensée par l'État (voir point précédent) ;
- Des nouvelles dépenses financées en grande partie par l'État au titre des moyens alloués par la LPR 2025, ainsi que l'impact en année pleine des mesures décidées en 2024, pour un montant estimé à 3,17 M€ en 2025 ;
- De l'impact du GVT pour 2,24 M€, dont 2,12 M€ pour les personnels titulaires, et 0,12 M€ pour les personnels contractuels ;

- Des effets de la campagne d'emploi 2024 pour 0,73 M€, l'impact de la campagne d'emploi 2024 en année pleine étant estimée à 2 M€ tandis que la baisse due à la campagne d'emploi 2025 est estimée à 1,27 M€.

Concernant les dépenses de personnel relevant du plafond d'emplois État (498,80 M€) celles-ci sont financées par la SCSP de masse salariale hors actions spécifiques estimée à 484,50 M€ dont il convient de déduire la dotation en heures complémentaires (15,7 M€) que l'établissement alloue aux collègius pour la prise en charge de celles-ci par les composantes. Ainsi, ce sont près de 30 M€ que l'établissement doit mobiliser pour couvrir la part de ces dépenses non financées par l'État. À noter, que l'établissement bénéficie d'un solde (recettes – dépenses) des mises à disposition de personnel avec d'autres établissements positif évalué à 1,28 M€ et affecte chaque année 0,6 M€ des financements issus de la CVEC à la couverture de dépenses de personnel relevant de la vie étudiante (sport, santé, culture) et relevant du plafond État, ce qui permet de réduire le reste à charge de l'établissement. Une fois ces éléments pris en compte, le reste à financer par l'établissement s'élève à plus de 28 M€ au budget initial 2025, en augmentation de plus de 11 M€ par rapport au budget rectificatif de 2024, provenant de l'impact de l'augmentation de la contribution au CAS Pensions, du GVT, ainsi que des effets de la campagne d'emploi. Il faut noter que ce montant était de 10 M€ au compte financier 2023, traduisant l'important impact pour l'université des mesures décidées par l'État sur les deux dernières années.

Par rapport au budget 2024, l'augmentation des dépenses de personnels hors plafond État atteint 6,03 M€. Cela provient de la programmation faite sur les opérations pluriannuelles dont les prévisions de masse salariale sont supérieures de 6,19 M€ à celles réalisées au budget rectificatif 2024, tandis que les dépenses de masse salariale sous plafond établissement et hors projet sont en légère baisse de 0,16 M€, ce qui résulte de la baisse au niveau des dotations octroyées aux entités.

Pour les opérations pluriannuelles, les hausses (6,19 M€) en prévision de masse salariale sont données par groupe d'opérations :

Enveloppe de personnels AE = CP (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	19,29	23,20	22,64	26,56	3,92	17,30 %
Contrats de formation continue	0,37	0,53	0,34	0,39	0,05	13,90 %
Contrats d'enseignement	5,22	6,93	5,80	6,54	0,74	12,68 %
Autres opérations d'investissement	0,43	0,56	0,75	2,23	1,49	199,81 %
TOTAL	25,31	31,21	29,53	35,72	6,19	20,96 %

On peut citer parmi les principales variations constatées en 2025 :

- Les hausses sur les dépenses de personnels liées au contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), soit une augmentation de 1,44 M€ par rapport à 2024, projet suivi sur les autres opérations d'investissement ;

- Les hausses des prévisions de dépenses sur les projets européens de recherche, dont les programmations en masse salariale s'élèvent à 3,44 M€, en hausse de 1,40 M€ par rapport à 2024, ce qui résulte de l'inscription de dépenses supplémentaires sur les ERC Lordet et Qarnot (respectivement + 0,20 M€ et + 0,13 M€), mais également sur d'autres projets Horizon Europe récemment obtenus ;
- Les hausses de prévisions sur les projets ANR relevant de l'appel à projet générique, dont les prévisions de dépenses en masse salariale s'élèvent à 4,47 M€, en progression de 0,71 M€ par rapport au budget 2024, et résultant de l'augmentation du nombre de projets ANR et d'une part de masse salariale dans ces projets de plus en plus importante ;
- Les hausses sur les dépenses des projets et équipements prioritaires de recherche (PEPR), dont les prévisions en masse salariale progressent de 0,81 M€ en 2025 pour atteindre 1,68 M€ ;
- Les prévisions en dépenses de masse salariale sur le projet Enact, qui s'élèvent à 0,53 M€ ;
- Les hausses sur les dépenses de personnels sur LUE, qui s'élèvent à 6,71 M€, soit une augmentation de + 0,35 M€ par rapport à 2024 ;
- Les augmentations sur les autres projets de recherche PIA/France 2030, avec une hausse des prévisions :
 - o Sur Reil de 0,19 M€, portant les prévisions de dépenses de masse salariale à 0,66 M€ ;
 - o Sur Sirius de 0,21 M€, portant les prévisions de dépenses de masse salariale à 0,77 M€ ;
 - o Sur Polaris, de 0,17 M€ portant les prévisions de dépenses de masse salariale à 0,64 M€.

Concernant les dépenses de masse salariale sur opérations pluriannuelles variant peu, et présentant des montants significatifs au budget initial, on peut citer :

- Les dépenses de personnels financés sur les contrats de recherche pour 1,77 M€ ;
- Les dépenses de personnels financés sur les projets de recherche région, pour 1,32 M€ en 2025 ;
- Le financement des PAMSU, pour ceux rémunérés comme collaborateurs occasionnels du service public, pour 1,39 M€ en 2025.

- L'enveloppe de personnel est en augmentation de 20,08 M€ (+ 3,62 %) et est budgétée à hauteur de 574,08 M€.
- L'impact de la revalorisation de 4 points de la contribution employeur au titre du CAS Pension est de 8 M€ pour l'établissement, dépense supplémentaire qui n'est pas financée par l'État.
- 6,19 M€ (31 % de la variation) sont financés par de nouvelles ressources suivies via des opérations pluriannuelles (subventions principalement).
- Plus de 28 M€ de dépenses de personnels sous plafond État restent à la charge de l'établissement. Ce montant est en augmentation de 18 M€ depuis 2023, compte tenu, d'une part, des impacts successifs des mesures décidées par l'État (augmentation du CAS Pensions, mesures de revalorisation salariale) et d'autre part, des augmentations mécaniques (GVT).

1.3. Autorisations d'engagement en investissement

Le montant des enveloppes d'AE d'investissement inscrit au budget initial 2025 s'élève à 69,57 M€, soit une très forte augmentation de plus de 43 % des AE d'investissement par rapport au budget rectificatif 2024 (+ 21,98 M€). L'augmentation des AE d'investissement est avant tout due à la hausse des engagements sur les opérations pluriannuelles. La répartition des dépenses d'investissement est retracée dans le tableau ci-après.

Enveloppe d'investissement AE (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI – BR	en %
Activité courante	7,97	9,10	9,99	10,50	0,51	5,61 %
Opérations pluriannuelles	32,21	41,59	37,60	59,07	21,47	51,62 %
TOTAL AE D'INVESTISSEMENT	40,18	50,69	47,59	69,57	21,98	43,36 %

Concernant les dépenses d'investissement réalisées au titre du fonctionnement courant des entités non rattachées à des financements spécifiques (subventions), celles-ci sont budgétées à hauteur de 9,50 M€, soit un montant en baisse de 0,49 M€ par rapport au budget rectificatif de 2024, ceci étant lié à la baisse des dotations octroyées aux entités en 2025. À cela s'ajoute la budgétisation d'une enveloppe de 1 M€ afin de réaliser en cours d'année la reprogrammation de crédits d'investissement sur opérations pluriannuelles, permettant de rouvrir des crédits sur les opérations n'ayant pas pu faire l'objet d'un engagement au 31/12/2024, dans le contexte de la disparition des reports avec la publication prochaine du nouveau décret financier.

Concernant les opérations pluriannuelles, elles représentent 85 % des AE d'investissement en 2025 et sont budgétées à hauteur de 59,07 M€, dont 39,48 M€, soit les 2/3, concernent les opérations immobilières, 13,82 M€ les projets de recherche (23 %), et 7,95 M€ les autres opérations pluriannuelles (10 %). Le détail des prévisions sur les opérations pluriannuelles est donné dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe d'investissement AE (en M d'€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BR / BI	en %
Contrats de recherche	6,74	9,38	9,77	13,82	4,05	41,45 %
Contrats de formation continue	0,16	1,15	0,41	0,44	0,03	8,47 %
Contrats d'enseignement	2,59	1,75	2,09	1,18	- 0,91	- 43,38 %
Opérations d'investissement	22,73	29,31	25,33	43,62	18,29	72,21 %
<i>Dont Opérations Campus et PPP</i>	0,02	0,00	0,02	0,00	- 0,02	- 100,00 %
<i>Dont Opérations Immobilières</i>	19,30	24,26	22,46	39,48	17,02	75,78 %
<i>Dont autres opérations d'investissement</i>	3,41	5,05	2,85	4,13	1,29	45,18 %
TOTAL AE D'INVESTISSEMENT	32,21	41,59	37,60	59,07	21,47	57,09 %

Les opérations de travaux inscrites dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I) sont budgétées à hauteur de 39,48 M€. Les AE sont en augmentation de 17,02 M€ par rapport à 2024 (+75 %). Dans le détail, ce sont les engagements sur les opérations financées qui sont en hausse de 5,56 M€ par rapport à 2024, avec des engagements importants prévus sur les projets CPER qui financent les travaux sur l'IUT Nancy Brabois et sur SHS Metz, pour respectivement 3,37 M€ et 4,73 M€. Mais la principale source de variation concerne les engagements prévus sur l'opération de rénovation énergétique du Campus Lettres financée pour moitié par l'État, avec 14,77 M€ d'AE prévues pour cette seule opération, auxquels s'ajoutent 2 M€ de dépenses en lien avec la relocalisation des usagers pendant ces travaux, ce qui explique la hausse importante que l'on constate à ce niveau.

En dehors de ces projets financés, est prévu en 2025, pour les plus gros montants, l'engagement :

- Des travaux de gros entretien, renouvellement, sécurité pour 7,18 M€ (dont 2,07 M€ sur la mise en sécurité de la FST), soit une variation de + 3,53 M€ par rapport à 2024 ;
- Des dépenses visant à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments (hors CLSH) pour 0,69 M€, soit une variation de - 8,53 M€ par rapport au programme autofinancé de 2024, qui s'explique par le fait que d'importants travaux ont été prévus à l'engagement au budget 2024 (marché global de performance, Rénovation de l'IUT de St Avold), et que l'établissement a décidé de déprogrammer d'autres travaux en raison de ses difficultés financières ;
- Des travaux d'adaptation fonctionnelle, pour 3,67 M€, soit une variation de + 1,15 M€ par rapport à 2024, ceci étant essentiellement dus aux travaux sur le bâtiment ISGMP à Metz ;
- Des travaux de mise en accessibilité, pour 2,28 M€, stable par rapport à 2024.

Les prévisions de consommations d'AE pour les projets d'investissement hors PP2I et Campus s'élèvent à 4,13 M€, en augmentation de 1,29 M€ par rapport au budget rectificatif 2024. Ces dépenses sont quasiment entièrement autofinancées par l'établissement. Ce montant vise, pour les chiffres les plus importants :

- L'engagement de 1,48 M€ sur les travaux d'aménagement des composantes, travaux directement gérés par celles-ci. Ces dépenses sont en augmentation de 0,87 M€ par rapport à 2024, en raison de reprogrammations effectuées de 2024 vers 2025 ;
- L'engagement de 0,53 M€ au titre des investissements liés aux ressources issues de la CVEC ;
- L'engagement de 0,45 M€ au titre d'achat d'équipements et serveurs dans le cadre du projet de mise à jour des serveurs virtuels de l'université ;
- L'engagement de 0,39 M€ en 2025 pour continuer la mise à niveau de l'infrastructure WIFI de l'établissement ;
- L'engagement des dépenses d'infrastructures de Lothaire pour 0,31 M€ ;
- Les engagements de dépenses d'équipements dans le cadre de la prolongation du plan sûreté pour 0,30 M€.

Le budget d'AE d'investissement pour les projets de recherche s'élève à 13,82 M€, soit une importante augmentation de 4,05 M€ (+ 41 %) par rapport au budget 2024.

Pour les AE d'investissement des projets de recherche, l'augmentation est essentiellement visible sur LUE avec des programmations de 1,89 M€ (+ 1,76 M€), dans la mesure où il est prévu d'utiliser une partie des ressources de LUE pour financer des infrastructures liées au projet Enact sur l'intelligence artificielle. L'augmentation concerne également les prévisions d'engagement en investissement sur les projets CPER, qui s'élèvent à 6,51 M€ (+ 0,88 M€), avec des

engagements importants prévus sur les CPER BioEco et GENI pour respectivement 1,47 M€ et 1,44 M€. S'agissant des dépenses d'investissement prévues sur les projets ANR hors PIA, budgétées à 1,61 M€, celles-ci sont en augmentation de 0,41 M€ par rapport à 2024, tandis que les dépenses d'investissement prévues sur les contrats industriels s'élèvent à 0,61 M€, en baisse de 0,26 M€ par rapport à 2024.

Les AE d'investissement sont également en hausse sur les projets européens, pour 0,94 M€, ceci étant lié à la prévision d'une enveloppe de 1 M€ en AE d'investissement pour les projets européens encore non notifiés au jour de l'élaboration du budget mais qui devraient être attribués en 2025, ceci permettra ainsi de réaliser les engagements dans l'année.

Enfin, s'agissant des contrats d'enseignement et de la formation continue, les AE d'investissement sont prévues à hauteur de 1,63 M€, en baisse de 0,88 M€, ceci étant lié à l'absence de prévision de nouveaux projets Pacte Région pour 2025. La prévision de 1,63 M€ inclut 0,25 M€ d'AE d'investissement au titre de PLEIADES, 0,20 M€ au titre du projet Éducation et territoires, et 0,44 M€ sur la formation continue, montant destiné à acquérir du matériel pédagogique.

- Les autorisations d'engagement (AE) en investissement sont budgétées à 69,57 M€, en augmentation de 21,98 M€ par rapport à 2024.
- 57 % de ces AE concernent le programme immobilier de l'établissement (39,48 M€), dont les prévisions de consommation d'AE d'investissement augmentent de 17,02 M€, lié aux engagements sur les opérations CPER et de rénovation énergétique du Campus Lettres.
- Les prévisions en investissement sur les projets de recherche sont en augmentation (+ 4,05 M€) du fait des engagements à venir sur LUE en lien avec Enact et sur les projets CPER.
- Les AE d'investissement sont en baisse sur les projets de formation (- 0,88 M€), en l'absence de prévision d'un nouveau projet PACTE Compétences.

1.4. Crédits de paiement en investissement

Au budget initial 2025, les CP d'investissement sont en augmentation par rapport à 2024, mais dans une moindre mesure que celle constatée pour les AE au paragraphe précédent. Les CP d'investissement augmentent ainsi de 4,18 M€ (+ 8,09 %) pour atteindre une prévision de 55,93 M€. Dans le détail, les CP d'investissement liés à l'activité courante de l'établissement sont en baisse de 0,70 M€ tandis que ceux-ci sont en augmentation de 4,88 M€ sur les projets pluriannuels. Les AE sont prévues supérieures de plus de 12 M€ aux CP en 2025 sur projets du fait des décalages entre l'engagement et le paiement des dépenses sur les opérations pluriannuelles, et notamment sur les travaux immobiliers. Les opérations pluriannuelles représentent près de 85 % des CP d'investissement budgétés. Les opérations immobilières concentrent 45 % des CP d'investissement prévus au budget initial de 2025.

La répartition des dépenses d'investissement entre les dépenses d'investissement suivies sur le budget lié à l'activité courante et les dépenses d'investissement sur opérations pluriannuelles est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe d'investissement CP (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Activité courante	8,42	9,10	9,50	8,80	- 0,70	- 7,36%
Opérations pluriannuelles	46,13	48,41	42,25	47,13	4,88	11,56%
TOTAL CP D'INVESTISSEMENT	54,55	57,51	51,75	55,93	4,18	8,09%

Concernant les dépenses courantes d'investissement, qui vise essentiellement l'achat d'équipements par les composantes de formation, celles-ci sont en baisse de 0,70 M€ (- 7,36 %), baisse liée à la diminution des moyens lors de l'allocation initiale.

S'agissant des opérations pluriannuelles, la répartition par grande catégorie d'opération est donnée ci-dessous :

Enveloppe d'Investissement CP (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Contrats de recherche	6,74	8,86	9,59	14,14	4,55	47,48 %
Contrats de formation continue	0,18	0,95	0,22	0,48	0,26	118,82 %
Contrats d'enseignement	3,14	2,10	2,78	1,49	- 1,29	- 46,50 %
Opérations d'investissement	36,07	36,50	29,66	31,02	1,36	4,59 %
<i>Dont Opérations Campus et PPP</i>	1,75	1,72	1,71	1,73	0,02	1,11 %
<i>Dont Opérations Immobilières</i>	31,27	30,28	24,40	25,36	0,97	3,96 %
<i>Dont autres opérations d'investissement</i>	3,04	4,50	3,55	3,93	0,38	10,66 %
TOTAL CP D'INVESTISSEMENT	46,13	48,41	42,25	47,13	4,88	11,56 %

À l'instar des explications sur les AE, les opérations immobilières représentent l'essentiel des prévisions en consommation de CP d'investissement. Elles représentent plus de la moitié des consommations de CP d'investissement prévues en 2025 sur opérations pluriannuelles. Les prévisions s'élèvent à 25,36 M€, en légère hausse de 0,97 M€ par rapport aux prévisions de 2024.

Parmi les principales programmations, on retrouve :

- **Les dépenses liées aux opérations CPER pour 4,74 M€**, soit un chiffre en baisse de 1,72 M€, 2024 ayant été l'année de finalisation du projet sur le campus Carnot Ravinelle, d'où la baisse des prévisions. Les CP 2025 incluent ainsi les paiements liés aux travaux sur l'IUT Nancy Brabois pour 3,91 M€, mais également ceux sur le Saulcy (0,34 M€) ;
- **Les prévisions de dépenses liées à l'amélioration des performances énergétiques du CLSH pour 1,57 M€**, ainsi que la prévision de 2 M€ dans le cadre des travaux qu'il est prévu de réaliser dans les locaux permettent de relocaliser les usagers du CLSH pendant les travaux ;
- **Les dépenses prévues dans le cadre du marché global de performance pour 1,74 M€** et engagé en 2024, qui a pour objet de réduire les dépenses énergétiques ;
- **Les dépenses réalisées sur la rénovation énergétique de l'IUT de St Avold pour 1,35 M€**, prévisions en baisse de 0,64 M€ par rapport à 2024 ;
- Enfin, il faut noter la baisse des programmations liées aux plans France Relance et Résilience, dont les programmations diminuent respectivement de 3,06 M€ et 2,55 M€ par rapport à 2024 ;
- Les dépenses relevant du gros entretien renouvellement (GER) pour 5,04 M€ (+ 1,89 M€ par rapport à 2024), dont 1,42 M€ consacré à la mise en sécurité de la FST ;
- Les dépenses relevant de travaux d'adaptation fonctionnelle pour 3,75 M€ (+ 1,21 M€ par rapport à 2024), dont 1,15 M€ consacré aux paiements des travaux sur le bâtiment ISGMP.

Au global, les CP prévus sur les opérations de travaux financées par l'établissement s'élèvent à 19,15 M€ en 2025, contre 16,93 M€ en 2024, tandis que les dépenses sur les opérations financées par des subventions s'élèvent à 6,21 M€ en 2025 contre 7,74 M€ en 2024.

En dehors des travaux programmés sur le programme pluriannuel d'investissement immobilier, les **partenariats public-privé (PPP)** présentent une programmation en CP d'investissement correspondant aux remboursements aux partenaires de la redevance résiduelle d'investissement pour 1,73 M€. Elle est de 0,39 M€ pour le PPP « MIM-LEM3 » et de 1,34 M€ pour le PPP « Biologie-Santé », dont l'engagement a été réalisé à la signature en 2017 et en 2018.

S'agissant des opérations d'investissement hors immobilier, les CP sont prévus à hauteur de 3,93 M€, en hausse de 0,38 M€ par rapport à 2024. Cette hausse résulte de la prévision des dépenses liées à l'achat de serveur dans le cadre de la mise à jour des serveurs virtuels de l'université (0,45 M€) et la prévision de dépenses supplémentaires sur les travaux d'aménagement des composantes pour 1,28 M€ (+ 0,47 M€), tandis que les prévisions diminuent sur les projets de recherche financées par prélèvement sur fonds de roulement (- 0,40 M€) en l'absence de reconduction de ce dispositif.

Concernant les opérations pluriannuelles de la recherche, les CP prévus à hauteur de 14,14 M€ sont en forte augmentation de 4,55 M€ par rapport à 2024 (+ 47,48 %). Cette augmentation résulte de l'impact des projets CPER 2021-2027, dont les programmations augmentent de 2,82 M€ par rapport à 2024, dont 1,53 M€ sur MatGE, 1,47 M€ sur le projet BioEco, 1,44 M€ sur Geni, 1,18 M€ sur le projet Énergies.

On note également une prévision importante sur LUE de 1,80 M€, en lien avec la prévision des paiements d'investissement liés à Enact, à l'instar de ce qui a été prévu sur les autorisations d'engagement.

Les prévisions sur ces deux projets expliquent ainsi les variations constatées au budget initial de 2025 par rapport à 2024. Parmi les autres programmations d'importances sur la recherche, il faut noter que sont prévus :

- 1,36 M€ de CP d'investissement sur les projets ANR hors PIA, stable par rapport à 2024 ;
- 0,83 M€ de CP d'investissement sur les contrats de recherche, montant stable par rapport à 2024
- 0,64 M€ de CP d'investissement sur les projets européens, en légère baisse de 0,14 M€ par rapport à 2024.

Enfin, s'agissant des opérations relevant des contrats d'enseignement et de la formation continue, les prévisions de consommation de CP sont en baisse de 1,03 M€, pour s'élever à 1,97 M€. Cette diminution résulte essentiellement d'une baisse des prévisions sur les projets Pacte compétences, qui se terminent en 2024 (- 1,52 M€ de CP d'investissement en 2025 par rapport à 2024), tandis qu'on constate une hausse des CP d'investissement sur les PIA (0,18 M€ sur Éducation et territoires) et sur les opérations de formation continue pour lesquelles les CP d'investissement sont prévus en hausse de 0,26 M€ pour s'élever à 0,48 M€, ces dépenses ayant pour objet l'achat d'équipements pédagogiques.

En conclusion, on peut relever que les CP d'investissement sont encore en augmentation en 2025, ceci étant lié pour une partie importante à l'augmentation des dépenses sur les projets financés en tout ou partie, en particulier sur les opérations CPER recherche, mais également sur l'opération de rénovation énergétique du campus lettres et sciences humaines. Les opérations financées par l'établissement sont en augmentation et restent à un niveau élevé. Pour ces dernières, sont essentiellement concernées des opérations d'importance lancées avant 2025 (marché global de performance, remplacement des fenêtres sur la présidence Libération, rénovation énergétique de l'IUT de St Avold).

Pour les opérations de recherche, la hausse des CP résulte des prévisions d'achat faites sur les CPER 2021-2027, ainsi que la prévision des dépenses faites via la dotation LUE pérenne pour le projet Enact d'intelligence artificielle.

- Les crédits de paiement (CP) en investissement sont budgétés à 55,93 M€ en 2025 (+ 4,18 M€ par rapport au budget rectificatif 2024).
- Les opérations immobilières concentrent près de 45 % des CP d'investissement prévus au budget initial de 2025.
- Les CP d'investissement sur les opérations de travaux augmentent de 0,97 M€ par rapport à 2024, ce qui masque une augmentation des dépenses sur les travaux financés par l'établissement : les CP prévus sur les opérations de travaux financées par l'établissement s'élèvent à 19,15 M€ en 2025, contre 16,93 M€ en 2024 (+ 2,22 M€), tandis que les dépenses sur les opérations financées s'élèvent à 6,21 M€ en 2025 contre 7,47 M€ en 2024 (- 1,26 M€).

1.5. Autorisations d'engagement en fonctionnement

Le montant des enveloppes d'AE de fonctionnement inscrit au budget initial de 2025 s'élève à 112,43 M€, en baisse de 10,29 M€ par rapport au budget rectificatif 2024 (- 8,39 %). Les opérations pluriannuelles représentent près de 40 % des AE de fonctionnement ouvertes au budget. La répartition des dépenses liées à l'activité courante et celles des opérations pluriannuelles est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de fonctionnement AE (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Activité courante	73,96	83,23	80,75	69,37	- 11,38	- 14,09 %
Opérations pluriannuelles	33,21	38,00	41,97	43,06	1,09	2,59 %
TOTAL AE DE FONCTIONNEMENT	107,17	121,23	122,72	112,43	- 10,29	- 8,39 %

Dans le détail, il est prévu une baisse de 11,38 M€ des engagements en fonctionnement sur les dépenses liées à l'activité courante de l'établissement (- 14,09 %), et une augmentation de 1,09 M€ des engagements en fonctionnement sur les opérations pluriannuelles (+ 2,59 %).

La forte baisse au niveau des dépenses liées à l'activité courante résulte du fait que l'an passé ont été prévus les engagements de plusieurs contrats pluriannuels, lesquels ont entraîné une forte consommation d'AE en 2024, et ne donnent plus lieu à consommation en 2025.

Compte tenu des variations qui peuvent exister au niveau des AE, notamment en présence d'engagements à portée pluriannuelle, une augmentation ou une diminution de ceux-ci ne traduit pas forcément une augmentation du niveau des paiements sur l'exercice, mais uniquement une hausse des engagements pris par l'établissement à l'égard des tiers. Ainsi, un contrat de nettoyage engagé pour 4 ans ferme, d'un montant annuel de 0,1 M€ entraînera en année N une consommation d'AE de 0,4 M€, et de 0 AE en N+1, sans que cela ne traduise une baisse des paiements en N+1. La question des variations au niveau des dépenses de fonctionnement sera développée au point suivant qui concerne les CP, mais il faut noter qu'outre la baisse due à la manière dont sont consommées les AE, cela est également dû à la diminution des moyens octroyés aux entités (pour rappel, 3 M€ ont été retirés des dotations octroyées aux composantes de formation, entités de recherche et directions), et également en raison de l'augmentation des frais de gestion.

Les AE de fonctionnement liées à l'activité courante se répartissent comme suit :

- **31,80 M€ pour l'exploitation, la maintenance, et l'entretien des bâtiments (EMEB)**, dont 15,30 M€ au titre des fluides (chauffage urbain, eau, électricité et gaz) ;
- **27,47 M€ pour les collègiums et les composantes de formation**, y compris le CFA. Ce montant vient également anticiper les cofinancements que les composantes effectueront en cours d'année vers des opérations pluriannuelles, dont les dépenses auront lieu sur des exercices ultérieurs, pour une prévision de 4 M€ au budget initial.
- **15,32 M€ pour les directions**, dont 3,56 M€ affectés aux actions financées par la CVEC ;
- **7,27 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche** ;
- **1,14 M€ pour les unités de prestations et de services (UPS)** ;

- **0,27 M€ pour les autres dépenses mutualisées** (contribution FIPHFP...)
- **- 15,90 M€ qui viennent en déduction des montants précités.** Ce montant comprend la participation des entités aux frais de gestion, de services et d'environnement (FGSE), afin de couvrir les dépenses mutualisées de l'établissement.

À cela s'ajoute la budgétisation d'une enveloppe de 2 M€ permettant de réaliser en cours d'année la reprogrammation de crédits sur opérations pluriannuelles, pour rouvrir des crédits sur les opérations n'ayant pas pu faire l'objet d'un engagement au 31/12/2024, dans le contexte de la disparition des reports avec la publication prochaine du nouveau décret financier.

Concernant les opérations pluriannuelles, les AE de fonctionnement sont présentées en légère hausse de 1,09 M€ (+ 2,59 %) par rapport au budget rectificatif de 2024. Le détail par groupe d'opérations pluriannuelles est donné dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de Fonctionnement AE (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Contrats de recherche	16,86	20,76	23,57	24,05	0,48	2,04 %
Contrats de formation continue	0,75	1,05	1,20	1,37	0,16	13,57 %
Contrats d'enseignement	11,10	11,93	12,81	13,05	0,24	1,86 %
Opérations d'investissement	4,50	4,26	4,39	4,59	0,20	4,67 %
TOTAL AE DE FONCTIONNEMENT	33,21	38,00	41,97	43,06	1,09	2,59 %

Pour les opérations pluriannuelles, les AE budgétées en fonctionnement s'élèvent à 43,06 M€ au budget initial 2025. Plus de la moitié des engagements en fonctionnement concerne les projets de recherche qui s'élèvent à 24,05 M€ d'AE en fonctionnement, 13,05 M€ concernent les contrats d'enseignements, 4,59 M€ les opérations d'investissement (investissement qui n'est pas entendu au sens comptable du terme) et 1,37 M€ les opérations liées à la formation continue.

Pour les projets de recherche, les dépenses de fonctionnement concernent :

- Les projets LUE, pour lesquels 4,38 M€ d'AE de fonctionnement sont prévues, en hausse de 0,67 M€ par rapport à 2024 ;
- Les projets financés par l'UE, pour lesquels 3,31 M€ d'AE de fonctionnement sont prévues, dont 0,24 M€ au titre de l'ERC Carnot, en hausse de 0,47 M€ par rapport à 2024
- Les projets PEPR pour lesquels 1,23 M€ d'AE sont prévues, en hausse de 0,58 M€ par rapport à 2024 ;
- Les projets financés par l'ANR (hors PIA) dont les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 6,04 M€ en hausse de 0,54 M€ par rapport à 2024 ;
- Les contrats de recherche conclus avec des partenaires publics ou privés sont programmés pour 2,65 M€, pour un montant stable par rapport à 2024 ;

- Les PIA Polaris, Sirius et Reil, pour lesquels les AE de fonctionnement sont prévues à hauteur de 1,07 M€, en baisse de 0,48 M€ par rapport à 2024, compte tenu d'engagements à portée pluriannuelle réalisés en 2024 ;
- Les autres projets de recherche, financés par des subventions privées ou de collectivités, pour des engagements prévus pour 2,45 M€, en baisse de 0,70 M€ par rapport à 2024 ;
- Les colloques, pour lesquels les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 1,08 M€.

Pour les opérations d'investissement, on retrouve les dépenses relatives aux PPP, avec les redevances de fonctionnement à verser aux partenaires ainsi que les intérêts à verser à la BEI (1,14 M€ pour « MIM-LEM3 », et 1,34 M€ pour « Biologie-Santé »), pour un montant de 2,48 M€. Ces dépenses sont financées par l'État. Il est à noter que la redevance d'entretien-maintenance (RB2) n'est pas financée par l'État, la dépense correspondante étant prise en charge sur les crédits relevant de l'EMEB. On retrouve également 0,73 M€ de dépenses de fonctionnement en lien avec les engagements réalisés dans le cadre du COMP financé par l'État dans le cadre de la subvention pour charges de service public, ainsi que 0,51 M€ d'engagements en lien avec les ressources issues de la CVEC.

Sur les contrats d'enseignement, les prévisions d'engagement en fonctionnement sont en légère hausse de 0,24 M€, ce qui agrège une stabilité des engagements sur les PIA formation, et une hausse sur les projets financés par l'UE, qui s'explique par l'obtention de nouveaux projets Mundus, qui prévoient le versement de bourses aux étudiants.

Les principales opérations programmées sont les suivantes :

- Les bourses de mobilité Erasmus, qui font l'objet de programmations en AE de fonctionnement pour 2,88 M€, stables par rapport à 2024 ;
- Les dépenses liées aux projets de masters conjoints Erasmus Mundus, qui font l'objet de 2,13 M€ de programmation en AE de fonctionnement, en hausse de 0,35 M€ par rapport à 2024 ;
- Orion financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmations pour 1,27 M€, stable par rapport à 2024 ;
- Les dépenses liées aux concours des écoles d'ingénieurs qui font l'objet de programmations pour 1,16 M€, stable par rapport à 2024 ;
- Le projet Pléiades financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmations pour 0,52 M€, en progression de 0,13 M€ par rapport à 2024 ;
- La prise en charge du paiement des MSU pour ceux ayant fait valoir leur droit d'option, pour 0,67 M€, stable par rapport à 2024 ;
- Éducation et territoires financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmations pour 0,44 M€, en baisse de 0,23 M€, en raison de la conclusion de contrats pluriannuels en 2024.

Enfin, pour les contrats de formation continue, les AE de fonctionnement s'élèvent à 1,37 M€, soit une hausse de 0,16 M€ par rapport à 2024.

- Les autorisations d'engagement (AE) en fonctionnement sont budgétées à 112,43 M€ (- 8,39 % par rapport au budget rectificatif 2024).
- On constate une baisse de 11,38 M€ des engagements sur l'activité courante de l'établissement, qui résulte de fluctuation au niveau des engagements à portée pluriannuelle.
- Les engagements sur opérations pluriannuelles sont en légère hausse de 1,09 M€.

1.6. Crédits de paiement en fonctionnement

Le montant des enveloppes de crédits de paiement (CP) de fonctionnement inscrit au budget initial de 2025 s'élève à 109,53 M€, en très légère hausse de 0,96 M€ (+ 0,88 %) par rapport au budget rectificatif 2024. À l'instar de ce qui a été dit pour les AE, les opérations pluriannuelles représentent plus du tiers des CP de fonctionnement ouverts au budget. La répartition des CP de fonctionnement entre les dépenses liées à l'activité courante et celles réalisées sur opérations pluriannuelles est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de fonctionnement CP (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI - BR	en %
Activité courante	73,20	72,80	68,43	65,73	- 2,69	- 3,93 %
Opérations pluriannuelles	34,28	39,18	40,15	43,80	3,65	9,08 %
TOTAL CP DE FONCTIONNEMENT	107,48	111,98	108,58	109,53	0,96	0,88 %

Concernant les dépenses de fonctionnement courant de l'établissement, les crédits de paiement, qui traduisent les prévisions de décaissements sur l'exercice, sont en baisse de 3,93 % par rapport au budget rectificatif de 2024, pour s'établir à 65,73 M€.

La baisse constatée sur les dépenses courantes de fonctionnement de 2,69 M€ en 2025 provient :

- D'une baisse de 0,54 M€ des CP de fonctionnement sur les composantes de formation, ceci étant lié à la diminution de l'allocation initiale ;
- D'une baisse de 0,40 M€ des CP de fonctionnement sur les directions, ceci étant également lié à la diminution de l'allocation initiale ;
- De l'augmentation prévue des frais de gestion pour 1,60 M€.

S'agissant des composantes de recherche, il n'est pas constaté de baisse des dépenses de fonctionnement par rapport à 2024, la baisse ayant davantage concerné les prévisions en investissement.

Il faut noter que les dépenses de fonctionnement liées à l'EMEB sont prévues au même montant que 2024, car, bien que l'on prévoie une baisse des dépenses de fluides, estimée à 0,70 M€ pour atteindre 15,30 M€, les dépenses de maintenance sont prévues en hausse de 0,60 M€, tandis que celles de nettoyage sont également en hausse de 0,10 M€. Sur les 65,73 M€ correspondant aux dépenses courantes de l'établissement, les dépenses liées à l'EMEB représentent 30,40 M€, soit près de la moitié de ces dépenses courantes.

Par ailleurs, bien que les dépenses de fluides soient en baisse, le fait d'avoir décalé ou déprogrammé des travaux de gros entretien renouvellement, en raison du contexte budgétaire, va entraîner une hausse des dépenses de maintenance sur les années à venir.

Pour le reste des crédits de fonctionnement courant, à l'instar des AE, les crédits de fonctionnement sont prévus de la sorte :

- 27,46 M€ pour les collègius et les composantes de formation, y compris le CFA ;
- 14,70 M€ pour les directions, dont 3,56 M€ affectés aux actions financées par la CVEC ;
- 7,27 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche ;
- 1,14 M€ pour les unités de prestations et de services (UPS) ;
- 0,27 M€ pour les autres dépenses mutualisées (contribution FIPHFP...)

- **15,51 M€** qui viennent en déduction des montants précités. Ce montant comprend essentiellement la participation des entités aux frais de gestion, de services et d'environnement (FGSE), afin de couvrir les dépenses mutualisées de l'établissement.

S'agissant des opérations pluriannuelles, les CP de fonctionnement sont présentés également en hausse de **3,65 M€ (+ 9,08 %)** par rapport au budget rectificatif de 2024. Le détail par groupe d'opérations pluriannuelles est donné dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de fonctionnement CP (en M€)	CF 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	17,61	21,18	22,81	24,41	1,61	7,04 %
Contrats de formation continue	0,77	1,00	0,96	1,18	0,22	23,19 %
Contrats d'enseignement	11,08	12,80	12,08	13,39	1,30	10,79 %
Opérations d'investissement	4,81	4,21	4,30	4,82	0,52	11,99 %
TOTAL CP DE FONCTIONNEMENT	34,28	39,18	40,15	43,80	3,65	9,08 %

La variation en valeur par rapport au budget rectificatif de 2024 porte essentiellement sur les contrats de recherche et d'enseignement, les consommations de CP sur les opérations de recherche étant supérieures de 1,61 M€ en 2025, et de 1,30 M€ pour les contrats d'enseignement.

S'agissant des projets de recherche, les prévisions en CP de fonctionnement s'élèvent à 24,41 M€. L'augmentation prévue au budget initial provient essentiellement des projets ANR pour 0,70 M€, ceci résultant des déprogrammations effectuées au budget rectificatif 2024. Cette programmation comprend :

- **4,39 M€** prévus sur les projets LUE, en progression de 0,65 M€ par rapport à 2024 ;
- **1,24 M€** prévus sur les projets PEPR, en progression de 0,68 M€ par rapport à 2024 ;
- **6,04 M€** prévus sur les projets de l'ANR (hors PIA), en progression de 0,79 M€ par rapport à 2024 ;
- **3,31 M€** prévus sur les projets européens (ERC, Feder, H2020, Horizon Europe), soit une hausse de 0,35 M€ par rapport à 2024, ce qui inclut les programmations nouvelles sur l'ERC Qarnot pour 0,24 M€ en CP de fonctionnement ;
- **2,76 M€** prévus sur les projets subventionnés par des partenaires privés ou des collectivités, en baisse de 0,29 M€ par rapport à 2024 ;
- **2,68 M€** prévus sur les contrats de collaboration de recherche conclus avec un partenaire, montant stable par rapport à 2024 ;
- **1,34 M€** prévu sur les PIA Polaris, Reil et Sirius, en hausse de 0,25 M€ par rapport à 2024 ;
- **1,08 M€** prévu sur les colloques organisés par les composantes de l'établissement, pour un montant stable par rapport à 2024.

Concernant les contrats d'enseignement, le budget prévisionnel en CP pour 2025 est de 13,39 M€, en hausse de 1,30 M€ par rapport à 2024.

Les principales opérations programmées sont les suivantes :

- **Les bourses de mobilité Erasmus**, qui font l'objet de programmation pour 2,88 M€ en 2025, montant stable par rapport à 2024 ;
- Les dépenses liées aux projets de master conjoints Erasmus Mundus pour 2,32 M€, en progression de 0,69 M€ par rapport à 2024 ;
- **Orion financé par l'ANR**, qui fait l'objet de programmation pour 1,20 M€ ;
- Les dépenses liées aux concours des écoles d'ingénieurs qui font l'objet de programmations pour 1,17 M€, montant en hausse de 0,12 M€ ;

- **Pléiades** financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmation pour 0,73 M€, pour une hausse de 0,39 M€ par rapport à 2024 ;
- La prise en charge du paiement des **MSU** pour ceux ayant fait valoir leur droit d'option, pour 0,67 M€ ;
- **Éducation et territoires** financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmation pour 0,49 M€, en progression de 0,26 M€ par rapport à 2024.

Concernant les opérations d'investissement (investissement qui n'est pas entendu au sens comptable du terme), les CP de fonctionnement sont programmés à hauteur de 4,82 M€, ce qui comprend les redevances de fonctionnement des PPP à verser aux partenaires ainsi que les intérêts à verser à la BEI (1,14 M€ pour « MIM-LEM3 », et 1,34 M€ pour « Biologie-Santé »), pour un montant de 2,48 M€. On retrouve notamment la programmation de 0,53 M€ de CP de fonctionnement liés aux projets financés par le COMP, ainsi que les dépenses de fonctionnement liés à l'utilisation de la CVEC, pour 0,52 M€.

- Les crédits de paiement (CP) en fonctionnement sont budgétés à 109,53 M€, soit un montant stable par rapport à 2024.
- Les dépenses courantes de l'établissement sont en baisse de 2,69 M€, en raison de la diminution des dotations versées aux entités, ainsi que de l'augmentation des frais de gestion.
- Les dépenses sur projets sont en hausse, de 3,65 M€, lié à la hausse des dépenses sur les PIA/France 2030, mais également à la réalisation de nouvelles dépenses dans le cadre des financements de master conjoints Erasmus Mundus.
- Une grande partie des dépenses de fonctionnement courant (30,40 M€ sur un total de 65,73 M€) sont prévues pour financer les dépenses liées à l'EMEB, dont 15,30 M€ au titre des fluides.

1.7. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire présenté au budget initial est fortement déficitaire de 40,54 M€, traduisant un montant de CP très supérieur aux recettes attendues sur l'exercice. Le solde budgétaire 2025 et sa décomposition sont détaillés dans le tableau ci-après.

SOLDE BUDGÉTAIRE (en M€)	RECETTES BI 25	CP BI 25	SB au BI 25	RECETTES BR 24	CP BR 24	SB au BR 24	Variation SB BI25 – BR24
Composant 1 : Activité courante	605,03	612,89	- 7,86	599,79	602,39	- 2,60	- 5,26
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	93,97	126,65	- 32,68	113,61	111,93	1,68	- 34,36
TOTAL	699,00	739,55	- 40,54	713,40	714,33	- 0,93	- 39,62

Le solde budgétaire déficitaire résulte :

- D'un déficit de 7,86 M€ pour les dépenses courantes de l'établissement ;
- Du déficit attendu de 32,68 M€ sur les opérations pluriannuelles, dont + 1,60 M€ est dû à l'excédent de financement permettant le remboursement de l'emprunt des opérations PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé ».

Le déficit du solde budgétaire découle donc essentiellement de la programmation budgétaire en recettes et en crédits de paiement réalisée pour les opérations pluriannuelles inscrites au budget (cf. tableaux 9 et 10), qui explique 80 % du déficit constaté. Néanmoins, cela ne doit pas masquer le déficit présent sur le fonctionnement courant de l'établissement.

Concernant le composant lié à l'activité courante, le solde budgétaire est déficitaire de 7,86 M€. Il s'explique par le poids des dépenses liées à la masse salariale de l'établissement qui, outre le fait qu'elle progresse mécaniquement de plus de 2 M€ par an du fait du glissement vieillissement-technicité (GVT), augmente de 8 M€ en 2025 en raison de l'augmentation du CAS Pensions de 4 points, sans que cela ne soit compensé par l'État, soit un montant encore plus important que le financement pour moitié par l'établissement des mesures Guerini en année pleine qui avait déjà grevé l'an passé les finances de l'établissement de près de 5 M€. À cela, il faut ajouter des dépenses liées à l'exploitation, la maintenance et l'entretien des bâtiments, qui sont toujours importantes.

Si la diminution des allocations initiales de 3 M€ permet de limiter l'impact de ces augmentations sur le solde budgétaire de l'établissement, cela n'est pas suffisant pour rééquilibrer le modèle. La présentation d'un solde budgétaire déficitaire pour le budget de fonctionnement courant de l'établissement traduit qu'il n'est, en l'état actuel, pas capable de mobiliser ses ressources hors projets pour couvrir l'augmentation de ses dépenses. La distinction entre activité courante et opérations pluriannuelles ne doit par ailleurs pas biaiser la lecture qui est faite de ce chiffre, étant entendu que certaines dépenses récurrentes sont également suivies via des opérations pluriannuelles, comme les opérations immobilières de gros entretien. Le chiffre de 7,86 M€ ne traduit ainsi pas le déficit sur les dépenses et recettes récurrentes de l'établissement. Pour financer les dépenses que l'établissement autofinance et suivies sur les opérations

pluriannuelles, il serait nécessaire de disposer d'un solde budgétaire excédentaire sur l'activité courante d'environ 12 M€, et entre 15 et 20 M€ pour reconstituer la trésorerie et financer des investissements stratégiques, nécessaires au développement de l'université.

Concernant le solde budgétaire déficitaire des opérations pluriannuelles (- 32,68 M€), celui-ci provient essentiellement des opérations immobilières (- 17,19 M€ soit plus de la moitié du total). Il faut noter que la programmation des opérations en PPP génère un excédent de 1,59 M€ pour couvrir le remboursement du capital emprunté à la BEI (cf. point 2.2). L'impact des opérations PPP est présenté à + 1,58 M€ au budget en raison de reliquat de l'État des exercices précédents sur les dépenses de fonctionnement. L'impact par nature d'opération est retracé dans le tableau ci-après, en synthèse des tableaux 10.

SOLDE BUDGÉTAIRE (en M€) des OPÉRATIONS PLURIANNUELLES présentées dans le tableau 10	RECETTES BI 2025	CP BI 2025	SB au BI 2025	SB au BR 2024	Variation du SB BI - BR
Contrats de recherche	57,132	65,111	- 7,979	10,183	- 18,16
Contrats de formation continue	1,937	2,051	- 0,114	0,355	- 0,47
Contrats d'enseignement	16,596	21,416	- 4,820	2,950	- 7,77
Opérations d'investissement	18,307	38,076	- 19,769	- 11,810	- 7,96
<i>Dont Opérations Campus et PPP</i>	5,931	4,351	1,580	1,576	0,00
<i>Dont Opérations Immobilières</i>	8,175	25,363	- 17,188	- 16,146	- 1,04
<i>Dont Autres opérations d'investissement</i>	4,202	8,363	- 4,161	2,760	- 6,92
TOTAL Opérations pluriannuelles	93,972	126,655	- 32,682	1,678	- 34,36

Concernant les projets immobiliers, le solde budgétaire déficitaire s'explique par l'importance des dépenses sur les projets que l'établissement autofinance, et notamment les opérations de rénovation énergétique, qui présentent un solde budgétaire déficitaire de 6,31 M€. Cela comprend les dépenses de rénovation sur l'IUT de St Avold pour 1,35 M€, les dépenses d'investissement du marché global de performance pour 1,74 M€, et cela inclut également les dépenses accessoires à ces opérations à savoir les 2 M€ consacrés à la relocalisation des agents et usagers du campus lettres.

Les opérations de gros entretien renouvellement contribuent pour 4,64 M€ au solde budgétaire déficitaire, les opérations de mise en accessibilité pour 2,17 M€. Parmi les autres opérations ayant un impact significatif sur le solde budgétaire et autofinancées par l'établissement, on peut citer les travaux sur le bâtiment ISGMP (1,15 M€), ou les dernières dépenses en lien avec la création d'un mur d'escalade sur le Saulcy.

Concernant le programme pluriannuel d'investissement hors immobilier et campus, le solde budgétaire déficitaire de 4,16 M€ correspond en grande partie aux projets d'aménagement des composantes, dont les apports ont été réalisés sur des moyens annualisés les exercices précédents, et dont l'impact est estimé à 1,68 M€ au budget initial de 2025. Parmi les autres opérations ayant un impact sur le solde budgétaire, il faut signaler les opérations sur la thématique numérique avec les travaux de mise à niveau du réseau WiFi financé par prélèvement sur fonds de roulement, dont l'impact sur le solde budgétaire est de 0,60 M€, l'achat des serveurs dans le cadre du projet de mise à jour des serveurs virtuels de l'université pour 0,45 M€, ou encore les investissements réalisés dans le cadre de Lothaire pour 0,57 M€.

Concernant les projets de recherche, ceux-ci présentent un déficit budgétaire de 7,98 M€. Il faut noter que le projet LUE présente un solde budgétaire déficitaire de 2,37 M€, ceci étant lié à la mise en place des nouveaux programmes interdisciplinaires, qui entraîne une hausse des dépenses, mais aussi au fait qu'une partie de ces ressources va être consacrée aux investissements liés à l'intelligence artificielle et liés à Enact. Les PEPR présentent également un solde budgétaire déficitaire en 2025 pour 1,74 M€, ayant fait l'objet, sur les exercices précédents, de davantage de versements que de dépenses. S'agissant des projets ANR hors PIA, ceux-ci présentent un solde budgétaire déficitaire de 2,26 M€, les dépenses étant prévues en hausse en 2025. Les projets CPER présentent également un solde budgétaire déficitaire en 2025, pour un total de 2,47 M€, ces projets ayant fait l'objet de versements d'avances, et les soldes étant prévus sur 2026 après justification. Enfin, s'agissant du projet Enact précédemment évoqué, dans la mesure où il est prévu que les avances soient bien supérieures aux dépenses, s'agissant de la première année du projet, ce dernier présente un solde budgétaire excédentaire de 1,77 M€ au budget initial de 2025. Pour terminer, signalons que les contrats industriels présentent un solde excédentaire de 1,26 M€.

Par rapport à 2024, c'est la hausse des dépenses sur les contrats de recherche (+ 10,08 M€) conjugué à une baisse des recettes (- 8,08 M€), notamment européennes dans la mesure où beaucoup de soldes ont été perçus, qui explique la variation très forte du solde budgétaire (- 18,16 M€) sur ces opérations en 2025.

Concernant les contrats d'enseignement, le solde budgétaire déficitaire de 4,82 M€ provient du fait que des projets ont fait l'objet d'importantes avances de la part des financeurs sur les exercices précédents. Ainsi, on peut citer l'impact des projets Mundus Densys 2, Misei, et Greenano qui ont fait l'objet d'avances sur les exercices précédents. En 2025, sont réalisées en parallèle des dépenses sur ces projets, ce qui explique qu'elles présentent un solde budgétaire déficitaire de 1,54 M€, alors que ces projets étaient excédentaires de 3,31 M€. On peut également mettre en avant le PIA Pléiades qui présente un solde budgétaire déficitaire de 1,29 M€ en 2025 en raison de la perception des recettes correspondantes sur les exercices précédents. Pour les contrats d'enseignement, c'est la baisse des recettes prévue en 2025 de 7 M€ qui entraîne une dégradation du solde budgétaire, qui pourra éventuellement être revu à la hausse au budget rectificatif en fonction des nouveaux projets dont l'université serait lauréate.

Enfin, sur la formation continue, le solde budgétaire présenté est déficitaire de 0,11 M€ du fait du déport en 2025 de dépenses sur les reliquats de la formation continue des années précédentes.

- Le solde budgétaire des opérations pluriannuelles est déficitaire de 32,68 M€, soit une dégradation de 34,36 M€ par rapport à 2024.
- Les opérations d'investissement immobilier présentent un déficit budgétaire de 17,19 M€, ce qui explique plus de la moitié du déficit sur les opérations pluriannuelles.
- Le déficit sur les opérations immobilières est dû à la part importante que représentent les travaux autofinancés par l'établissement.
- Les projets de recherche présentent un déficit budgétaire de 7,98 M€, soit une dégradation de 18,16 M€ par rapport à 2024, du fait de dépenses en forte hausse, mais également de recettes en baisse.

2. L'équilibre financier

Le tableau d'équilibre financier (cf. tableau 4) présente l'équilibre financier qui permet de déterminer la variation prévisionnelle de trésorerie sur l'exercice. **La variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires** mais qui affectent la trésorerie. En effet, les opérations budgétaires ne sont pas les seules à affecter la caisse de l'établissement : le solde budgétaire représente un solde intermédiaire de trésorerie. Cet état permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement.

2.1. Solde budgétaire

- Le solde budgétaire est présenté en déficit de 40,54 M€.
- Ce déficit est dû pour l'essentiel aux opérations pluriannuelles (cf. tableaux 9 et 10) pour 32,68 M€.
- Le déficit sur l'activité courante de l'établissement est un élément d'inquiétude, l'établissement n'étant pas en mesure de financer les dépenses relevant de son activité courante, ni les opérations d'investissement récurrentes suivies sur les opérations pluriannuelles.

Le solde budgétaire est fortement impacté par les opérations pluriannuelles. Face à la nécessité de réaliser les investissements indispensables sur son parc immobilier, l'établissement est encore très impacté en 2025 par le poids des opérations pluriannuelles immobilières et plus particulièrement celles en autofinancement. **Sur l'ensemble des opérations pluriannuelles, l'autofinancement que doit apporter l'établissement est estimé à 22,03 M€ au budget initial de 2025, ce qui comprend également les dépenses qui font suite aux apports des composantes réalisées les exercices précédents.**

En l'état des prévisions, ces apports des composantes utilisés en 2025 ne sont pas compensés par des excédents sur l'activité courante de l'établissement, ce qui est aggravé par l'augmentation des dépenses de masse salariale non compensées par l'État.

2.2. Emprunt

Pour les deux PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé », le Conseil d'administration de l'université a autorisé le président le 20 septembre 2016 à contracter un emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour financer par anticipation une partie de la redevance d'investissement due aux partenaires. Deux tirages ont été effectués en 2017 et 2018 pour un montant total de 44 M€ : 27,43 M€ sur l'opération « MIM-LEM3 » et 16,57 M€ sur l'opération « Biologie-Santé ». Ce capital emprunté auprès de la BEI est remboursé trimestriellement par l'Université de Lorraine. La redevance résiduelle d'investissement, qui correspond aux sommes dues aux partenaires pour l'investissement et n'est pas couverte par l'emprunt (34,47 M€ sur « Biologie-Santé », 6,52 M€ sur « MIM-LEM3 »), est également payée trimestriellement à ces derniers par l'université.

Pour pouvoir financer l'investissement, à savoir le remboursement du capital à la BEI et le paiement de la redevance résiduelle d'investissement, l'État verse chaque année à l'Université de Lorraine une dotation spécifique prise en charge sur des crédits du titre 7 relatifs aux dépenses d'opérations financières. Cette

dotations constituent une recette budgétaire pour l'université ; elle est retracée dans les opérations pluriannuelles « Biologie-Santé » et « MIM-LEM3 ». La dotation de l'État correspondant au financement de l'investissement sur « MIM-LEM3 » s'élève à 1,41 M€, et à 1,92 M€ sur « Biologie-Santé ».

Si le remboursement de la redevance résiduelle d'investissement aux partenaires est une dépense budgétaire au sens de la GBCP, tel n'est pas le cas du remboursement du capital emprunté à la BEI. En effet, le remboursement de l'emprunt à la BEI est une opération non budgétaire au sens de la GBCP, qui est retracée dans le tableau 4 d'équilibre financier, dans la partie besoins, à la ligne remboursement d'emprunt. À titre d'information, il est à noter que le remboursement des intérêts est bien une dépense budgétaire de fonctionnement, couverte par l'État par une dotation spécifique dans le cadre de la SCSP.

Par conséquent, une recette budgétaire de l'État vient couvrir une dépense non budgétaire de l'université, ce qui impacte positivement le solde budgétaire de l'université pour la part de la dotation d'investissement de l'État venant financer le remboursement en capital à la BEI en 2025, soit 1,62 M€.

2.3. Opérations au nom et pour le compte de tiers

Ces opérations sont détaillées dans le tableau 5 des opérations pour le compte de tiers. Elles sont traitées en comptabilité générale en décaissement et encaissement uniquement en compte de tiers, l'organisme ne disposant d'aucune marge de manœuvre décisionnelle. Elles sont de natures différentes :

- **La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :** la prévision en décaissements s'élève à 6,54 M€ au budget initial 2025, tandis que les prévisions d'encaissement se chiffrent à 6,82 M€. Ces opérations liées à la TVA sont quasiment neutres sur la trésorerie au cours de l'année, l'impact sur la trésorerie étant estimé en 2025 à + 0,27 M€ ;
- **Les projets pour lesquels l'université est coordinatrice, et pour lesquels elle perçoit ou a perçu des fonds des financeurs, afin de les reverser à ses partenaires, ainsi que les bourses AMI.** Cela représente des décaissements de 6,13 M€ pour des encaissements de 5,97 M€, soit un prélèvement sur la trésorerie de 0,17 M€. Ceci s'explique notamment par les versements sur les projets Erasmus Mundus où les versements sont réalisés auprès des universités partenaires, alors que les encaissements de l'Europe ont été perçus sur les exercices précédents.

Au niveau de la trésorerie, les opérations pour compte de tiers ont un impact positif de 0,11 M€.

2.4. Variation de la trésorerie

Au 31 décembre 2025, la variation de la trésorerie est attendue en diminution de 42,06 M€. Cette variation résulte des éléments suivants :

Solde budgétaire :	- 40,54 M€
Remboursement d'emprunt :	- 1,62 M€
Opérations pour compte de tiers :	+ 0,11 M€

Au vu de la variation de trésorerie prévue au budget rectificatif 2024 et au budget initial 2025, la trésorerie est évaluée à 83,69 M€ en fin d'exercice. La trésorerie se décompose en trésorerie fléchée et en trésorerie non fléchée issues du solde budgétaire, auxquelles s'ajoutent l'emprunt et les opérations pour compte de tiers. La diminution de la trésorerie provient d'une diminution attendue sur la trésorerie fléchée de 17,45 M€, et d'une diminution sur la trésorerie non fléchée de 24,61 M€, comme détaillé dans le tableau ci-après :

Trésorerie	Budget Rectificatif 2024			Budget initial 2025			Variation BI25 – BR24		
	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	Total	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	Total	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	Total
Solde budgétaire	10,262	- 11,188	- 0,926	- 17,451	- 23,093	- 40,544	- 27,713	- 11,905	- 39,618
Emprunt	-	- 1,593	- 1,593		- 1,619	- 1,619	-	- 0,026	- 0,026
Op. pour comptes de tiers	-	- 0,167	- 0,167		0,107	0,107	-	0,274	0,274
Variation de la trésorerie	10,262	- 12,948	- 2,686	- 17,451	- 24,605	- 42,056	- 27,713	- 11,657	- 39,370

2.4.1. Trésorerie fléchée

Dans le cadre du budget rectificatif 2024, le solde prévisionnel de la trésorerie fléchée a été estimé à 53,83 M€ au 31 décembre 2024. Au budget initial 2025, il est attendu un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 18,52 M€, une fois les opérations du PPP et l'autofinancement retraités, conduisant à un solde de trésorerie fléchée de 35,31 M€.

Trésorerie fléchée corrigée (Emprunt + Autofinancement)	Budget rectificatif 2024	Retraité au 1er janvier 2025 (a)	Solde Budgétaire fléché (b)	Emprunt (c)	Auto- financement (d)	Budget Rectificatif (a)+(b)- (c)+(d)	Variation 2025
Montant en millions d'euros	53,822	53,826	- 17,451	1,622	0,556	35,310	- 18,517

La variation de la trésorerie fléchée décrite ci-après est donc constituée du solde budgétaire des opérations fléchées (-17,45 M€), de l'autofinancement apporté par l'établissement sur ces mêmes opérations (+ 0,56 M€) et de la déduction du montant du remboursement du capital de l'emprunt pour les PPP (- 1,62 M€), qui est financé par une recette budgétaire réalisée dans le cadre d'une opération fléchée venant financer une dépense dite non budgétaire.

a. Le solde budgétaire des opérations fléchées (- 17,45 M€)

La trésorerie fléchée fait l'objet d'un tableau de suivi spécifique (cf. tableau 8). La variation de la trésorerie fléchée est la différence entre les recettes encaissées sur des projets considérés comme fléchés et les dépenses sur ces mêmes projets. Cette variation négative est ainsi la traduction de décaissements prévisionnels en 2025 (78,08 M€) supérieurs aux encaissements attendus la même année (60,63 M€), sur les opérations bénéficiant de recettes fléchées.

La variation de la trésorerie fléchée par rapport à 2025 est essentiellement due aux variations sur les opérations fléchées suivies sur les contrats de recherche (- 21,85 M€).

SOLDE BUDGÉTAIRE (en M€) des OPÉRATIONS FLÉCHÉES présentées dans le tableau 8	RECETTES BI 2025	CP BI 2025	SB au BI 2025	SB au BR 2024	Variation du SB BI - BR
Contrats de recherche	39,757	53,610	- 13,853	7,995	- 21,85
Contrats de formation continue	0,006	0,030	- 0,024	0,058	- 0,08
Contrats d'enseignement	10,675	15,955	- 5,280	3,956	- 9,24
Opérations d'investissement	10,194	8,487	1,706	- 1,747	3,45
TOTAL Opérations pluriannuelles	60,632	78,082	- 17,451	10,260	- 27,71

La présentation d'un solde budgétaire déficitaire de 13,85 M€ sur les contrats de recherche s'explique par des dépenses bien plus importantes que les recettes sur un certains nombre de projets. On trouve ainsi le projet LUE, qui présente un solde budgétaire déficitaire de 2,37 M€ en 2025. Il faut noter qu'au 31/12/2024, le solde budgétaire de LUE est prévu excédentaire de 16 M€, ce qui justifie l'inversion de la tendance sur 2025 et suivants. Les projets PEPR présentent également un solde budgétaire déficitaire en 2025 de 1,74 M€, après avoir fait l'objet d'importants encaissements sur les exercices précédents. Enfin, les projets européens présentent un solde légèrement déficitaire de 0,81 M€, alors qu'ils présentaient un solde budgétaire excédentaire de plus de 7 M€ au budget rectificatif de 2024, en raison de la perception de nombreux soldes et de dépenses moindres. Concernant les autres projets, le déficit est également dû aux projets fléchés de l'ANR (hors PIA) pour 5,65 M€ (- 4,85 M€ par rapport à 2024). Pour ces projets, il faut signaler que, compte tenu du caractère récurrent de ces projets, et pour présenter un budget le plus sincère possible, l'établissement a réalisé une prévision de recettes récurrentes à venir concernant les projets non connus au jour de l'élaboration du budget 2025. Cependant, dans la mesure où le détail des projets n'est pas connu, ces recettes qui constitueront des avances ont été prévues dans les recettes globalisées de l'établissement, et non fléchées. Une fois ces projets obtenus, les recettes que l'établissement obtiendra sur ces projets viendront augmenter la trésorerie fléchée, tandis que la déprogrammation des recettes globalisées sur l'ANR dégradera la variation sur la trésorerie non fléchée.

Les contrats d'enseignement présentent un solde budgétaire déficitaire de 5,28 M€. Ceci est la conséquence des projets Mundus, pour lesquels l'université a encaissé d'importantes avances en 2024, et qui font l'objet d'importantes dépenses en 2025, pour le paiement des bourses. Ainsi, ces projets dégradent le solde budgétaire de 2,30 M€ en 2025, alors qu'ils l'appréciaient de 2,10 M€ en 2024, ce qui explique l'essentiel de la variation constatée.

Sur les opérations d'investissement, l'impact est de + 1,70 M€ sur la trésorerie fléchée, en raison des opérations de PPP du fait que l'État verse une recette budgétaire de 1,59 M€ permettant de financer une dépense non budgétaire (remboursement de l'emprunt) pour 1,60 M€, la légère différence entre la dépense et la recette étant liée au fait que l'UL a eu un solde positif sur les exercices précédents. Pour le reste des opérations d'investissement fléchées, il est prévu que les versements reçus par avance (rénovation du campus lettres) ou à titre de solde (plateforme CAB financée par le Feder) couvrent les dépenses réalisées sur les autres projets, qui feront l'objet de versements ultérieurement. La variation constatée par rapport à l'année passée est due au fait que l'établissement avait perçu des sommes antérieurement à 2024, en avance de phase, sur Résilience et le plan France Relance, qui ont encore fait l'objet de dépenses en 2024, ce qui expliquait la présentation d'un solde budgétaire déficitaire l'an passé.

Enfin, pour conclure il faut rappeler que le solde budgétaire des opérations fléchés sera amélioré au budget rectificatif, dans la mesure où seront prévues les éventuelles avances des projets financés non connus au jour de l'élaboration du budget initial.

Pour calculer la variation réelle de la trésorerie fléchée sur l'exercice, il est nécessaire de compléter cette variation de la trésorerie fléchée sur l'exercice afin de prendre en compte deux éléments qui l'impactent directement : le traitement de l'autofinancement sur les opérations pluriannuelles dites fléchées (b), et le financement d'opérations de trésorerie (dépenses non budgétaires) par des recettes fléchées (c). Ces éléments sont repris en bas du tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées et viennent corriger le niveau de la trésorerie fléchée indiqué au début de chaque exercice.

b. L'autofinancement des opérations fléchées (+ 0,56 M€)

Concernant l'autofinancement, il s'agit du cofinancement d'une partie d'un projet financé, soit par des recettes globalisées de l'exercice, soit par prélèvement direct sur la trésorerie de l'établissement via la mobilisation du fonds de roulement. C'est fréquemment le cas lorsqu'un financeur annonce ne pas prendre en charge intégralement les dépenses de projet, une part des dépenses restant alors à la charge de l'université. Celle-ci doit donc apporter des moyens lui permettant de prendre en charge les dépenses qui entrent dans l'assiette des coûts éligibles du projet, sans être couvertes par le financeur. De ce fait, des dépenses considérées comme fléchées (car étant imputées sur un projet dit fléché) ne sont pas compensées par des recettes fléchées (mais par des ressources globalisées). Cela génère un décalage entre le montant des dépenses et des recettes, qui, en l'absence de retraitement comptable, peut entraîner à terme un déficit structurel de la trésorerie fléchée. Ce retraitement est donc effectué sur la ligne (d) du tableau 8 « Autofinancement des opérations fléchées ».

Au budget initial 2025, l'impact de l'autofinancement apporté sur les opérations en cours est de 0,56 M€. Ces sommes viennent donc en déduction du prélèvement sur la trésorerie fléché, l'impact négatif des dépenses sur le solde budgétaire ne résultant pas d'un décalage de trésorerie, mais de l'apport de l'établissement.

c. Le financement des opérations de trésorerie par des recettes fléchées (1,62 M€)

Les remboursements du capital de l'emprunt des opérations en partenariat public-privé de Plan Campus sont des opérations non budgétaires qui impactent directement la trésorerie. Ceux-ci sont couverts par la recette apportée par l'État, qui est une recette budgétaire comptabilisée en tant que recette fléchée (cf. point 2.2). En conséquence, le montant du remboursement du capital de l'emprunt (1,62 M€ en 2025) doit être déduit du solde de la trésorerie fléchée en fin d'exercice.

- Au budget initial 2025, le montant de la trésorerie fléchée est attendu en excédent de 35,31 M€ à fin 2025, en baisse de 18,52 M€ par rapport 2024 une fois l'autofinancement de ces opérations et la part de remboursement du capital de l'emprunt pris en compte.
- Ce solde indique que l'établissement est, de manière globale, encore en avance de trésorerie sur les projets fléchés, bien que celle-ci diminue, comme cela est habituellement le cas en début d'exercice. Ce montant sera revu au budget rectificatif, dans la mesure où seront prévues à cette occasion les perceptions d'avances pour les nouveaux projets fléchés non connus au jour de l'élaboration du budget initial.

2.4.2. Trésorerie non fléchée

Au budget initial 2025, la trésorerie non fléchée est attendue en forte baisse de – 23,54 M€. Ce prélèvement sur la trésorerie est dû :

- Au solde budgétaire déficitaire de 23,65 M€, hors opérations pluriannuelles sur recettes fléchées, issu :
 - o Du solde budgétaire relatif aux opérations suivies en dehors de la trésorerie fléchée pour – 23,09 M€, soit du solde budgétaire déficitaire de – 7,86 M€ du fonctionnement courant et un solde budgétaire déficitaire de – 32,68 M€ des opérations pluriannuelles, qui ne sont pas suivies sur recettes fléchées. Pour ces dernières, il faut signaler que le solde budgétaire est amélioré de 6 M€ par la prévision des avances récurrentes de l'ANR au titre des appels à projets génériques à venir, et des recettes de l'UE au titre de la mobilité Erasmus, recettes qui passeront fléchées une fois les notifications obtenues ;
 - o de l'autofinancement apporté par l'établissement sur les opérations relevant de la trésorerie fléchée pour – 0,56 M€.
- De la correction sur les dépenses liées au remboursement de l'emprunt, financées par des recettes fléchées pour 1,62 M€, dont les dépenses sont sans impact sur la trésorerie globalisée après retraitement ;
- Au solde négatif sur les opérations pour compte de tiers pour + 0,11 M€ (cf. point 2.3).

- Au budget initial 2025, le montant final de la trésorerie au 31 décembre 2025 est évalué à 83,69 M€, dont 35,31 M€ de trésorerie fléchée, après un prélèvement sur la trésorerie estimé à 42,06 M€ sur 2025
- Ce prélèvement sera revu à la baisse au budget rectificatif une fois prévues les avances à percevoir pour les nouveaux projets fléchés non connus au jour de l'élaboration du budget initial

3. La soutenabilité du budget

En GBCP, la soutenabilité d'un budget s'apprécie au regard de la capacité d'un organisme à présenter une programmation budgétaire qui s'assure de la pérennité de son activité à moyen terme et à court terme, et de la faisabilité des opérations engagées. Le tableau de synthèse budgétaire et comptable présenté dans le document budgétaire a pour objet de rassembler tous les agrégats significatifs de comptabilité budgétaire et de comptabilité générale issus des autres tableaux. Ainsi, la lecture de ce tableau se fait dans un ordre chronologique et permet d'identifier les montants liés aux niveaux acquis ou à atteindre (niveaux d'entrée/sortie de restes à payer, de fonds de roulement, de trésorerie...), qui sont dissociés des montants liés aux flux de l'année (résultat, CAF, variation du fonds de roulement, solde budgétaire...). Concernant les flux de l'année, le tableau recense les éléments issus de la comptabilité budgétaire (autorisations d'engagement et restes à payer) en amont du bilan, puis ceux du haut de bilan (compte de résultat, capacité d'autofinancement et variation du fonds de roulement) pour descendre vers le bas de bilan (solde budgétaire et variation de trésorerie), tout en s'attardant sur le milieu du bilan (le besoin en fonds de roulement). Ce tableau, en expliquant les écarts entre la variation du fonds de roulement et le solde budgétaire, permet notamment d'analyser la formation du besoin en fonds de roulement liée aux opérations budgétaires.

Un budget est soutenable dès lors qu'il ne met pas en danger la situation financière de l'université. Les tableaux des opérations fléchées (cf. tableau 8) et des autres opérations pluriannuelles (cf. tableaux 9 et 10) donnent un éclairage supplémentaire et une analyse qui s'étend au-delà du seul exercice budgétaire. Afin de donner une vision plus complète de la situation de l'établissement, les principaux indicateurs sont retracés ci-après, avec leur évolution dans le temps.

Exercices (en M€ au 31/12)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 Budget rectificatif	2025 Budget initial
Résultat consolidé	2,296	12,939	16,754	11,079	0,638	- 2,008	- 13,472
Capacité d'autofinancement	12,864	28,043	34,051	22,275	11,006	12,785	1,445
Fonds de roulement (FR)	158,773	165,109	178,08	172,784	147,549	130,797	100,235
Besoin en fonds de roulement (BFR)	72,447	69,064	62,684	37,623	19,115	5,048	16,543
Trésorerie	86,33	96,05	115,395	135,161	128,434	125,749	83,692

Ces indicateurs financiers sont repris dans le tableau 6, qui retrace la situation patrimoniale de l'établissement. Dans ce tableau, le compte de résultat, la capacité d'autofinancement et l'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale sont établis conformément au principe de constatation des droits et obligations régissant la comptabilité générale. Ainsi, ils présentent les conséquences sur le résultat et la situation patrimoniale de l'organisme des opérations associées aux autorisations budgétaires en AE et CP ainsi qu'aux recettes, au même niveau de détail ou de regroupement que la présentation des dépenses et des recettes du tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, ils apportent une vision complémentaire au tableau des autorisations et du solde budgétaire quant à la situation de l'Université de Lorraine.

3.1. Le résultat prévisionnel

En préambule, il faut noter le caractère largement incomplet du montant du résultat comme indicateur financier. En effet, en se focalisant uniquement sur les charges et les produits (dépenses de fonctionnement et recettes les finançant), il ne prend pas en compte certains éléments importants telles que les dépenses d'investissement. Ces dernières, bien que n'impactant pas directement le résultat comptable, jouent un rôle majeur dans la capacité de l'université à assurer son développement à moyen et long terme.

Un résultat positif peut parfois masquer une réalité plus nuancée. Si la trésorerie générée par l'activité courante, mesurée par la capacité d'autofinancement (CAF), n'est pas suffisante pour couvrir les besoins en investissements, cela conduit l'établissement à prélever dans son fonds de roulement pour financer ses projets. Recourir de manière excessive au fonds de roulement peut devenir insoutenable et mettre en péril la situation de l'établissement, et l'empêcher de réaliser les investissements stratégiques qu'il aura décidé.

Il est donc important d'adopter une approche plus globale de l'analyse financière, en tenant compte du niveau du fonds de roulement après prise en compte des investissements nécessaires. C'est la capacité de l'établissement à dégager une capacité d'autofinancement permettant de limiter son recours au fonds de roulement pour financer ses investissements sur laquelle il est nécessaire d'attirer l'attention.

Le compte de résultat présenté dans le Tableau 6 permet de déterminer le **résultat prévisionnel de l'exercice 2025**. Celui-ci est estimé en fort déficit de **13,47 M€**, en diminution de 11,46 M€ par rapport à celui prévu au budget rectificatif 2024.

Le résultat attendu correspond aux modifications décrites précédemment concernant les crédits de paiement et les recettes (cf. partie 1), ainsi que les modifications apportées sur la prévision des charges et produits calculés, notamment des éléments constitutifs de la capacité d'autofinancement (CAF).

Les charges de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) sont estimées à 728,74 M€, alors que les produits s'élèvent à 715,27 M€.

a. Les charges de fonctionnement (728,74 M€) proviennent pour :

- **566,42 M€ de charges de personnel**. Celles-ci sont inférieures de **7,66 M€** aux CP budgétés afin de tenir compte des impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (contribution « versement transport » et contribution au fonds national d'aide au logement – FNAL), et qui relèvent des dépenses de fonctionnement dans la nomenclature comptable ;
- **115,40 M€ de charges de fonctionnement (hors éléments constitutifs de la CAF)**, prévues de manière similaire aux CP de fonctionnement auxquels ont été ajoutés les impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations évoqués précédemment, ainsi que les prévisions de charges correspondant à l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs et aux créances irrécouvrables admises en non-valeur. Sont en revanche retirées les variations des charges à payer prévisibles entre 2024 et 2025 ainsi que les corrections de charges sur exercices antérieurs à venir en 2025 ;
- **46,92 M€ de charges calculées et constitutives de la CAF**, qui sont sans impact sur la trésorerie. Il s'agit notamment des :
 - o Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (45,92 M€) ;

- o Dotations pour dépréciation sur actif circulant (1,00 M€). Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement d'une créance devient improbable. Celle-ci doit être comptabilisée lors de retards de paiement importants de la part de notre client, en cas de dégradation de la situation financière de notre débiteur ou lorsque le bien-fondé de la créance est remis en cause.

À noter que par rapport au budget rectificatif 2024, les charges sont attendues en augmentation de 21,02 M€ (+ 2,97 %), dont :

- 19,82 M€ pour les dépenses de personnels ; ceci comprend les augmentations sur les dépenses de masse salariale exposées au point 1.2.2, une fois ôtées les variations sur les CP de personnel qui constituent des charges de fonctionnement ;
- 0,51 M€ pour les charges de fonctionnement (hors éléments constitutifs de la CAF) ; celles-ci sont en hausse à l'instar des CP de fonctionnement (+ 0,96 M€), la différence étant due au décalage prévisible entre les services faits et les paiements ;
- Une augmentation de 0,69 M€ pour les charges calculées issues de la CAF, ce qui est exclusivement dû à l'augmentation de la dotation pour les amortissements par rapport à 2024 (+ 0,84 M€), ce qui résulte de l'impact des nombreuses dépenses d'investissement réalisées par l'établissement sur les derniers exercices, les dotations aux provisions et dépréciations des actifs circulants étant en baisse (- 0,15 M€).

b. Les produits de fonctionnement (715,27 M€) proviennent pour :

- 535,41 M€ de la SCSP, qui intègrent les dotations attendues au titre des frais financiers et de fonctionnement des PPP (cf. point 1.1.1) ;
- 4,00 M€ au titre des recettes fiscales de la CVEC ;
- 69,09 M€ de subventions de fonctionnement ;
- 74,80 M€ d'autres produits encaissables ;
- 31,96 M€ de produits calculés, qui sont sans impact sur la trésorerie ; il s'agit notamment :
 - o de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à ces actifs pour 30,61 M€. Cette quote-part est la contrepartie en produit des amortissements comptabilisés pour les biens ayant été financés par un tiers sous forme de subvention principalement ;
 - o des reprises sur dépréciations des actifs circulants, pour 1,35 M€ ; la reprise est comptabilisée lorsque la perte de la créance, pour laquelle une dépréciation avait été passée, est devenue effective.

À noter que par rapport au budget rectificatif 2024, les produits sont attendus en augmentation de 9,56 M€ (+ 1,35 %), dont :

- - 1,11 M€ au titre de la SCSP (cf. point 1.1.1), ce qui masque une hausse au titre des nouveaux moyens au titre de la mise en œuvre de la LPR en 2025, la baisse étant due à la diminution des recettes liées au COMP, 2024 ayant fait l'objet d'un versement de 50 % des financements attendus, tandis que 2025 fera l'objet d'un versement de 30 %, soit une baisse de 2,49 M€, mais également à l'absence de budgétisation de certaines actions spécifiques (aides aux étudiants handicapés, par exemple) qui n'apparaissent pas dans la pré-notification ;
- + 8,79 M€ dus à la comptabilisation des subventions de fonctionnement. Ces subventions sont en forte hausse de près de 15 % par rapport à 2024. Pour rappel, les subventions de fonctionnement peuvent se comptabiliser de deux manières. En présence d'une subvention sans condition d'octroi, celle-ci est comptabilisée au jour de la naissance du droit. En présence d'une subvention avec condition d'octroi, la subvention de fonctionnement est comptabilisée pendant l'exercice à la hauteur des dépenses éligibles ouvrant droit à la perception des recettes. Ainsi, un projet entièrement financé présentera au compte de résultat autant de charges que de produits. Les PIA portés par l'établissement sont donc sans impact sur le résultat de l'établissement, les avances perçues n'étant pas comptabilisées au résultat, ni a fortiori au fonds de roulement,

mais au besoin en fonds de roulement de l'établissement, qui diminue. C'est pour cette raison que l'on peut constater une baisse des encaissements au niveau des subventions, mais une progression en termes de comptabilisation de ces dernières. Les autres subventions sont donc en augmentation dans la mesure où les charges sur des projets financés (LUE, PEPR, ERC, Orion, Sirius, Éducation et Territoires, PLEIADES, Polaris, Reil, projets Mundus) sont en forte augmentation en 2025 par rapport à 2024. Sur ces projets, les charges de personnel et de fonctionnement supplémentaires prévues en 2025 conduisent à une hausse sur les subventions. **Cette hausse des subventions à comptabiliser est donc la conséquence directe de l'augmentation des dépenses de personnels attendues sur les opérations pluriannuelles bénéficiant d'un financement affecté, ainsi que des dépenses de fonctionnement sur les opérations de recherche (cf. point 1.2 et 1.6) ;**

- **+ 1,50 M€ pour les produits de fonctionnement encaissables.** Ces produits sont en hausse par rapport au budget rectificatif de 2024, dans les mêmes proportions que les recettes propres prévues en comptabilité budgétaire (point 1.1.5) ;
- **- 0,19 M€ de la fiscalité affectée** (cf. point 1.1.3 sur la CVEC) ;
- **+ 0,56 M€ pour les produits calculés issus de la CAF**, ce qui provient de la hausse de la quote-part de reprise des financements rattachés à des actifs, qui sont en augmentation dans la mesure où une part importante des investissements faisant l'objet de dotation aux amortissements puisque financé (PFR, Résilience, CPER), alors que les reprises sur provisions et de la dépréciation sur actifs circulants sont prévus au même niveau qu'en 2024.

En synthèse, l'augmentation des produits prévue au budget, portée par l'augmentation des subventions, ne permet pas de prendre en charge l'augmentation des dépenses courantes de l'établissement, notamment en personnel. Le résultat prévisionnel est fortement déficitaire au budget initial, à - 13,47 M€, soit en baisse de 11,46 M€ par rapport au budget rectificatif de 2024. En effet, l'augmentation des charges, et en particulier les charges de personnel, n'est pas couverte par de nouvelles ressources, comme l'augmentation de 4 points du CAS Pensions qui ne fait l'objet d'aucun financement. Par ailleurs, l'augmentation des subventions (+ 8,79 M€), qui constitue la principale hausse de produit constatée au budget initial, vient essentiellement financer des dépenses nouvelles, et non couvrir des dépenses existantes.

La variation très importante de - 11,46 M€ du résultat par rapport au budget rectificatif de 2024 provient principalement :

- De la prise en charge par l'établissement de l'augmentation du CAS Pensions de 4 points sans compensation prévue de l'État, pour un impact de 8 M€ sur le résultat par rapport à 2024 ;
- La prise en charge du GVT 2025 par l'établissement pour 2,24 M€, et non financée ;
- L'impact de la campagne d'emploi, estimé à 0,73 M€, qui résulte des effets en année pleine de la campagne d'emploi 2024 pour 2 M€, dont l'effet est limité par la campagne d'emploi partielle prévue en 2025, avec un effet de - 1,27 M€ ;
- L'impact du COMP en 2025, qui est prévu avec un impact de + 0,77 M€ sur le compte de résultat en 2025, alors que celui-ci avait un impact de + 4,90 M€ en 2024 en raison de recettes de SCSP bien supérieures aux dépenses, soit une variation de - 4,13 M€ du résultat ;
- L'impact de la réduction de l'allocation initiale des moyens aux services centraux, collègiuims et pôles scientifiques, qui conduit à une diminution des charges de 2 M€, et améliore le résultat d'autant ;
- L'augmentation des autres produits liée à la hausse des ressources propres de 1,50 M€, qui améliore d'autant le résultat.

- Les produits sont estimés à 715,27 M€ et les charges évaluées à 728,74 M€, respectivement en hausse de 9,56 M€ et 21,02 M€ par rapport à 2024.
- Le résultat est présenté en déficit de 13,47 M€, résultant d'un accroissement des charges, et notamment en personnel, non compensé par la hausse des produits.
- L'augmentation de la masse salariale sous plafond État, due à la hausse des dépenses liées au CAS Pensions et au GVT, qui ne sont pas couvertes par la SCSP, a un impact de plus de 10 M€ sur le résultat.
- La disparition de l'effet masquant sur le résultat lié au COMP, qui avait pour effet d'améliorer le résultat de près de 5 M€ en 2024, dans la mesure où les recettes de SCSP sont comptabilisées à l'encaissement bien que les dépenses ne soient pas réalisées sur le même exercice. En 2025, la hausse des dépenses sur ces projets, couplée à la baisse des financements, conduit à une dégradation du résultat d'environ 4 M€.

Ce résultat déficitaire traduit les très importantes difficultés de l'établissement pour financer son fonctionnement courant, impacté par la hausse des charges de personnel pour les agents sous plafond État. Ceci explique la présentation d'un résultat extrêmement dégradé en 2025.

3.2. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) traduit la capacité de l'établissement à financer ses besoins pérennes en investissement. Elle est portée en ressources du tableau de financement prévisionnel, matérialisant son caractère durable et permettant ainsi le financement des investissements et le remboursement des dettes financières (emprunt, par exemple). Les données du budget initial 2025, décrites précédemment, ont un impact direct sur la CAF de l'établissement puisque celle-ci est estimée à seulement 1,45 M€, en baisse de 11,34 M€ par rapport au budget rectificatif 2024.

La dégradation de la CAF de l'établissement pour 11,34 M€ provient surtout de la dégradation du résultat de l'établissement pour 11,46 M€, puis de la hausse des charges calculées (0,69 M€) conjuguée à la hausse moins importante des produits calculés (0,56 M€). Elle a pour effet, pour l'établissement, de faire quasiment disparaître sa capacité à financer ses investissements.

La présentation d'un tel niveau de CAF va ainsi conduire l'établissement à utiliser son fonds de roulement pour financer ses investissements courants qui sont pour l'essentiel des investissements de maintien, à défaut de pouvoir les financer par l'activité de l'exercice.

3.3. Le tableau de financement et la variation du fonds de roulement

3.3.1. Le tableau de financement

L'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, qui est également appelé tableau de financement, est présenté dans la 2^e partie du tableau 6.

Les emplois inscrits au tableau de financement (56,10 M€) traduisent notamment les conséquences prévisionnelles, en comptabilité générale, des opérations de dépenses prévues dans l'enveloppe d'investissement à hauteur de 52,74 M€. Ils concordent avec les 55,93 M€ de CP programmés en investissement desquels a été retiré le paiement de la redevance de financement de l'investissement des deux PPP.

Ces dépenses d'investissement (52,74 M€) sont en hausse de 4,18 M€ par rapport à 2024. Cette hausse résulte des hausses de programmation sur les opérations pluriannuelles (point 1.4).

À ces dépenses s'ajoutent les remboursements des dettes financières pour 3,36 M€, regroupant les dépenses dites non budgétaires de l'exercice, c'est-à-dire le remboursement en capital de l'emprunt de la BEI (1,62 M€) et la redevance résiduelle due aux prestataires des PPP (1,74 M€). Cette redevance correspond aux paiements dus chaque trimestre à nos partenaires au titre du résiduel d'investissement, c'est-à-dire au remboursement de notre dette vis-à-vis de nos deux partenaires pendant 25 ans.

Les ressources figurant au tableau de financement (25,53 M€) traduisent à la fois les conséquences prévisionnelles en comptabilité générale des opérations de recettes et des dépenses prévues au tableau des autorisations budgétaires. La première ressource est la capacité d'autofinancement qui a été décrite précédemment (1,45 M€). Ainsi, en 2025, la CAF nous permet d'assurer le financement de seulement 3 % de nos acquisitions d'immobilisations, ce qui est extrêmement faible et problématique. Ceci provient du fait de la forte dégradation de la CAF, résultante de la présentation d'un résultat très fortement déficitaire au budget initial.

Au budget initial, 46 % de nos investissements sont financés par des subventions dont le versement est conditionné par la réalisation effective des dépenses. Pour les opérations d'investissement financées par un tiers, la comptabilisation, en comptabilité générale, des subventions d'investissement se fait à hauteur de la part financée des dépenses éligibles constatées au cours de l'exercice, à la différence de la comptabilité budgétaire qui constate les encaissements. La comptabilisation de ces subventions (y compris les financements de l'État) est attendue à hauteur de 24,05 M€ au budget 2025, soit en hausse de 1,75 M€. Ceci est la conséquence de la comptabilisation des subventions d'investissement en hausse sur les CPER Recherche.

Enfin, il convient d'ajouter à ces ressources les « autres ressources » correspondant aux produits de la cession d'éléments d'actifs (0,04 M€).

- Une CAF prévisionnelle estimée à seulement 1,45 M€ au budget initial, attendue en très forte baisse par rapport à 2024 du fait de la dégradation du résultat de l'exercice.
- Une CAF qui permet d'assurer le financement de seulement 3 % de nos nouvelles dépenses d'investissements, bien inférieur au ratio prudentiel fixé par le Ministère à 30 %.
- Un ratio d'autofinancement rapportant la CAF aux produits encaissables de seulement 0,21 %, soit en dessous du niveau du seuil de vigilance fixé pour ce ratio entre 0,5 et 1 %.
- Un taux de financement de l'investissement par les subventions de 46 %.
- Le reste des investissements (+ 30,56 M€) est financé par un prélèvement sur fonds de roulement
- Compte tenu de la présentation d'une CAF quasi nulle, l'établissement va prélever en 2025 dans son fonds de roulement pour financer ses investissements courants ainsi que ses investissements de maintien.

La quasi absence de CAF en 2025 est un point extrêmement problématique, qui met en danger la santé financière de l'établissement, qui n'est plus capable de financer ses investissements liés à son activité courante (remplacement de matériel scientifique, pédagogique, équipements numériques) pas plus qu'il ne peut, a fortiori, financer par les ressources de l'année l'ensemble des dépenses liées aux programmes immobiliers récurrents (gros entretien-renouvellement-sécurité, mise en accessibilité, travaux d'efficacité énergétique) et nécessaire au maintien de notre parc immobilier. Cette situation est intenable et nécessite une correction sur les exercices suivants.

3.3.2. La variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement découle du tableau de financement. En effet, la présentation en équilibre du tableau 6 (2^e partie) est réalisée par la variation du fonds de roulement (augmentation du fonds de roulement ou diminution du fonds de roulement). La variation prévisionnelle attendue en 2025 correspond à un prélèvement sur le fonds de roulement de 30,56 M€, portant ainsi le niveau du fonds de roulement à 100,24 M€ au 31 décembre 2025.

Exercices (en M€ au 31/12)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 Budget rectificatif	2025 Budget initial
Fonds de roulement	158,773	165,109	178,08	172,784	147,549	130,797	100,235

Cette variation est la résultante :

- de la diminution de 3,36 M€ au titre des PPP sur « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » ;
- de la diminution de 27,20 M€ au titre du financement par l'établissement de son programme d'investissement autofinancé, dont 17,82 M€ venant financer notamment le programme pluriannuel d'investissement immobilier.

- Le fonds de roulement au 31 décembre 2025 est évalué à 100,24 M€ suite au prélèvement attendu de 30,56 M€.

3.3.3. Le fonds de roulement disponible

Afin de déterminer le fonds de roulement disponible, il est nécessaire de retraiter le fonds de roulement net global de 100,24 M€ attendu à fin 2025. Celui-ci doit d'abord être retraité de la part qui concerne la comptabilisation des PPP, puis retraité de la part qui concerne la programmation des investissements programmés.

L'engagement de 84,9 M€ de l'État pour financer les PPP sur la durée des contrats (25 ans) a fait l'objet d'une comptabilisation en tant que ressources sur les exercices 2017 et 2018. En parallèle, l'établissement a procédé à l'inscription de ces biens à l'actif de son bilan. La contrepartie de la comptabilisation des biens à l'actif a consisté en l'inscription d'une dette financière au passif du bilan. Dans ce cas, la part relative à l'investissement de la rémunération versée par l'établissement aux tiers est analysée comme un apurement de la dette financière. À l'échéance du contrat ou du marché, la dette vis-à-vis du tiers sera apurée dans sa totalité. L'inscription des dettes résiduelles, qui seront apurées au fur et à mesure du paiement des redevances aux partenaires et de l'emprunt souscrit auprès de la BEI (les remboursements en capital venant diminuer la dette lors des paiements) ont fortement impacté le fonds de roulement de l'établissement à fin 2018.

Il convient donc de rappeler aux administrateurs qu'une part importante de ce fonds de roulement est dite non-mobilisable puisqu'elle correspond à la comptabilisation en ressources de la dette liée à la subvention de l'État pour le financement de la redevance d'investissement des bâtiments « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » en PPP et de la dette financière (remboursement du capital) liée à l'emprunt effectué auprès de la BEI. L'établissement finance ainsi, par prélèvement sur fonds de roulement, la redevance résiduelle d'investissement et le remboursement du capital.

Pour l'exercice 2025, ces deux opérations en PPP impacteront à nouveau négativement le fonds de roulement de l'établissement à hauteur de 3,36 M€. À fin 2025, la part du fonds de roulement dite non-mobilisable, car liée aux PPP, est évaluée à 60,34 M€, dont 37,94 M€ pour « Biologie-Santé » et 22,39 M€ pour « MIM-LEM3 ». Compte-tenu de ces éléments, le fonds de roulement hors PPP est estimé à 39,90 M€ au 31 décembre 2025.

Concernant les opérations pluriannuelles inscrites au budget rectificatif (cf. tableaux 9 et 10), les restes à réaliser sur les années 2026 et ultérieures pour les seules opérations d'investissement sont évalués à 44 M€, soit supérieur au fonds de roulement disponible hors PPP. En l'état actuel, le fonds de roulement disponible hors PPP pourrait atteindre 0 dès la fin de l'année 2027, ce qui nécessite des mesures correctives, à prendre de manière urgente en 2025.

- Le fonds de roulement hors PPP est estimé à seulement 39,90 M€ au 31 décembre 2025.
- Compte tenu des programmations sur les opérations d'investissement, le fonds de roulement disponible hors PPP pourrait être de 0 à la fin de l'année 2027.

3.3.4. Impact sur le fonds de roulement des opérations pluriannuelles d'investissement autofinancées

Le prélèvement sur le fonds de roulement présenté au budget initial 2025 est la résultante :

- D'une part, de la politique de l'établissement visant à utiliser son fonds de roulement pour financer ses investissements immobiliers, y compris ses investissements de maintien ;
- De l'utilisation par l'établissement du fonds de roulement pour financer ses investissements courants nécessaires à son activité, et suivi en dehors des opérations pluriannuelles, dans la mesure où la CAF est insuffisante pour les financer.

Au budget initial 2025, la CAF de l'établissement n'est plus suffisante pour couvrir les investissements non financés par des tiers. À noter que le financement de l'investissement sur fonds propres se fait, soit par mobilisation de la CAF (solde entre les dépenses et les charges, c'est-à-dire les économies de gestion, et le solde entre la dotation aux amortissements et la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à ces actifs), soit par prélèvement sur les réserves de l'établissement (fonds de roulement).

En conséquence, il est proposé, au vote du Conseil d'administration, un prélèvement sur le fonds de roulement de 30,56 M€, qui prend en compte le résultat déficitaire de 13,47 M€.

Le prélèvement sur fonds de roulement permettra de financer les opérations d'investissement votées par le CA et programmées au budget 2025, dont les plus importantes sont :

- La programmation des opérations relevant du programme pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I) pour un prélèvement de 17,82 M€. Pour les opérations ayant un impact sur le fonds de roulement, il s'agit :
 - o Des opérations prévues pour la relocalisation des agents et usagers du campus lettres pendant les travaux sur ledit campus, opération estimée à 2 M€ ;
 - o Des travaux réalisés dans le cadre du gros entretien-renouvellement pour 4,64 M€, ce qui inclut la mise en sécurité de la FST ;

- Des travaux d'amélioration énergétique pour 4,64 M€ également dont 1,74 M€ liés aux travaux d'amélioration énergétique réalisés dans le cadre du marché global de performance et 1,35 M€ pour la rénovation de l'IUT de St Avold ;
- Des autres travaux d'adaptation fonctionnelle pour 3,75 M€, dont 1,15 M€ pour les travaux sur ISGMP et 0,71 M€ pour les travaux sur le mur d'escalade ;
- Des opérations de mise en accessibilité pour 2,17 M€.
- Le financement pour 7,65 M€ des investissements courants des entités (hors opérations pluriannuelles), résultant d'une CAF inférieure aux montants des dépenses courantes d'investissement ;
- Le financement des investissements mobiliers de l'établissement, parmi lesquels on trouve le financement de la mise à niveau de l'infrastructure WiFi pour 0,60 M€, mais également les investissements dans le cadre de Lothaire pour 0,57 M€, des équipements numériques liés au renouvellement des serveurs virtuels pour 0,45 M€ ;
- L'impact du paiement des loyers d'investissement et du remboursement de l'emprunt auprès de la BEI pour les PPP, avec un impact de 3,36 M€ sur le fonds de roulement.

Une variation à la baisse du fonds de roulement de 30,56 M€ essentiellement due :

- au programme pluriannuel d'investissement immobilier pour plus de 17 M€ de travaux autofinancés par l'établissement en 2025,
- au financement des dépenses courantes de l'investissement (hors opérations pluriannuelles) pour 7,65 M€ en raison d'une CAF insuffisante,
- au retraitement comptable des PPP pour 3,36 M€.

3.4. L'évolution du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un indicateur important. Il représente le besoin de financement à court terme résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à l'activité de l'établissement. Le BFR d'une université est structurellement négatif parce que les encaissements précèdent globalement les décaissements, c'est-à-dire que l'on encaisse plus vite que l'on ne dépense.

Toutefois, pour l'Université de Lorraine, le niveau du BFR attendu au 31 décembre 2025 est de 16,54 M€. Par rapport à 2024, le BFR augmente de 11,50 M€.

Exercices (en M€ au 31/12)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 Budget rectificatif	2025 Budget initial
Besoin en fonds de roulement (BFR)	72,447	69,064	62,684	37,623	19,115	5,048	16,543

Le niveau du besoin en fonds de roulement est actuellement fortement positif compte tenu de l'inscription en ressources de financement de la dotation de l'État qui a permis de garantir le financement des deux PPP. Cette subvention de l'État est réduite chaque année par l'apurement de nos dettes financières, à l'inverse de ce qui se passe au fonds de roulement (cf. point 3.3.3).

On peut noter que le besoin en fonds de roulement serait négatif sans la comptabilisation des PPP et qu'il se situerait aux alentours de - 44 M€, traduisant le fait que les activités ont tendance à générer un excédent de fonds de roulement, à savoir que l'établissement encaisse plus vite qu'il ne dépense. Toutefois, sur l'exercice 2025, on attend une augmentation du besoin en fonds de roulement, ce qui indique que celui-ci vient dégrader la trésorerie de l'établissement. Cela provient essentiellement du fait que l'établissement va réaliser des dépenses sur des projets sur lesquels il a déjà perçu d'importantes avances (LUE, autres PIA/France 2030, Mundus notamment) qui avaient diminué alors le besoin en fonds de roulement sur les exercices précédents. C'est cette tendance que l'on peut observer dans le tableau 8, avec un prélèvement prévu sur la trésorerie fléchée.

3.5. La soutenabilité budgétaire

Au sortir de l'appréciation de ces trois critères, le budget initial 2025 apparaît comme soutenable, bien que le ratio des charges de personnel sur les produits encaissables dit « Dizambourg » approche le seuil de 83 %, du fait de l'impact de la prise en charge de la totalité de l'augmentation de 4 points du CAS Pensions par l'établissement, sans qu'une recette ne vienne compenser cette charge supplémentaire.

La trésorerie attendue permettrait de couvrir 44 jours de CP de fonctionnement et masse salariale, soit au-delà du seuil de 30 jours. Le fonds de roulement permettrait d'en couvrir 53, mais seulement 21 si les écritures relatives aux PPP sont retraitées, ce qui ne situe l'établissement que 6 jours au-dessus du seuil limite de 15 jours.

La soutenabilité du budget s'apprécie également par le solde budgétaire, l'analyse de l'équilibre financier à travers les variations du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie, ainsi que par le niveau de trésorerie lié aux opérations fléchées. En effet, la soutenabilité correspond au croisement de la pérennité (engagements et fonds de roulement) et de la faisabilité (solde budgétaire et trésorerie). Le tableau ci-après reprend ces principaux éléments.

	Compte financier	Budget initial	Budget rectificatif	Budget initial	Variation
	2023	2024	2024	2025	par rapport au BR
Solde budgétaire (SB)	- 5,306	- 32,142	- 0,925	- 40,544	- 39,619
Solde des opérations non budgétaires	- 1,421	- 3,493	- 1,761	- 1,512	0,249
Variation du fonds de roulement (Δ FR)	- 25,235	- 31,356	- 16,752	- 30,561	- 13,809
Variation du besoin en fonds de roulement (Δ BFR)	- 18,508	4,279	- 14,067	11,495	25,562
Variation de la trésorerie (Δ T)	- 6,727	- 35,635	- 2,686	- 42,056	- 39,37

Les indicateurs financiers apparaissent comme nettement dégradés par rapport au budget rectificatif de 2024. On constate un prélèvement sur fonds de roulement de plus de 30 M€, cet impact étant directement lié à la présentation d'un résultat déficitaire de 13,47 M€ et d'une CAF en baisse à 1,45 M€, soit quasiment réduite à 0, ce qui signifie que la quasi-totalité des investissements réalisés en 2025, y compris ceux relevant de l'activité courante de l'établissement, seront financés via un prélèvement sur fonds de roulement, ce qui n'est pas une trajectoire que l'on peut qualifier de soutenable.

Ces dégradations résultent des dernières décisions de l'État qui ont été, pour grande partie, non accompagnées financièrement et donc prises en charge par l'établissement (mesures de revalorisation salariale prises en charge pour moitié par l'établissement, et augmentation du CAS Pensions présentée comme étant prise en charge en totalité par l'établissement), à quoi s'ajoutent l'impact mécanique du GVT mais aussi l'impact de l'inflation subie par l'établissement sur les dernières années, sans que les ressources ne suivent la même trajectoire, ressources qui risquent même de diminuer pour certaines (apprentissage notamment).

Bien que ne présentant pas de risque d'insolvabilité sur l'exercice, avec des indicateurs sur le fonds de roulement et la trésorerie qui sont au-dessus des seuils d'alerte fixés, la situation est néanmoins préoccupante, et la trajectoire financière de l'établissement doit également être observée dans une perspective pluriannuelle, en tenant compte de l'impact des opérations pluriannuelles programmées à ce jour.

Le tableau ci-dessous décrit l'impact des opérations pluriannuelles sur la trésorerie de l'établissement en intégrant notamment la partie non budgétaire (lignes e et f) relative aux opérations des deux PPP. Ce retraitement permet de calculer l'impact réel en trésorerie de ces deux opérations.

Impact des opérations pluriannuelles (OP) sur la trésorerie	2025	2026	2027	2028 et ultérieures
Trésorerie de l'établissement en début d'exercice (a)	125,749	83,692	37,630	20,196
Recettes budgétaires sur OP (b)	93,972	62,731	60,371	122,925
Dépenses budgétaires sur OP (c)	126,655	107,146	76,132	129,378
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations pluriannuelles (d) = (b) - (c)	- 32,683	- 44,415	-15,761	- 6,453
Opérations de trésorerie portant sur le remboursement du capital de l'emprunt BEI des OP (PPP) (e)	1,622	1,647	1,673	28,202
Position de financement des OP en fin d'exercice (f) = (d) - (e)	- 34,305	- 46,062	- 17,434	- 34,655
Impact sur la trésorerie hors OP (g)	- 7,752			
TRESORERIE AU 31/12 (a) + (f) + (g)	83,692	37,630	20,196	- 14,459

Tous les décalages sur les opérations pluriannuelles engagées sont retracés dans les tableaux 9 et 10.

Ainsi, en projetant les opérations pluriannuelles, la trésorerie dite disponible de l'établissement, car non affectée à une opération, est estimée négative de 14,46 M€. Bien que de nouveaux projets puissent être notifiés et apporter des avances, ce qui permettra de lisser l'impact des opérations en cours sur la trésorerie de l'établissement, celles-ci n'amélioreront pas la trésorerie disponible, car elles seront immédiatement compensées par de nouvelles dépenses.

Situation actuelle et défis à venir :

La trésorerie disponible pourrait rester négative sur les exercices à venir, reflétant le dynamisme de l'établissement en matière d'investissements. Toutefois, ce déficit n'est budgétairement soutenable que si des ressources supplémentaires peuvent être dégagées sur l'activité courante de l'établissement. Or, les projections montrent un impact négatif de - 7,75 M€ en 2025 sur la trésorerie courante, alors que cet indicateur devrait être positif pour permettre l'autofinancement des projets pluriannuels.

La question de la soutenabilité financière devient ainsi cruciale pour assurer le maintien des opérations courantes et la poursuite des projets inscrits à ce jour.

Les difficultés financières de l'établissement, déjà présentes avant 2025 (financement de son parc immobilier, financement pour moitié des mesures de revalorisation salariale, financement complet du glissement vieillissement-technicité...), sont aggravées cette année par l'augmentation non compensée de 4 points du CAS Pensions, entraînant un coût supplémentaire de 8 M€. Cette charge supplémentaire pénalise particulièrement l'université en raison de son engagement envers l'emploi titulaire. Ces annonces récentes doivent à présent être prises en compte par l'université afin de réfléchir à la manière d'assurer la soutenabilité financière de l'établissement, qui n'est pour le moment pas assurée. S'il n'y a pas de risque de défaut de trésorerie sur les trois exercices suivants, compte tenu des avances sur projets qui seront perçues sur les prochains exercices, et non programmées à ce jour, il reste nécessaire de rapidement réagir afin de s'assurer que les nouveaux critères de soutenabilité puissent être respectés lors de la présentation des futurs budgets, et confirmés lors la production des comptes financiers.

Premiers arbitrages effectués et mesures à prévoir pour garantir la soutenabilité financière de l'établissement :

Compte tenu d'un contexte d'accroissement des charges, l'établissement avait déjà réalisé des efforts importants sur les derniers exercices, en diminuant les allocations accordées aux entités de 3 M€, mais également en procédant à l'augmentation des frais de gestion.

Compte tenu des nouvelles difficultés imposées notamment par la prise en charge, sans moyens supplémentaires, de l'augmentation du CAS Pensions, l'établissement a déjà procédé à des premiers arbitrages en fin d'année 2024, en déprogrammant des investissements importants (nouveau magasin central, réorganisation des présidences, rénovation énergétique de l'IUT de Metz, travaux sur la Bouzule, réduction du volume des dépenses sur la mise en accessibilité, et sur les travaux de gros entretien renouvellement) mais qui ne sont pas encore suffisants pour garantir la soutenabilité financière à long terme de l'établissement.

Cette situation critique remet en question non seulement la capacité de l'établissement à réaliser des investissements, mais même à maintenir son activité courante dans des conditions optimales. Les perspectives budgétaires pour 2025 imposent une réflexion sur de nouvelles sources de recettes et de réduction des coûts.

Ces pistes devront nécessairement passer par un débat démocratique au sein des instances, dans la mesure où l'impact sur les agents, les usagers et la qualité de service rendu peut être important en fonction des choix retenus (gel de postes, contribution plus forte des entités aux dépenses mutualisées, rationalisation de certaines activités, renoncement à certains investissements programmés mais à maturité encore modérée, diminution du volume des investissements de

maintien programmés), ce qui nécessite que le contexte soit compris par la communauté, que ces choix soient débattus, et réfléchis par rapport à la portée qu'ils pourront avoir.

Nécessité en parallèle d'un soutien renforcé de l'État

Face à cette situation sans précédent, il est impératif que l'État apporte un soutien financier supplémentaire pour compenser ces nouvelles charges. Sans une intervention rapide, l'établissement risque de compromettre la qualité de ses missions de service public, pourtant essentielles à son rayonnement et à son attractivité.

En conclusion, l'université est confrontée en 2025 à des choix budgétaires difficiles qui auront des répercussions significatives sur son fonctionnement et ses investissements futurs. Si l'établissement doit trouver des solutions afin de réduire ses dépenses, et développer ses ressources, sujets sur lesquels l'établissement a déjà commencé à travailler, le rétablissement du soutien de l'État à hauteur des nouvelles charges dont il est à l'initiative est crucial pour assurer la soutenabilité financière de l'établissement, garantir la qualité du service public, et son rôle au sein des territoires. À défaut, le maintien de la soutenabilité financière de l'établissement ne pourra se faire qu'au détriment du service rendu, et accélèrera la paupérisation de l'établissement, et des territoires. Cette situation est d'autant plus contre-productive pour la région et a fortiori pour le pays où l'université joue un rôle clé dans la dynamisation des territoires grâce à ses partenariats avec les acteurs locaux, publics ou privés, sans oublier sa contribution en matière de recherche dans des domaines porteurs comme l'intelligence artificielle, les énergies nouvelles, les ressources naturelles, les nouvelles technologies, et de manière générale sur l'ensemble des transitions que connaît la société et qui sont au cœur de la stratégie scientifique des partenaires de l'Isite Lorraine Université d'Excellence et de l'Université de Lorraine en particulier. Outre ces domaines porteurs, la richesse de l'université réside également – surtout – dans la production de nouvelles connaissances qui sont autant de sources potentielles d'innovations futures et de progrès dont le sacrifice aujourd'hui sera inestimable demain. Réduire ses capacités d'action risque de compromettre des initiatives innovantes au service de la société et de l'économie locale, freinant ainsi le potentiel de croissance et d'innovation pour l'ensemble de la région, et pour la nation.

Le budget initial 2025

PRESENTATION DU DOCUMENT BUDGETAIRE

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'organisme. Le budget doit respecter les grands principes des finances publiques. La budgétisation des crédits s'appuie sur leurs règles de consommation

Les crédits inscrits au budget sont constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiements (CP), les autorisations d'engagement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice, et les crédits de paiement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'exercice (article 180 du décret GBCP¹). Les recettes sont inscrites au budget pour leur montant prévisionnel.

L'élaboration et l'exécution du budget en AE/CP supposent une programmation budgétaire. La logique de pilotage portée par le décret GBCP induit la mise en place au sein des organismes d'un processus de programmation budgétaire et de son éventuelle actualisation, par lequel ils planifient les moyens nécessaires à la réalisation de leur activité. Pour apporter une visibilité à moyen terme, la programmation doit être pluriannuelle. La programmation pluriannuelle permet de planifier les dépenses sur une durée dépassant celle d'un exercice, jusqu'au dénouement des dépenses considérées. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle, le budget annuel de l'organisme correspond à la partie de la programmation correspondant à l'exercice considéré.

L'article 175 du décret GBCP prévoit que le budget comprenne :

1. Les autorisations budgétaires constituées des autorisations d'emplois, des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des prévisions de recettes de l'exercice ainsi que du solde budgétaire en résultant ;
2. Un tableau présentant l'équilibre financier résultant, d'une part, du solde budgétaire mentionné au 1°, d'autre part des opérations de trésorerie définies à l'article 196 ;
3. Un compte de résultat prévisionnel et un état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés. Ces prévisions sont présentées conformément aux normes établies pour la comptabilité générale, mentionnées à l'article 54.

1. Autorisations budgétaires

Par le vote des autorisations budgétaires, l'organe délibérant fixe la limite supérieure des emplois de l'organisme et des dépenses pouvant être engagées juridiquement (autorisations d'engagement) et payées (crédits de paiement) sur l'exercice. Il se prononce également sur les prévisions de recettes et sur le solde budgétaire, représentant la différence entre les prévisions de recettes et les crédits de paiement de l'exercice.

2. Tableau d'équilibre financier

A côté des autorisations budgétaires, l'organe délibérant vote également un tableau présentant l'équilibre financier, qui permet de déterminer la variation de trésorerie sur l'exercice. Cette variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires mais affectent la trésorerie (remboursements d'emprunts, opérations au nom et pour le compte de tiers, autres décaissements et encaissements sur compte de tiers, gérés en comptes de tiers par l'organisme pour son propre compte).

Le tableau d'équilibre financier retrace ainsi les moyens financiers de couverture d'un solde budgétaire déficitaire par l'excédent résultant des opérations de trésorerie, ou les besoins d'utilisation d'un solde budgétaire excédentaire. Il permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement ; de l'organisme, que ce soit par prélèvement (ou abondement) de la trésorerie ou par recours à l'emprunt (ou remboursement).

¹ décret GBCP n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

3. Etats relatifs à la situation patrimoniale

Enfin, l'organe délibérant vote un compte de résultat prévisionnel, la capacité d'autofinancement qui en découle, et un état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, apportant une vision complémentaire aux autorisations budgétaires et au tableau d'équilibre financier.

Ces deux derniers états en comptabilité budgétaire apportent en effet une vision du bas de bilan (trésorerie) tandis que les états en comptabilité générale apportent une vision du haut de bilan (fonds de roulement).

L'élaboration d'un budget rectificatif permet d'enregistrer les modifications des autorisations et des prévisions apportées en cours d'exercice budgétaire afin d'ajuster le budget initial. Aux termes de l'article 177 du décret GBCP, les budgets rectificatifs sont préparés, votés et approuvés dans les mêmes conditions que le budget initial.

Les crédits étant limitatifs et spécialisés par enveloppe (personnel, fonctionnement et investissement), toute modification du montant des enveloppes approuvée en budget initial suppose le vote préalable de l'organe délibérant d'un budget rectificatif, à l'exception des mouvements intervenant dans le cadre de la fongibilité asymétrique.

A noter que depuis le passage à la GBCP, l'établissement s'est doté d'une enveloppe « Recherche » permettant de suivre l'ensemble des opérations pluriannuelles de la mission recherche. La limitativité des crédits doit donc s'apprécier au sein de chacune des enveloppes « Recherche » et « Hors recherche » dans le respect des enveloppes budgétaires (personnel, fonctionnement et investissement), à l'exception de l'enveloppe « Recherche » où la fongibilité est autorisée entre les enveloppes de fonctionnement et d'investissement.

Le dossier de présentation du budget rectificatif est identique à celui du dossier de budget initial et comprend les tableaux suivants :

- Tableau 1 : Autorisations d'emplois (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine ;
- Tableau 4 : Equilibre financier (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 5 : Opérations pour compte de tiers ;
- Tableau 6 : Situation patrimoniale (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 7 : Plan de trésorerie ;
- Tableau 8 : Opérations sur recettes fléchées ;
- Tableau 9 : Opérations pluriannuelles (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 10 : Opérations pluriannuelles détaillées et programmation.

Les tableaux 1, 2, 4, 6 et 9 sont soumis au vote du conseil d'administration ; les tableaux 3, 5, 7, 8 et 10 sont obligatoirement présentés à l'organe délibérant pour son information, afin d'éclairer et de justifier les tableaux soumis au vote.

Depuis le budget initial 2022, le budget de l'établissement de l'Université ne comprend plus de budget annexe suite à la dissolution de la Fondation NIT et au transfert de ces actifs à la Fondation ID+ Lorraine.

Enfin, Le budget rectificatif est accompagné d'une note de présentation établie par l'ordonnateur, destinée à éclairer les membres du conseil d'administration sur la nature et les enjeux des décisions soumises à leur approbation.

Tableau 1 : Autorisations d'emplois Budget initial 2025

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Catégories d'emplois		Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat* (A)	
				Budget rectificatif 2024	Budget initial 2025
				En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	2 753	2 745	
		CDI	12	15	
	Non permanents	CDD	760	765	
S/total EC				3 525	3 525
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS				-	-
BIATSS	Permanents	Titulaires	1 957	1 946	
		CDI	186	190	
	Non permanents	CDD	374	381	
S/total Biatoss				2 517	2 517
Totaux				6 042	6 042

(1)

Emplois financés hors SCSP (B)	
Budget rectificatif 2024	Budget initial 2025
En ETPT	En ETPT
35	37
427	450
462	487
235	240
486	556
721	796
1 183	1 283

Global (C) = (A) + (B)	
Budget rectificatif 2024	Budget initial 2025
En ETPT	En ETPT
2 753	2 745
47	52
1 187	1 215
3 987	4 012
1 957	1 946
421	430
860	937
3 238	3 313
7 225	7 325
Plafond global des emplois voté par le CA**	

(2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés **Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))**

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

**Tableau 2 : Autorisations budgétaires du Budget Principal
Budget initial 2025**

MAIRIE DE COMBES, D'ADMINISTRATION

Dépenses								
	Compte financier 2023		Budget rectificatif 2024		Budget initial 2025		Ecart entre BR et BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	534 454 170	534 454 170	554 000 000	554 000 000	574 080 000	574 080 000	20 080 000	20 080 000
<i>dont contribués 043 personnes</i>	144 400 990	144 400 990	145 200 000	145 200 000	153 200 000	153 200 000	8 000 000	8 000 000
Fonctionnement	107 172 283	107 479 735	122 720 000	108 575 000	112 426 758	109 531 893	-10 293 242	956 893
Investissement	40 180 526	54 546 645	47 590 000	51 750 000	69 567 505	55 934 881	21 977 505	4 184 881
TOTAL	681 806 980	696 480 550	724 310 000	714 325 000	756 074 263	739 546 774	31 764 283	25 221 774

Recettes				
Compte financier 2023	Budget rectificatif 2024	Budget initial 2025	Ecart entre le BR et le BI	
619 180 561	633 806 899	638 370 700	4 563 801	Recettes globalisées
529 118 528	536 520 797	535 414 307	-1 106 490	Subvention pour charges de service public
1 315 982	1 997 628	2 165 572	167 946	Autres financements de l'Etat
4 002 665	4 186 760	4 000 000	-186 760	Fiscalité affectée
12 095 292	14 657 600	17 587 095	2 929 495	Autres financements publics
72 648 094	76 444 116	79 203 726	2 750 610	Recettes propres
71 993 677	79 592 816	80 631 698	-18 961 118	Recettes fléchées
36 610 645	29 162 569	30 543 850	1 381 281	Financements de l'Etat fléchés
33 203 135	46 532 878	27 473 133	-19 059 745	Autres financements publics fléchés
2 179 897	3 897 369	2 614 715	-1 262 654	Recettes propres fléchées
691 174 238	713 399 715	699 002 398	-14 297 317	TOTAL

Solde budgétaire (excédent)								
------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

5 306 312	925 285	40 544 378	39 618 091	Solde budgétaire (déficit)
------------------	----------------	-------------------	-------------------	-----------------------------------

**Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine
Budget initial 2025**

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des dépenses par destination

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150 - FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	566 395 528	566 395 528	109 470 797	106 571 932	69 325 155	55 701 894	745 191 480	728 669 354
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	156 103 306	156 103 306	6 774 452	6 427 276	4 955 135	5 146 885	167 832 893	167 677 467
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	121 284 740	121 284 740	14 665 392	14 878 749	2 405 358	2 456 146	138 355 490	138 619 635
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	866 187	866 187	395 660	395 660	-	-	1 261 847	1 261 847
D105 - Bibliothèques et documentation	12 023 419	12 023 419	2 728 002	2 743 002	107 500	174 500	14 858 921	14 940 921
D106 - Recherche univ. en sciences de la vie, biotechnologie et santé	30 748 026	30 748 026	6 107 765	6 439 454	1 995 776	1 398 976	38 851 567	38 586 456
D107 - Recherche univ. en mathématiques, STIC, micro et nanotechnologies	34 405 000	34 405 000	4 505 128	4 314 268	2 208 773	2 183 773	41 118 901	40 903 041
D108 - Recherche univ. en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	57 977 944	57 977 944	8 606 829	8 678 722	3 936 636	5 975 035	70 521 409	72 631 701
D109 - Recherche univ. en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche univ. en sc. de la terre, de l'univers et de l'environnement	11 648 450	11 648 450	2 078 115	2 088 002	952 347	1 162 537	14 678 912	14 898 989
D111 - Recherche univ. en sciences de l'homme et de la société	52 480 823	52 480 823	3 024 136	3 054 416	154 153	156 153	55 659 112	55 691 392
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	7 321 078	7 321 078	7 342 437	7 409 038	4 668 533	3 298 117	19 332 048	18 028 233
D113 - Diffusion des savoirs et musées	301 988	301 988	630 315	676 315	18 000	18 000	950 303	996 303
D114 - Immobilier	11 356 222	11 356 222	34 663 559	34 526 777	41 589 375	26 874 929	67 609 156	72 757 928
D115 - Pilotage et support	69 878 345	69 878 345	17 949 007	14 940 253	6 333 569	6 856 843	94 160 921	91 675 441
Programme 231 - VIE ETUDIANTE	7 684 472	7 684 472	2 955 961	2 959 961	242 350	232 987	10 882 783	10 877 420
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes	13 155	13 155	-	-			13 155	13 155
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	7 671 317	7 671 317	2 955 961	2 959 961	242 350	232 987	10 869 628	10 864 265
Total	574 080 000	574 080 000	112 426 758	109 531 893	69 567 505	55 934 881	756 074 263	739 546 774

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

**Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine
Budget initial 2025**

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des recettes par origine

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	535 414 307								535 414 307
Droits d'inscription					13 942 669			-	13 942 669
Formation continue, diplômes propres et VAE					34 000 000			-	34 000 000
Taxe d'apprentissage					2 900 000			-	2 900 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 612 340			-	1 612 340
Valorisation					7 100 446			-	7 100 446
ANR investissements d'avenir						22 454 269		-	22 454 269
ANR hors investissements d'avenir				5 502 244			7 331 141		12 833 385
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				2 182 379			4 399 314		6 581 693
Subventions d'exploitation et financement des actifs - UE				4 459 865			9 818 798		14 278 663
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		2 165 572		5 442 607	3 337 988	8 089 581	5 923 880	432 012	25 391 640
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					10 000			10 000	20 000
Autres recettes			4 000 000		16 300 283			2 172 703	22 472 986
Total	535 414 307	2 165 572	4 000 000	17 587 095	79 203 726	30 543 850	27 473 133	2 614 715	699 002 398
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									40 544 376

**Tableau 4 : Équilibre financier
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)			
	Budget initial 2024	Budget rectificatif 2024	Budget initial 2025
Solde budgétaire (déficit)	32 142 031	925 285	40 544 376
Remboursements d'emprunts (capital)	1 596 944	1 617 157	1 621 880
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	11 196 743	14 876 326	12 675 080
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	44 937 718	17 418 768	54 841 336
ABONDEMENT de la trésorerie	0	0	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	<i>0</i>	<i>10 262 505</i>	
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>			
TOTAL DES BESOINS	44 937 718	17 418 768	54 841 336

Financements (couverture des besoins)			
Budget initial 2025	Budget rectificatif 2024	Budget initial 2024	
			Solde budgétaire (excédent)
2 641	24 227	4 209	Nouveaux emprunts (capital)
12 782 044	14 708 826	9 298 424	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
0	0	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
12 784 685	14 733 053	9 302 633	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
42 056 651	2 685 715	35 635 085	PRELEVEMENT de la trésorerie
<i>17 450 678</i>		<i>9 453 854</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>24 605 973</i>	<i>12 948 220</i>	<i>26 181 231</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
54 841 336	17 418 768	44 937 718	TOTAL DES FINANCEMENTS

**Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers
Budget initial 2025**

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
ANR	47310000	Projet CAUSALI	215 563	215 563
ANR	47310000	Projet DYLT	125 496	125 496
ANR PIA	47310000	Projet PLEIADES	27 000	
ANR PIA	47310000	Projet LUE	594 059	594 059
Communauté Européenne	47310000	Erasmus Mundus Densys 2019-2023	271 003	
Communauté Européenne	47310000	Erasmus Mundus Densys 2.0	90 000	
Agence Europe Education Formation	47310000	MILLION OF ERASMUS	1 600	
ANR	47310000	Projet LULABAT	187 391	187 391
ANR	47310000	Projet BIOVALOR	96 215	96 215
ANR	47310000	Projet DEFMAL	561 914	561 914
Agence Europe Education Formation	47310000	HERAWS Erasmus +	53 200	53 200
MAIF	47310000	Projet BIOMARQUEURS	47 500	47 500
ANR	47310000	Projet Ora-NEAT	91 837	227 469
Agence Europe Education Formation	47310000	Projet FUTURE	61 000	61 000
ANR	47310000	Projet ENACT	2 500 000	2 500 000
ANR	47310000	Projet DEAMONHYC 2023-2027	249 086	249 086
Sous-total			5 172 864	4 918 893
MENESRI	46710000	Bourses AMI	960 400	1 047 600
TVA	44500000	TVA	6 541 816	6 815 551
Autres opérations pour comptes de tiers			0	0
TOTAL			12 675 080	12 782 044

**Tableau 6 : Situation patrimoniale du Budget Principal
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte Financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Budget Initial 2025	Ecart entre le BR et le BI	PRODUITS	Compte Financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Budget Initial 2025	Ecart entre le BR et le BI
Personnel	527 597 156	546 800 000	566 420 000	19 820 000	Subventions de l'Etat (SCSP)	529 118 528	536 520 797	535 414 307	-1 106 490
dont charges de pensions civiles*	144 385 325	145 200 000	153 200 000	8 000 000	Fiscalité affectée	4 002 665	4 186 760	4 000 000	-186 760
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	159 267 680	161 116 973	162 320 000	1 203 027	Autres subventions	50 635 974	60 300 000	69 090 000	8 790 000
					Autres produits	103 745 197	104 701 411	106 763 411	2 062 000
TOTAL DES CHARGES	686 864 836	707 716 973	728 740 000	21 023 027	TOTAL DES PRODUITS	687 502 364	705 708 968	715 267 718	9 558 750
Résultat prévisionnel : bénéfice	637 528	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte	-	2 008 005	13 472 282	11 464 277
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	687 502 364	707 716 973	728 740 000	21 023 027	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	687 502 364	707 716 973	728 740 000	21 023 027

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Compte Financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Budget Initial 2025	Ecart entre le BR et le BI
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	637 528	-2 008 005	-13 472 282	-11 464 277
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	42 508 571	46 222 856	46 920 000	697 144
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 701 367	1 350 000	1 350 000	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	2 489	4 117	0	-4 117
- produits de cession d'éléments d'actifs	52 891	32 157	39 000	6 843
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	27 388 770	30 051 411	30 613 333	561 922
= CAF ou IAF*	11 005 539	12 785 400	1 445 385	-11 340 015

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte Financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Budget Initial 2025	Ecart entre le BR et le BI	RESSOURCES	Compte Financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Budget Initial 2025	Ecart entre le BR et le BI
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	11 005 539	12 785 400	1 445 385	-11 340 015
Investissements	55 348 685	48 556 218	52 736 218	4 180 000	Financement de l'actif par l'Etat	14 371 404	15 000 000	16 500 000	1 500 000
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	7 938 525	7 300 000	7 550 000	250 000
Immobilisations financières	47 017 438			0	Autres ressources	69 259	32 157	39 000	6 843
Remboursement des dettes financières	3 271 181	3 314 002	3 359 676	45 674	Augmentation des dettes financières	47 017 438			0
TOTAL DES EMPLOIS	105 637 305	51 870 220	56 095 894	4 225 674	TOTAL DES RESSOURCES	80 402 167	35 117 557	25 534 385	-9 583 172
AUGMENTATION du FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-	DIMINUTION du FONDS DE ROULEMENT	25 235 138	16 752 663	30 561 509	13 806 847

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Compte Financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Budget Initial 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (+) ou PRELEVEMENT (-)	-25 235 138	-16 752 663	-30 561 509
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-18 508 214	-14 066 948	11 495 142
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou RELEVEMENT	-6 726 924	-2 685 715	-42 056 651
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	147 549 251	130 796 588	100 235 079
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	19 115 014	5 048 066	16 543 208
Niveau de la TRESORERIE	128 434 237	125 748 522	83 691 871

**Tableau 7 : Plan de trésorerie
Budget initial 2025**

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
SOLDE INITIAL (début de mois)	125 748 522	215 228 774	163 396 707	114 883 196	203 024 344	154 826 223	102 240 093	244 187 737	196 580 969	151 923 468	189 171 027	141 682 512		
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	141 352 326	5 772 000	8 195 000	142 635 577	6 285 000	4 440 000	198 734 258	4 335 000	10 778 000	91 260 146	12 304 726	12 278 667	638 370 700	
Subvention pour charges de service public	133 853 577		0	133 853 577	0	0	187 395 007	0	0	80 312 146	0	0	535 414 307	
Autres financements de l'Etat	100 000	172 000	125 000	102 000	225 000	70 000	198 000	95 000	58 000	178 000	251 000	591 572	2 165 572	
Fiscalité affectée	2 128 749						1 871 251						4 000 000	
Autres financements publics	1 250 000	1 400 000	1 500 000	1 800 000	1 450 000	1 500 000	1 690 000	590 000	770 000	850 000	2 100 000	2 687 095	17 587 095	
Recettes propres	4 020 000	4 200 000	6 570 000	6 880 000	4 610 000	2 870 000	7 580 000	3 650 000	9 950 000	9 920 000	9 953 726	9 000 000	79 203 726	
Recettes budgétaires fléchées	3 341 000	3 770 000	5 860 000	6 825 000	3 224 000	3 842 000	7 180 000	2 760 000	3 606 710	8 220 000	5 150 000	6 872 988	60 631 688	
Financements de l'Etat fléchés	2 270 000	1 200 000	4 340 000	3 950 000	500 000	920 000	4 300 000	550 000	720 000	6 400 000	2 100 000	3 293 850	30 543 850	
Autres financements publics fléchés	800 000	2 500 000	1 500 000	2 800 000	2 700 000	2 900 000	2 600 000	2 200 000	2 500 000	2 600 000	2 500 000	2 873 133	27 473 133	
Recettes propres fléchées	271 000	70 000	20 000	75 000	24 000	22 000	260 000	10 000	386 710	220 000	550 000	706 005	2 614 715	
Opérations non budgétaires	293	293	293	293	293	168	168	168	168	168	168	168	2 641	
Emprunts : encaissements en capital													0	
Prêts : encaissements en capital	293	293	293	293	293	168	168	168	168	168	168	168	2 641	
Dépôts et cautionnements													0	
Opérations gérées en compte de tiers	2 657 051	1 975 322	476 085	944 827	1 487 207	734 407	514 413	1 255 848	378 324	371 124	1 632 196	355 240	12 782 044	
TVA encaissée	157 051	1 556 282	241 194	254 553	1 157 444	105 847	286 944	1 130 352	378 324	371 124	821 196	355 240	6 815 551	
Dispositifs d'intervention pour compte de	2 500 000	419 040	234 891	690 274	329 763	628 560	227 469	125 496			811 000		5 966 493	
Autres encaissements d'opérations gérées													0	
TOTAL	147 350 669	11 517 615	14 631 378	150 405 697	10 996 500	9 016 575	206 408 839	8 351 016	14 763 202	99 851 438	19 087 090	19 597 063	711 787 083	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	51 784 252	57 183 169	54 348 231	55 200 690	52 834 557	54 980 484	57 045 769	52 454 902	53 420 593	52 465 366	54 937 694	64 808 696	661 464 398	
Personnel	42 948 792	45 429 076	44 083 201	43 897 058	45 028 811	45 651 081	46 777 640	48 834 623	44 404 103	45 737 517	44 968 086	48 537 851	546 297 839	
Fonctionnement	6 587 277	9 355 354	8 165 411	9 123 668	5 670 876	6 842 213	6 762 257	2 864 925	5 935 001	4 782 021	6 622 914	9 220 943	81 932 860	
Investissement	2 248 183	2 398 740	2 099 619	2 179 964	2 134 870	2 487 190	3 505 872	755 353	3 081 489	1 945 822	3 346 694	7 049 902	33 233 699	
Dépenses sur recettes fléchées	5 174 340	5 476 655	5 539 657	5 204 781	6 604 095	5 823 057	6 389 470	3 104 269	5 365 509	8 785 024	10 585 865	11 049 654	78 082 376	
Personnel	2 738 298	2 151 302	2 053 718	2 061 541	2 086 584	2 117 667	2 761 399	2 085 954	1 957 016	2 015 434	2 629 970	3 123 277	27 782 161	
Fonctionnement	787 170	1 839 327	1 796 632	1 504 933	1 037 376	1 866 269	2 053 486	763 621	1 563 017	4 746 550	4 816 018	4 824 634	27 599 033	
Investissement	1 648 871	1 486 026	1 689 307	1 638 307	2 480 135	1 839 120	1 574 586	254 694	1 845 476	2 003 040	3 139 877	3 101 742	22 701 182	
Opérations non budgétaires	403 117	0	0	404 682	0	0	406 252	0	0	407 829	0	0	1 621 880	
Emprunts : remboursements en capital	403 117			404 682			406 252			407 829			1 621 880	
Prêts : décaissements en capital													0	
Dépôts et cautionnements													0	
Opérations gérées en compte de tiers	508 708	689 858	3 157 091	1 454 396	755 969	799 164	619 704	398 614	634 605	965 667	1 052 046	1 639 354	12 675 080	
TVA décaissée	447 508	569 858	525 001	548 046	464 754	513 601	557 704	171 281	507 000	519 664	717 960	999 440	6 541 816	
Dispositifs d'intervention pour compte de	61 200	120 000	2 632 000	906 350	291 215	285 563	62 000	227 333	127 600	446 003	334 086	639 914	6 133 264	
Autres décaissements d'opérations gérées													0	
TOTAL	57 870 417	63 349 682	63 044 839	62 264 549	59 194 621	61 602 706	64 461 195	55 957 785	59 420 702	62 603 879	66 575 605	77 497 704	753 843 734	
SOLDE DU MOIS	89 480 252	-51 832 067	-48 613 511	88 141 148	-48 198 121	-52 586 131	141 947 645	-47 606 769	-44 657 500	37 247 559	-47 488 515	-57 990 642	-42 056 651	
SOLDE CUMULE	215 228 774	163 396 707	114 883 196	203 024 344	154 826 223	102 240 093	244 187 737	196 580 969	151 923 468	189 171 027	141 682 512	83 691 871		
													dont Trésorerie fléchée	
														-17 450 678
														dont Trésorerie sur op. non budgétaires
														-1 512 276

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées
Budget initial 2025

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2025 non dénouées	2025	2026	2027	2028 et s	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		53 826 495	35 310 267	20 490 304	22 262 692	
Recettes fléchées (b)	310 528 958	60 631 698	47 548 915	48 330 522	82 672 522	549 712 615
Financements de l'Etat fléchés	112 618 604	30 543 850	24 814 191	36 649 820	67 272 139	271 898 604
Autres financements publics fléchés	191 420 591	27 473 133	22 516 056	11 640 854	14 812 332	267 862 966
Recettes propres fléchées	6 489 763	2 614 715	218 668	39 848	588 051	9 951 045
	0					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	250 825 264	78 082 376	60 749 222	44 963 126	76 770 598	511 390 586
	0					
Personnel (AE=CP)	0					
AE	84 311 584	27 782 161	26 799 666	19 495 147	23 338 684	181 727 242
CP	84 311 584	27 782 161	26 799 666	19 495 147	23 338 684	181 727 242
Fonctionnement et intervention	0					
AE	83 401 656	27 040 349	17 863 617	12 117 211	14 875 326	155 298 159
CP	77 847 518	27 599 033	19 410 660	12 662 378	17 778 570	155 298 159
Investissement	0					
AE	126 094 987	29 870 529	7 135 402	2 175 487	9 088 781	174 365 186
CP	88 666 163	22 701 182	14 538 896	12 805 601	35 653 344	174 365 186
Soide budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b-c)	59 703 694	-17 450 678	-13 200 307	3 367 396	5 901 924	38 322 029

Autofinancement des opérations fléchées (d)	4 978 881	556 330	27 549	77 918	37 293	5 677 971
--	-----------	---------	--------	--------	--------	-----------

Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	10 856 080	1 621 880	1 647 205	1 672 926	28 201 909	44 000 000
---	------------	-----------	-----------	-----------	------------	------------

Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	53 826 495	35 310 267	20 490 304	22 262 692	-	-
--	------------	------------	------------	------------	---	---

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
C_FC_20-21	FC - 2020-2021	94 943	94 941		94 940			1
C_FC_21-22	FC - 2021-2022	897 231	897 228	0	897 228	0		1
C_FC_22-23	FC - 2022-2023	1 632 664	1 115 303	517 357	1 063 302	569 357	0	1
C_FC_23-24	FC - 2023-2024	1 956 043	1 013 034	785 009	587 148	975 696	158 000	234 998
C_FC_24-25	FC - 2024-2025	1 398 886	58 146	705 638	8 146	445 638	635 102	310 000
C_FC_25-26	FC - 2025-2026	80 000		0		0	80 000	0
C_FC_RES	FC - RÉSERVE	1 020 000	0	160 000	0	30 000	860 000	130 000
C_FC_SHS	FC - SHS	275 538	245 537	30 000	245 538	30 000		-1
C_IRT	FC - IRT	209 191	209 190	0	209 190	0		0
TOTAL CONTRATS DE FC		7 564 496	3 633 379	2 198 004	3 105 492	2 050 891	1 733 102	675 000
F_AILES	AILES	2 273 311	900 372	294 364	890 372	284 364	1 078 575	20 000
F_AMEN_DU	CHAIRE AMÉNAGEMENT DURABEL	528 210	148 210	130 000	148 210	130 000	250 000	0
F_AMPHY	AMPHY	1 047 140	126 544	246 917	126 544	246 917	673 679	-0
F_AP_PACTE	APPORT UL PACTE	866 406	866 403	0	866 401	0	0	2
F_AP_PLEIA	APPORT UL PLÉAIDES	107 213	105 185	2 028	95 189	12 012		1
F_BIOVALOR	BIOVALOR	1 031 809	639 594	231 750	619 594	251 750	160 465	-0
F_CAMEX	CAMEX	97 891	97 891	0	97 891	0		-1
F_CAMEXF	CAMEX FLÉCHÉ	708 094	524 946	183 147	524 944	183 147	0	1
F_CENS_18	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2018	33 562	33 562	0	33 562	0		0
F_CENS_19	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2019	68 897	68 896	0	68 895	0		1
F_CENS_20	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2020	149 397	112 290	37 105	92 290	57 105		0
F_CENS_21	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2021	506 309	506 309	0	506 309	0		0
F_CENS_21F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2021	147 200	147 199		147 199			0
F_CENS_22	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2022	108 354	93 353	15 000	71 353	37 000	0	0
F_CENS_22F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2022	259 412	117 970	141 441	117 970	141 441	0	0
F_CENS_23	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2023	109 584	109 382	200	109 381	200	0	1
F_CENS_23F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2023	56 121	47 174	8 946	47 175	8 946	0	-1
F_CENS_24	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2024	458 665	207 824	245 841	115 824	337 841	5 000	0
F_CENS_24F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2024	174 500	35 000	76 900	35 000	76 900	62 600	0
F_CENS_25F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2025	65 000		65 000		65 000	0	0
F_CENS_RES	RÉSERVE - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	815 000	0	485 000	0	270 000	330 000	215 000
F_CHIREX	CHIREX	776 277	776 275	0	776 275	0		0
F_COM_22	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2022	284 533	284 529		284 528			1
F_COM_23	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2023	400 567	389 835	10 731	389 834	10 731		1
F_COM_24	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2024	12 000	12 000	0	12 000	0		0
F_CONC_21	CONCOURS ÉCOLES - 2021	552 671	552 670		552 669			1
F_CONC_23	CONCOURS ÉCOLES - 2023	1 762 388	1 762 387		1 762 386			66

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
F_CONC_24	CONCOURS ÉCOLES - 2024	1 714 818	1 331 779	383 039	1 079 659	635 159		0
F_CONC_25	CONCOURS ÉCOLES - 2025	1 677 552	0	1 300 552	0	1 054 552	377 000	246 000
F_CORDE_21	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2021	9 750	9 749	0	9 749	0		0
F_CORDE_22	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2022	59 000	59 000		58 999			0
F_CORDE_23	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2023	354 635	354 635	0	354 634	0		0
F_CORDE_24	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2024	347 840	13 000	334 840	13 000	334 840	0	0
F_CORDF_21	CORDÉES DE LA RÉUSSITE FLÉCHÉ - 2021	146 000	146 000		146 000			0
F_CPJ	PROJETS CENTRE P. JANET	256 035	245 035	11 000	245 033	11 000		1
F_DECARBO	DECARBOCHIM	154 100	0	154 100	0	154 100	0	0
F_DEFIB_23	DÉFIS BOIS - 2023	238 435	238 435		238 434			1
F_DEFIB_24	DÉFIS BOIS - 2024	134 724	134 724	0	134 724	0		-0
F_DEFIB_25	DÉFIS BOIS - 2025	160 000	5 000	155 000	1 230	158 770	0	0
F_DENSYS	MUNDUS DENSYS	3 503 652	3 336 500	167 152	3 136 500	367 152		-1
F_DENSYS_2	MUNDUS DENSYS 2.0	3 886 187	555 000	582 238	205 000	695 000	2 748 949	237 238
F_DIGIAGRO	DIGI-AGRO	149 076	60 823	88 252	60 822	88 252		1
F_EDIH	Projet EDIH	183 933	17 540	72 720	17 540	72 720	93 673	0
F_EMERALD	EMERALD	199 052	2 159	59 233	2 159	59 233	137 660	0
F_ERA_P_20	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2020	196 819	125 729	71 089	125 729	71 089		-0
F_ERA_P_21	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2021	291 355	217 419	73 935	217 418	73 935		1
F_ERA_P_22	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2022	312 352	110 252	202 097	110 252	202 097	0	0
F_ERA_P_23	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2023	193 825	65 381	96 918	50 382	93 918	31 525	17 999
F_ERA_P_24	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2024	293 258	12 751	155 195	12 751	155 195	125 312	0
F_ERA_P_25	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2025	133 280		58 000		58 000	75 280	0
F_ERA_P_NF	PROJETS ERASMUS + NON FLÉCHÉS	409 353	347 891	61 459	307 891	101 459	0	0
F_ERA_P_RE	PROJETS ERASMUS + - RÉSERVE	3 000 000	0	1 100 000	0	1 100 000	1 900 000	0
F_ERASMU21	BOURSES ERASMUS - 2021	1 328 340	1 328 339		1 328 339			0
F_ERASMU22	BOURSES ERASMUS - 2022	2 816 357	2 408 136	408 221	2 408 135	408 221	0	1
F_ERASMU23	BOURSES ERASMUS - 2023	2 162 150	1 884 200	253 000	1 884 200	253 000	24 950	0
F_ERASMU24	BOURSES ERASMUS - 2024	2 947 235	510 456	1 155 428	510 456	1 155 428	1 281 351	0
F_EURECA	EURECA PRO	2 847 486	285 953	402 331	285 953	342 331	2 159 202	60 000
F_EXCELLEN	FRANCE 2030 - EDUCATION ET TERRITOIRES	15 720 135	1 317 870	1 535 224	884 134	1 566 674	12 867 034	402 285
F_FAST2	FAST	260 976	260 974	0	260 974	0		0
F_GENIAL	MUNDUS GENIAL	3 569 272	3 260 919	308 354	3 000 919	568 354		0
F_GREENA	MUNDUS GREENANO	4 142 000	895 000	722 626	205 000	540 686	2 524 374	871 960
F_HALLEODO	HALLE ODONTO	342 410	204 294	138 114	189 294	153 114	0	0
F_HERCULE	HERCULE	217 682	129 291	88 391	129 290	88 391		1
F_HILL	HILL	468 731	225 391	48 660	221 890	52 160	194 679	67

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
F_IMA_IA	IMAGE IA	140 000	68 485	71 515	68 485	71 515	0	-0
F_INSPE	REFORME INSPE	592 809	408 649	184 159	356 184	236 626		-2
F_JMC	PARTENARIAT ENSEIGNEMENT MÉDECINE JMC	450 799	306 246	144 550	305 813	144 983		0
F_MISEI	MUNDUS MISEI	4 268 000	20 000	510 222	5 000	301 222	3 737 778	224 000
F_MSU2021	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2021	149 600	149 599	0	149 599	0		0
F_MSU2023	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2023	2 023 009	1 970 188	30 000	1 970 188	30 000	22 820	0
F_MSU2024	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2024	2 030 000	978 000	1 052 000	978 000	1 052 000		0
F_MSU2025	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2025	2 030 000		978 000		978 000	1 052 000	0
F_ORION	PIA - ORION	18 480 935	4 481 737	1 852 210	3 814 917	1 779 295	12 146 967	739 735
F_PACTE_2	PACTE REGION 2	4 220 217	4 220 203	0	4 220 202	0		1
F_PEEL4	PEEL PHASE 4	1 060 106	1 060 105	0	1 060 104	0		1
F_PEEL4F	PEEL PHASE 4 - FLÉCHÉ	665 840	652 767	13 072	652 767	13 072		0
F_PEEL5	PEEL PHASE 5	661 410	243 968	267 442	243 968	267 442	150 000	0
F_PEEL5F	PEEL PHASE 5 - FLÉCHÉ	548 000	381 419	166 581	314 597	233 403		-1
F_PLEIADES	FRANCE 2030 DEMOES - PLEIADES	4 980 061	3 636 393	1 343 668	3 167 346	1 812 713		2
F_POCES_23	POCES - VOLET 2023	248 275	248 274		248 273			1
F_POCES_24	POCES - VOLET 2024	262 930	201 084	61 848	151 084	111 846		0
F_POCES_25	POCES - VOLET 2025	150 000		150 000		150 000	0	0
F_POST_MED	ARS - POSTES UNIVERSITAIRES TERRITORIAUX	174 000	56 000	58 000	56 000	58 000	60 000	0
F_SANTE	PROJETS SANTÉ ÉTUDIANTE	100 000	99 999		99 999			0
F_SANTEF	PROJETS SANTÉ ÉTUDIANTE - FLÉCHÉ	75 000	75 000		74 999			1
F_SANTESPY	SANTÉ PSY ÉTUDIANTE	197 000	147 000	50 000	147 000	50 000		0
F_TALENTS	CLASSE TALENTS	369 645	197 575	172 069	192 574	177 069		1
F_UFA_RES	PROJETS UFA - RÉSERVE	900 000	0	350 000	0	270 000	550 000	80 000
F_UFA19-20	PROJETS UFA - 2019-2020	147 700	147 699		147 699			0
F_UFA22-23	PROJETS UFA - 2022-2023	544 399	544 396		544 396			0
F_UFA23-24	PROJETS UFA - 2023-2024	819 550	819 548	0	819 547	0		1
F_UFA24-25	PROJETS UFA - 2024-2025	824 200	252 535	571 665	252 035	572 165	0	0
F_UNIGR	UNIGR	124 052	124 050		124 050			1
F_UNIV_INC	UNIV INCLUSIVE DEMONSTRATRICE	1 606 050	7 000	260 000	5 000	252 000	1 339 050	10 000
F_UTTOPIA	UTTOPIA	270 385	270 385	0	270 385	0		0
F_VIRTUAL	VIRTUAL MTI SCHOOL MGN	100 000	0	80 000	0	80 000	20 000	0
F-PASSEREL	ARS - PROJET PASSERELLE	148 720	101 809	46 910	101 809	46 910		-0
TOTAL CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		117 591 008	50 635 535	20 775 447	46 870 318	21 416 425	46 179 923	3 124 238
I_AUTRES	AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT	475 306	440 053	35 250	386 803	68 500		0
I_CCR	AMENAGEMENT CCR	243 000	243 000	0	243 000	0		0
I_COMP	COMP ETAT	12 489 000	516 236	2 935 894	433 736	2 589 294	9 036 870	68 429 100

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
I_CVEC	PROJETS D'INVESTISSEMENT CVEC	991 115	0	422 979	0	0	568 136	422 979
I_CVEC_21	PROJETS CVEC 2021	80 000	10 200	69 800	10 200	69 800		0
I_CVEC_22	PROJETS CVEC 2022	60 590	44 721	15 869	19 984	40 606		0
I_CVEC_23	PROJETS CVEC 2023	477 200	355 200	117 000	354 200	113 000	5 000	5 000
I_CVEC_24	PROJETS CVEC 2024	510 000	133 000	377 000	110 000	370 900	0	29 100
I_CVEC_25	PROJETS CVEC 2025	440 000	0	50 000	0	30 000	390 000	20 000
I_CYBER	PROJET MGN CYBER	67 500	0	67 500	0	67 500	0	0
I_DCML	DATACENTRE MUTUALISÉ LORRAIN	415 399	415 398	0	323 657	91 741		-0
I_DPERF23	PROJETS DIALOGUE DE PERFORMANCE - 2023	790 000	636 066	153 933	441 067	348 933		-0
I_DSGNUM22	PROJETS NUMÉRIQUE - DSG 2022	180 000	144 392	35 609	144 392	35 639		0
I_EONUM	EQUIPEMENTS NUM. HCI	630 000		450 000		450 000	180 000	0
I_ET-LIOS	ET-LIOS	252 453	252 451	0	252 450	0		1
I_FDSTE	EQUIPEMENT - FONDS TE	407 204	407 204	0	249 999	157 204		1
I_INVENT	PROJET INVENTAIRE BIENS	304 500	304 499	0	288 498	16 000		1
I_LOTHAIRE	LOTHAIRE	900 000	546 237	353 762	326 237	573 762	0	0
I_NEIGES	CPER NEIGES	550 000	290 000	200 000	170 000	280 000	60 000	40 000
I_PATRI	PROJETS PATRIMOINE	33 510	33 510		33 510			0
I_PRESI	REORGANISATION PRESIDENCE	421 000	421 000	0	183 000	238 000		-0
I_SAULCY	EQUIPEMENT SAULCY	717 700	637 699	80 000	637 699	80 000		1
I_SURETE	PLAN SÛRETÉ	1 361 185	666 927	438 500	581 926	432 500	255 756	91 001
I_TCOMP	TRAVAUX COMPOSANTE	8 189 640	4 614 143	1 936 273	4 439 681	1 684 941	1 639 219	425 794
I_V3_COLL	PROJETS INVESTISSEMENT COLLÉGIUM	458 126	458 126		458 125			1
I_WIFI	JOUVENCE WIFI	2 161 187	673 916	604 557	613 916	604 557	882 714	60 000
P_F_PP_BS	PPP - FONCTIONNEMENT BRABOIS SANTÉ	36 525 933	8 123 631	1 477 000	7 909 365	1 477 000	26 925 301	214 266
P_F_PP_MIM	PPP - FONCTIONNEMENT MIM-LEM3	24 427 416	5 639 060	1 140 000	5 510 370	1 140 000	17 648 356	128 690
P_I_PP_BS	PPP - INVESTISSEMENT BRABOIS SANTÉ	38 168 054	38 168 053	0	10 705 436	1 340 000	0	26 122 617
P_I_PP_MIM	PPP - INVESTISSEMENT MIM-LEM3	9 949 683	9 949 682	0	6 314 909	393 782	0	3 240 991
T_AF_20	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2020	300 000	144 245	155 754	117 731	182 269	0	-1
T_AF_21	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2021	1 121 177	1 121 176	0	1 121 175	0		1
T_AF_22	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2022	287 133	237 133	50 000	97 132	170 000	0	20 001
T_AF_23	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2023	1 568 324	1 142 323	396 000	903 755	544 570	30 000	89 998
T_AF_24	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2024	1 286 813	736 813	480 000	219 773	603 040	70 000	394 000
T_AIG2127	PP2I - CPER21-27-AIGUILLETES	11 500 000	800 000	500 000	769 564	30 000	10 200 000	500 436
T_APUL_CCR	PP2I - APPORT UL CPER1520 - CCR	2 336 000	2 336 000	0	2 228 001	108 000	0	-1
T_APUL_NB	PP2I - APPORT UL CPER2127 - IUT NB	3 300 000	0	0	0	0	3 300 000	0
T_APUL_PFR	PP2I - APPORT UL PFR	3 180 532	3 180 531	0	3 130 530	50 000		0
T_APUL_SAU	PP2I - APPORT UL CPER1520 - SAULCY	662 637	662 636	0	562 636	100 000		69 1

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
T_ARTS_PLA	PP2I - Arts plastiques UFR ALL	650 000	61 000	579 000	10 000	200 000	10 000	430 000
T_ARTS_VIS	PP2I - Arts visuels ISGMP	0	0	0	0	0	0	0
T_BATB	PP2I - BÂTIMENT B SAULCY	458 000	157 999	200 000	67 999	190 000	100 000	100 000
T_BOUZULE	PP2I - TRAVAUX BOUZULE	112 700	26 275	86 425	7 000	105 700		0
T_CAB	PP2I - CONVERGENCE-ALIMENTATION BIORAFF	645 000	644 999	0	644 998	0		1
T_CCR1520	PP2I - CPER1520 - CCR	5 000 000	5 000 000	0	4 800 000	200 000		0
T_CLSH23	PP2I - TRAVAUX CLSH	1 059 000	1 023 999	35 000	945 001	114 000		-1
T_CREM24	PP2I - CREM24	4 088 000	4 088 000	0	200 000	1 738 000	0	2 150 000
T_DCML	PP2I - TRAVAUX DCML	8 658 186	8 658 184	0	8 658 184	0		1
T_EE_19	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2019	1 052 204	1 022 202	30 000	792 201	200 000	0	60 001
T_EE_20	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2020	1 225 000	801 311	63 688	795 312	29 688	360 000	39 999
T_EE_22	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2022	2 940 430	2 940 430	0	2 773 930	166 500	0	0
T_EE_23	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2023	11 749 850	1 199 462	8 709 387	644 463	2 617 387	1 841 000	6 647 000
T_EE_25	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2025	715 000	0	0	0	0	715 000	0
T_EE_26	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2026	380 000	0	0	0	0	380 000	0
T_ESP_TRAV	PP2I - Transformation espaces travail	2 000 000	50 000	141 000	35 000	80 000	1 809 000	76 000
T_FDS_TE	PP2I - TRAVAUX FONDS TE	542 000	542 000		542 000			-0
T_GER_20	PP2I - GERS - 2020	840 000	839 999		840 000			-0
T_GER_21	PP2I - GERS - 2021	1 375 808	655 807	470 000	522 808	458 000	250 000	144 999
T_GER_22	PP2I - GERS - 2022	3 728 122	2 463 119	1 100 000	1 678 122	1 130 000	165 000	754 996
T_GER_23	PP2I - GERS - 2023	814 011	804 010	10 000	792 010	22 000		0
T_GER_24	PP2I - GERS - 2024	1 433 925	770 583	663 342	333 425	954 500	0	146 000
T_GER_25	PP2I - GERS - 2025	6 000 000	0	3 800 000	0	1 300 000	2 200 000	2 500 000
T_GER_26	PP2I - GERS - 2026	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	0
T_GYMNA	PP2I - GYMNASE SAULCY	1 980 000	1 979 999	0	1 270 001	710 000		-2
T_ISGMP	PP2I - ISGMP SAULCY	2 950 000	581 000	1 812 000	380 999	1 152 000	557 000	860 001
T_K02	PP2I - AMPHI K02	1 752 000	1 752 000	0	1 651 999	100 000	0	1
T_LEMOIGNE	PP2I - AMPHI LEMOIGNE	1 186 988	1 186 988		1 186 987			1
T_LIBE	PP2I - ISOLATION LIBERATION	2 189 685	1 978 991	187 000	705 001	1 027 685	23 693	433 305
T_MA_20	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2020	1 055 000	145 000	810 000	20 100	469 900	100 000	465 000
T_MA_22	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2022	362 430	362 429		362 429			1
T_MA_23	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2023	963 000	863 000	100 000	120 000	495 000	0	348 000
T_MA_BRDX	PP2I - Mise en accessibilité Bridoux	0	0	0	0	0	0	0
T_MA_NC	PP2I - Mise en accessibilité IUT NC	625 000	60 000	455 000	5 000	250 000	110 000	260 000
T_MA_RES	PP2I - Opération mises en accessibilité	3 250 000	0	400 000	0	400 000	2 850 000	0
T_MA_SANTE	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ SANTÉ	1 300 000	1 139 999	160 000	105 001	745 000	0	449 998
T_MAGA	PP2I - MAGASIN CENTRAL	5 000	5 000	0	5 000	0	0	70

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
T_MONTET	PP2I - RATIONALISATION DU MONTET	849 291	849 290		849 289			1
T_NB2127	PP2I - CPER2127 - IUT NB	7 500 000	1 259 000	3 371 000	605 000	3 908 000	2 870 000	117 000
T_OMBRIERE	PP2I - Ombrières Brabois Santé	4 020 000	0	20 000	0	15 000	4 000 000	5 000
T_PFR	PP2I - PLAN FRANCE RELANCE	13 647 227	13 647 225	0	13 547 225	100 000		-0
T_PRESI	PP2I - RATIONALISATION DES PRÉSIDENTES	595 000	589 999	5 000	495 000	100 000	0	-1
T_RES	PP2I - RÉSERVE	0	0	0	0	0	0	0
T_RESILI	PP2I - RÉSILIENCE	1 106 231	1 106 230		1 106 230			1
T_RESILI2	PP2I - RÉSILIENCE 2	3 401 908	3 331 254	70 652	3 281 907	120 000		-1
T_ROBLOT	PP2I - AMPHI ROBLOT	1 270 000	1 240 000	30 000	880 001	340 000	0	49 999
T_SANI_MTZ	PP2I - SANITAIRE IUT METZ	1 505 368	1 155 367	350 000	945 142	210 226	0	349 999
T_SAUL1520	PP2I - CPER1520 - SAULCY	11 000 000	11 000 000	0	10 949 999	50 000		1
T_SECUFST	PP2I - MISE EN SÉCURITÉ FST	1 450 000	76 000	1 070 000	30 000	620 000	304 000	496 000
T_SHS2127	PP2I - CPER2127 - SHS SAULCY	8 000 000	3 120 000	4 730 000	1 714 999	340 000	150 000	5 795 001
T_STAVOLD	PP2I - ISOLATION IUT ST AVOLD	4 550 000	4 243 902	150 000	2 035 899	1 350 000	156 097	1 008 004
T_TE_CLSH	AAP TE_CLSH	9 598 000	826 550	8 294 333	166 600	1 566 367	477 117	7 387 916
T_TIGRE	PP2I - TIGRE	339 205	339 204		339 203			1
TOTAL PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT		315 137 886	169 073 067	50 445 507	118 133 917	38 076 461	95 619 259	63 308 196
R_3BR	FRCR-3BR	1 157 250	1 142 121	15 123	1 142 120	15 123		1
R_ADAPT	ADAPT	256 877	43 490	114 640	43 490	114 640	98 747	0
R_ADEME	AUTRES PROJETS ADEME NON FLÉCHÉS	1 554 642	1 162 882	244 025	1 159 422	247 462	147 742	3
R_ADEMEF	AUTRES PROJETS ADEME FLÉCHÉS	784 564	781 357	3 203	776 237	8 322	0	0
R_AGROBIO	AGROBIOTE	224 500	115 469	60 500	115 469	60 500	48 531	0
R_AGROVAL	CPER 15-20 AGROVALOR	780 053	780 052		780 052			-0
R_AIRFORCE	DFAS-AIRFORCE	403 545	402 977	567	402 977	567		0
R_ALLIAGE	CPER 21-27 ALLIAGE	455 000	215 000	240 000	52 000	240 000	0	163 000
R_ALPE	KIC - ALPE	177 166	177 163		177 163			0
R_ANR_17F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2017	1 313 916	1 305 837	8 071	1 305 837	8 071		0
R_ANR_18	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2018	174 536	174 533		174 532			0
R_ANR_18F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2018	1 819 618	1 783 030	36 580	1 783 029	36 580		1
R_ANR_19	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2019	443 838	409 241	34 588	409 241	34 588	0	0
R_ANR_19F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2019	2 099 040	2 006 970	87 333	2 006 969	87 333	4 729	0
R_ANR_20	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2020	401 995	302 395	83 771	301 960	84 206	15 826	1
R_ANR_20F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2020	5 123 943	4 205 458	623 311	4 168 854	659 917	295 154	-2
R_ANR_21	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2021	445 770	315 582	130 186	312 863	132 904	0	1
R_ANR_21F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2021	6 328 052	4 405 043	1 900 510	4 386 893	1 918 670	22 471	-11
R_ANR_22	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2022	502 303	192 119	251 289	192 119	251 289	58 894	0
R_ANR_22F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2022	6 698 516	2 963 256	2 262 594	2 904 565	2 311 764	1 472 640	71 9 500

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
R_BIOMARQ	BIOMARQUEURS	154 483	65 500	88 983	65 500	88 983		0
R_BRYOFLA	BRYOFLAM	112 000	59 697	52 303	59 697	52 303	0	0
R_BSL	CPER 21-27 - BSL	573 000	136 938	436 061	136 938	436 061	0	0
R_BYWALL	BYWALL - ADEME	1 358 826	171 455	227 186	11 117	166 324	960 185	221 200
R_CAGRIMEN	CAGRIMENT	100 000	12 000	88 000	12 000	88 000	0	0
R_CALBOUVA	ADEME - CALBOUVAL	282 493	78 600	51 719	78 600	51 719	152 173	0
R_CAMILAKT	INSERM - CAMILAKT	288 369	88 026	96 055	88 026	96 055	104 288	0
R_CAPACITI	CAPACITI	401 142	64 394	156 136	64 394	156 136	180 612	0
R_CARE	FEDER-CARE	3 186 483	2 963 807	222 670	2 963 807	222 670		-0
R_CARNOT20	ICEEL CARNOT - 2020	1 200 519	1 199 104	1 397	1 198 603	1 897		1
R_CARNOT21	ICEEL CARNOT - 2021	1 510 000	1 329 767	180 230	1 329 577	180 420	0	1
R_CARNOT22	ICEEL CARNOT - 2022	1 650 715	1 206 362	378 004	1 033 198	386 012	66 347	165 156
R_CARNOT23	ICEEL CARNOT - 2023	1 730 000	405 412	669 424	293 212	781 624	655 164	0
R_CARNOT24	ICEEL CARNOT - 2024	1 730 000	0	353 405	0	353 405	1 376 595	0
R_CARNOT25	ICEEL CARNOT - 2025	1 730 000	0	0	0	0	1 730 000	0
R_CCVIT	PROJET CCVIT	210 000	209 999		209 999			0
R_CH_AGRO	CHAIRE AGROMETHA	184 498	184 496	0	184 496	0	0	0
R_CH_BIO4	CHAIRE BIO4SOLUTIONS	394 110	390 937	3 173	387 066	7 044		0
R_CH_MET	CHAIRE MÉTAL LIQUIDE NF	668 500	622 919	45 579	621 468	47 030	0	0
R_CH_METAL	CHAIRE MÉTAL LIQUIDE F	250 000	250 000		250 000			0
R_CH_SOL	CHAIRE SOLIDIFICATION	370 225	334 838	35 386	334 838	35 386	0	-0
R_CHA_TPSY	CHAIRE TECH PSY	260 000	0	260 000	0	260 000	0	0
R_CHEMICAL	ETAT - CHEMICAL RANGE	325 867	253 539	72 327	253 539	72 327		-0
R_CHIBIPOP	CHIBIPOP	226 547	63 112	82 256	63 112	82 256	81 179	0
R_CIRKLA	CIRKLA	281 287	23 520	79 682	23 520	79 682	178 085	0
R_CLLQ_RES	COLLOQUES - RÉSERVE	1 300 000	0	900 000	0	900 000	400 000	0
R_CLUEDOL	FRCR - CLUEDOL	180 000	165 943	14 056	165 943	14 056		0
R_COLLECT	COLLECT	200 000	47 663	107 320	47 663	107 320	45 017	0
R_COLLQ_19	COLLOQUES - 2019	19 771	19 770		19 770			0
R_COLLQ_20	COLLOQUES - 2020	39 195	39 194		39 194			0
R_COLLQ_21	COLLOQUES - 2021	484 424	484 423		484 424			-1
R_COLLQ_22	COLLOQUES - 2022	219 233	219 230	0	219 229	0		1
R_COLLQ_23	COLLOQUES - 2023	559 499	537 494	22 007	537 493	22 007	0	1
R_COLLQ_24	COLLOQUES - 2024	757 763	596 746	161 017	596 746	161 017	0	0
R_COMRAD	H2020 - COMRAD	242 042	240 240	1 802	240 239	1 802	0	1
R_COOPER	INSERM - COOPER	218 949	156 719	62 230	156 719	62 230	0	0
R_CORPLAUX	ETAT - CORPLAUX	299 635	155 398	101 998	155 398	101 998	42 238	73 0

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
R_CPER_ARI	CPER 15-20 - ARIANE	186 285	186 280		186 279			1
R_CPJ_22	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2022	2 000 000	560 211	637 568	558 209	639 568	802 215	2
R_CPJ_23	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2023	600 000	65 278	226 158	65 278	226 158	308 564	0
R_CPJ_RES	ANR- RÉSERVE - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR	0	0	0	0	0	0	0
R_CR_PB_16	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2016	47 904	47 902	1	25 049	22 854		0
R_CR_PB_18	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2018	9 556	9 556	0	9 556	0		0
R_CR_PB_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2019	139 926	121 003	18 921	120 797	19 127		0
R_CR_PB_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2020	610 446	585 456	24 983	585 131	25 307		1
R_CR_PB_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2021	1 217 036	1 034 970	182 058	965 836	251 191	0	1
R_CR_PB_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2022	1 186 274	940 346	176 473	932 350	184 471	69 446	-2
R_CR_PB_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2023	1 761 464	1 061 206	519 195	987 476	592 924	181 062	0
R_CR_PB_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2024	1 092 454	234 305	494 929	234 305	494 929	363 220	0
R_CR_RES	CONTRATS DE RECHERCHE - RESERVE	700 000	0	200 000	0	200 000	500 000	0
R_CRPRV_17	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2017	747 235	738 076	9 150	738 077	9 150		-2
R_CRPRV_18	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2018	170 689	170 685	0	170 685	0		0
R_CRPRV_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2019	740 839	740 835	0	740 834	0		1
R_CRPRV_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2020	2 822 936	2 383 342	459 580	2 363 342	459 580	0	-1
R_CRPRV_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2021	2 178 582	2 033 840	144 735	2 033 833	144 735	0	7
R_CRPRV_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2022	3 930 445	2 739 930	1 116 471	2 729 930	1 126 471	74 025	-0
R_CRPRV_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2023	3 118 035	1 495 565	1 286 229	1 495 563	1 286 229	336 238	2
R_CRPRV_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2024	857 589	304 618	397 771	238 618	463 771	155 200	0
R_CRYO	FEDER - MOLAMCRYO	1 886 982	1 886 981	0	1 886 981	0		0
R_CST_23	PROJETS CST - 2023	61 827	61 826	0	61 826	0		0
R_CST_24	PROJETS CST - 2024	114 050	114 050	0	114 050	0		0
R_DEEPBEAT	HO - DEEPBEAT	300 063	20 000	99 025	20 000	99 025	181 038	0
R_DOC_18	THÈSES RÉGION - 2018	50 731	50 731		50 731			0
R_DOC_18F	THÈSES RÉGION FLÉCHÉ - 2018	117 399	117 398		117 398			0
R_DOC_19	THÈSES RÉGION - 2019	739 586	736 010	3 570	736 010	3 570		0
R_DOC_20	THÈSES RÉGION - 2020	1 353 536	1 330 194	23 331	1 330 194	23 331		0
R_DOC_21	THÈSES RÉGION - 2021	1 257 756	1 151 801	105 949	1 151 800	105 949		1
R_DOC_22	THÈSES RÉGION - 2022	1 120 245	756 133	364 108	756 133	364 108	0	0
R_DOC_23	THÈSES RÉGION - 2023	784 751	324 555	282 017	324 555	282 017	178 179	0
R_DOC_24	THÈSES RÉGION - 2024	587 500	8 991	84 834	8 991	84 834	493 675	0
R_DREAM	FEDER - DREAM	1 591 579	0	338 106	0	338 106	1 253 473	0
R_DURABI	EQUIPEX - DURABILITY	1 679 400	999 067	251 695	832 339	204 254	468 637	174 169
R_ECOTE	FEDER - ECOTEXUS	264 646	264 644		264 644			0
R_EDGESKIL	EDGESKIL	300 287	54 992	114 309	54 992	114 309	130 986	74

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts		
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)	
R_EDINAF	HORIZON EUROPE - EDINAF	444 567	125 776	318 790	124 551	320 016	0	-0
R_EFRAN	CDC - EFRAN	2 004 994	2 004 991		2 004 991			-0
R_EMEUSE	GIP MEUSE - E-MEUSE	715 837	526 431	183 903	526 431	183 903	5 500	0
R_ENACT	France 2030 - ENACT IA	15 000 000	0	983 474	0	733 474	14 016 526	250 000
R_ENERGICS	ICEEL 16 - ENERGICS	325 989	325 988		325 988			0
R_ENERGIES	CPER 21-27 - CPER ENERGIES & PROCÉDÉS	1 864 508	830 147	978 360	630 148	1 178 360	56 000	-1
R_ENSEMBLE	HO - ENSEMBLE	303 755	27 615	80 518	27 615	80 518	195 622	0
R_ENTREP	FEDER- ENTREPRENEURIAT	719 985	651 367	68 617	651 367	68 617		0
R_EREM	CHAIRE EREM	8 750	5 297	3 453	5 297	3 453	0	0
R_EXCEED	HORIZON EUROPE - EXCEED	1 799 250	908 971	404 506	908 575	404 901	485 772	1
R_EXIST	INSERM - EXIST	1 541 425	1 357 138	184 284	1 342 287	199 134	0	1
R_EXTRAFO	FEDER - EXTRAFOREST	429 615	429 613		429 613			0
R_FINEFUT	H2020 - FINEFUTURE	1 062 747	1 051 105	11 635	1 051 105	11 635		0
R_FIRELIG	FEDER - FIRELIGHT	1 783 269	1 783 267	0	1 783 267	0		0
R_FONDID	AUTRES PROJETS FONDATION ID+	15 066	15 065	0	15 065	0		0
R_FRELANCE	PLAN FRANCE RELANDE R & D	2 666 393	2 666 374	0	2 666 368	0		6
R_FROSTBIT	HO - FROSTBIT	535 575	55 583	176 926	55 583	176 926	303 066	0
R_GE-MED	CPER 21-27 GE MED	222 000	149 000	50 000	149 000	50 000	23 000	0
R_GENI	CPER 21-27 - GENI	2 856 670	354 678	1 435 321	354 678	1 435 321	1 066 670	0
R_GIFSI	FEDER - GIFSI TECH	1 204 162	1 204 161		1 204 162			-1
R_GIS_DONU	PIA - DONUTS	304 519	304 519		304 518			1
R_GREATER	GREATER	267 191	22 269	117 443	22 269	117 443	127 479	0
R_GREEN	FEDER - HY-C-GREEN	726 000	725 998		725 998			0
R_HARDWOOD	ADEME - HARDWOOD	192 472	192 470		192 470			-0
R_HYPE	HYPE	445 677	431 314	14 360	431 314	14 360		0
R_I2GE	CPER 21-27 - I2GE	421 786	339 181	82 604	339 181	82 604	0	0
R_ICARUS	ICARUS	398 945	97 433	104 468	97 433	104 468	195 044	0
R_ICE	PIA - ICE	579 362	579 361		579 361			0
R_ILOG	ILOG	279 000	64 606	44 574	64 606	44 574	169 820	0
R_IMOTEP	H2020 - IMOTHEP	346 028	342 045	3 980	342 044	3 980	0	1
R_IMPLANT	FEDER - IMPLANT	1 161 525	1 161 525		1 161 525			0
R_INEDIT	H2020-INEDIT	622 591	622 579		622 578			1
R_INFRA	CPER 21-27 INFRA-IEFB	461 000	461 000	0	261 000	200 000	0	0
R_INNO	CPER 21-27 - OPTIQUE	30 000	30 000	0	30 000	0		0
R_IRM	CPER 21-27 - R-IRM	2 537 500	643 000	807 000	264 890	200 000	1 087 500	985 109
R_IRMGE	FRCR-IRMGE	811 697	811 697	0	811 697	0		0
R_ISA3	BPI - ISA3	263 800	192 766	71 033	192 766	71 033		75 -0

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
R_IUF	IUF - MESRI	1 987 500	698 377	515 684	698 377	515 684	773 429	0
R_JUMBRAS	BPI - JUMBRAS	330 000	105 711	125 691	105 710	125 691	98 598	1
R_KISSMAT	KISSMAT	160 000	42 868	62 440	42 868	62 440	54 692	0
R_LASHFIRE	H2020-LASHFIRE	471 323	430 515	40 806	430 515	40 806		1
R_LAUDS	LAUDS	231 500	97 858	75 442	97 858	75 442	58 200	0
R_LEAP	H2020 - LEAP	194 193	184 629	9 563	184 628	9 563	0	0
R_LINUMEN	CDC - LINUMEN	800 389	800 387		800 387			0
R_LOLA	ETAT - LOLA	480 000	442 290	37 709	442 290	37 709		0
R_LORDET	ERC - LORDET	1 498 013	206 815	417 579	203 783	417 579	873 619	3 031
R_LUE_22	DNC LUE PERENNE - 2022	6 192 595	4 765 066	1 298 987	4 762 941	1 301 111	128 510	1
R_LUE_23	DNC LUE PERENNE - 2023	9 908 450	3 914 787	4 704 851	3 914 786	4 704 851	1 288 784	1
R_LUE_24	DNC LUE PERENNE - 2024	9 915 670	1 532 800	5 100 215	1 201 649	5 100 215	3 282 655	331 150
R_LUE_25	DNC LUE PERENNE - 2025	10 495 264	0	1 859 481	0	1 759 481	8 635 783	100 000
R_LUE_PROB	ISITE LUE PIA - PROBATOIRE	47 788 191	47 763 584	24 224	47 763 583	24 224	0	0
R_MATGE	CPER 21-27 - MAT-GE	4 036 291	3 801 020	235 271	2 504 020	1 532 271	0	0
R_MAXH2	HORIZON EUROPE - MAXH2	422 500	241 638	170 862	238 093	170 862	9 998	3 545
R_MENIGLY	FEDER - MENIGLY	310 406	310 405		310 406			-1
R_MIRAGE	FRCR - MIRAGE	206 500	197 324	9 174	197 324	9 174		0
R_MODAPTO	HORIZON EUROPE - MODAPTO	618 438	225 107	393 330	225 107	393 330	0	0
R_MORES	HORIZON EUROPE - MORES	380 000	93 496	131 490	93 497	131 490	155 013	-1
R_MOZORNE	AERM - MOZORNE	239 081	138 163	100 918	137 700	101 381	0	0
R_MTSS-K	MTSS-K	624 868	85 791	270 723	85 791	270 723	268 354	0
R_MULTIMI	CHAIRE MULTIMINE	511 730	280 507	175 598	274 203	181 901	55 624	0
R_NANOTE	FEDER - NANOTERAHERTZ	600 000	600 000		600 000			0
R_NEASQC	H2020 - NEASQC	242 064	148 066	93 996	148 066	93 996	0	0
R_OMAGE	FEDER - OMAGE	534 457	529 015	5 441	529 015	5 441		0
R_PEPR_22	PEPR - VOLET 2022	11 058 334	2 459 554	2 987 910	2 062 875	3 292 911	5 610 865	91 678
R_PEPR_23	PEPR - VOLET 2023	1 791 186	245 882	369 212	239 882	375 212	1 176 092	0
R_PEPR_24	PEPR - VOLET 2024	326 870	1 000	104 000	1 000	104 000	221 870	0
R_PERCIPO	INTERREG - PERCIPONIE	312 609	312 607		312 607			0
R_PHENOM	CPER 21-27 PHENOMINEST	452 650	89 720	362 930	89 720	362 930	0	0
R_PIA_FR30	PIA_FR30	34 100	34 100	0	34 100	0		0
R_PICASSO	ETAT - PICASSO	414 386	398 535	15 849	398 535	15 849		0
R_PJT_CS	PROJETS RECHERCHE - CS	113 434	107 843	5 590	107 843	5 590	0	0
R_PLANETE	GIP FLTV - PLANETE	727 200	690 090	37 103	690 089	37 103		1
R_PLUS	FEDER - PLUS	1 021 866	1 013 103	8 761	1 012 973	8 891		0
R_POLARIS	PUI POLARIS	3 136 750	690 999	786 233	628 673	741 233	1 659 517	76 107 326

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
R_POLYRAS	POLYRAS	595 939	163 791	196 687	163 791	196 687	235 461	0
R_POWER	HORIZON EUROPE-MORE POWER	410 152	204 206	169 560	202 442	171 325	36 384	-0
R_PRODPILO	INTERREG - PRODPILOT	278 434	278 433		278 433			0
R_PROFIC	H2020 - PROFICIENT	805 855	805 852	0	805 851	0	0	1
R_PULSATEC	INTERREG - PULSATEC	396 242	396 242		396 242			0
R_QARNOT	ERC CARNOT	1 458 676	0	367 735	0	367 735	1 090 941	0
R_RANGE	FRCR - RANGE	435 000	433 652	1 347	433 652	1 347		0
R_REACHER	ERC REACHER	1 436 088	677 114	428 713	678 480	429 346	330 259	1
R_REDWOLF	INTERREG - REDWOLF	297 088	183 667	113 419	183 667	113 419		-0
R_REGALOR	FEDER - REGALOR	2 491 001	2 490 998	0	2 490 997	0		0
R_REGALOR2	FEDER - REGALOR 2	141 000	51 757	89 243	51 757	89 243	0	0
R_REGIO18	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2018	48 456	48 456	0	48 456	0		0
R_REGIO18F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2018	400 055	400 053		400 052			0
R_REGIO19F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2019	298 500	295 078	3 421	295 078	3 421		0
R_REGIO20	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2020	76 625	32 393	44 231	32 393	44 231		0
R_REGIO20F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2020	633 784	572 297	61 486	572 295	61 486		1
R_REGIO21	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2021	170 463	158 553	11 908	158 553	11 908		0
R_REGIO21F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2021	231 292	0	231 292	0	231 292		0
R_REGIO22	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2022	228 352	193 119	35 232	193 118	35 232	0	1
R_REGIO22F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2022	474 122	252 688	180 905	252 688	180 905	40 528	0
R_REGIO23	AUTRES PROJETS RGE 2023	132 289	113 851	18 437	113 851	18 437	0	0
R_REGIO24	AUTRES PROJETS RGE 2024	209 500	38 991	125 348	38 991	125 348	45 161	0
R_REIL	ASDESR - REIL	6 120 367	557 442	741 217	536 643	720 286	4 821 707	41 730
R_RENETE	CPER 21-27 - RENETE	1 174 670	774 664	400 006	708 400	466 270	0	0
R_RESILIENT	RÉSILIENCE - RECHERCHE	499 025	499 019		499 019			0
R_RIBON	FRCR - EPIARN	322 604	322 603	0	322 603	0		0
R_RISE	H2020 - RISE	251 278	251 277	0	251 277	0		0
R_RXNANO	INC - RX NANOBRAIN	218 920	149 645	69 273	149 488	69 430		1
R_SAGID	FEDER - SAGID	335 094	24 995	112 581	24 995	112 581	197 518	0
R_SAPS	SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ	1 086 668	814 001	272 666	764 001	322 666	0	0
R_SEVRAGE	INC - STABULO	320 795	222 243	98 551	170 785	150 009		0
R_SIGNIT	FOND ARC - SIGN IT	600 000	99 821	264 405	99 821	264 405	235 774	0
R_SIMPLE	HORIZON EUROPE - SIMPLE	122 813	66 483	40 056	65 058	40 255	16 274	1 226
R_SIMUL	FEDER- SIMUL	233 227	230 238	2 985	230 238	2 985		0
R_SIRIMA	Projet SIRIMA - UE	210 360	29 000	79 500	29 000	79 500	101 860	0
R_SIRIUS	PIA SIRIUS	13 900 052	3 682 497	1 726 365	2 726 098	2 059 668	8 491 187	623 196
R_SOCRATES	HO - SOCRATES	370 500	0	205 274	0	205 274	165 226	77 0

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
			AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2025	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2025 (CP)
R_SOF	PROJETS SCIENCE OUVERTE FLÉCHÉS	816 000	702 999	113 000	620 999	195 000		-0
R_SONOMA	FEDER - SONOMA	1 230 000	1 230 000	0	1 230 000	0		0
R_STOCKNRJ	FEDER - STOCKNRJ	660 000	659 998		659 998			0
R_STRATOB	BPI - STRATOBOIS	287 000	195 379	91 621	85 333	91 621	0	110 046
R_SUPERAIL	BPI - SUPER-RAIL	675 520	419 065	256 454	418 795	256 723	0	0
R_TALISMAN	FEDER - TALISMAN	1 231 120	1 231 118		1 231 118			0
R_THEBIOEC	THEBIOEC	113 000	98 000	15 000	1 258	15 000	0	96 742
R_THESE_IA	ANR - THÈSES IA	825 644	759 606	66 029	759 606	66 029	0	0
R_UE_16	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2016	335 334	334 857	476	334 857	476		0
R_UE_16F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2016	335 604	335 603	0	335 603	0		0
R_UE_17F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2017	342 853	342 851		342 851			0
R_UE_18F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2018	469 170	469 169		469 169			0
R_UE_19F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2019	1 073 682	1 022 520	51 156	1 022 520	51 156		1
R_UE_20	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2020	93 968	82 798	11 170	82 798	11 170		0
R_UE_20F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2020	159 630	127 630	31 998	127 630	31 998		0
R_UE_21	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2021	114 595	88 245	26 349	88 244	26 349		1
R_UE_21F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2021	184 708	184 706	0	184 706	0		0
R_UE_22	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2022	134 746	134 745	0	134 745	0		0
R_UE_22F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2022	113 938	88 004	25 933	88 004	25 933	0	0
R_UE_23F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2023	425 337	194 281	190 856	194 280	190 856	40 200	0
R_UE_24F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2024	489 143	212 686	177 346	212 686	177 346	99 111	0
R_UE_RES	RESERVE UE	8 800 000	0	1 000 000	0	0	7 800 000	1 000 000
R_ULTIMATE	H2020 - ULTIMATE	332 000	131 000	181 000	131 000	181 000	20 000	-0
R_URBIPOLL	OFB - Urbipoll	167 205	1 000	75 455	1 000	75 455	90 750	0
R_VIROMOD	FRCR - VIROMOD	435 240	435 239	0	435 239	0		0
R_W2W	W2W	543 290	177 969	133 968	177 969	133 968	231 353	0
R_WOUDS	WOUDS	590 270	221 296	219 017	221 296	219 017	149 957	0
R_XTRABARK	XTRABARK	265 297	24 934	140 538	24 934	140 538	99 825	0
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE		357 227 485	195 862 224	64 429 448	190 099 278	65 110 922	96 934 735	5 081 472
TOTAL GENERAL		797 520 875	419 204 205	137 848 406	358 209 005	126 654 699	240 467 019	72 188 907
Sous-total Fonctionnement		273 329 141	127 441 721	43 058 308	119 802 471	43 797 225	102 827 867	
Sous-total Investissement		298 915 340	183 159 916	59 067 401	129 803 966	47 134 777	56 688 023	
Sous-total Personnel		225 276 394	108 602 568	35 722 697	108 602 568	35 722 697	80 951 129	

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
C FC 20-21	FC - 2020-2021	94 943	1	94 942	94 942		
C FC 21-22	FC - 2021-2022	897 231	5	897 226	897 226	0	
C FC 22-23	FC - 2022-2023	1 632 664	2	1 632 662	1 589 097	43 565	0
C FC 23-24	FC - 2023-2024	1 956 043	1	1 956 042	1 430 427	525 615	0
C FC 24-25	FC - 2024-2025	1 398 886	0	1 398 886	189 274	906 300	303 312
C FC 25-26	FC - 2025-2026	80 000	0	80 000		80 000	0
C FC RES	FC - RÉSERVE	1 020 000	0	1 020 000	0	375 000	645 000
C FC SHS	FC - SHS	275 538	89 672	185 866	179 566	6 300	
C IRT	FC - IRT	209 191	1	209 190	209 190	0	
TOTAL CONTRATS DE FC		7 564 496	89 683	7 474 813	4 589 721	1 936 780	948 312
F_AILES	AILES	2 273 311	0	2 273 311	1 335 023	274 665	663 623
F_AMEN_DU	CHAIRE AMÉNAGEMENT DURABLE	528 210	7 210	521 000	141 000	130 000	250 000
F_AMPHY	AMPHY	1 047 140	0	1 047 140	471 213	447 813	128 114
F_AP_PACTE	APPORT UL PACTE	866 406	866 406	0	0	0	0
F_AP_PLEIA	APPORT UL PLÉAIDES	107 213	107 213	0	0	0	0
F_BIOVALOR	BIOVALOR	1 031 809	0	1 031 809	738 382	178 859	114 568
F_CAMEX	CAMEX	97 891	4 000	93 891	93 891	0	0
F_CAMEXF	CAMEX FLÉCHÉ	708 094	73 036	635 058	465 098	169 960	0
F_CENS_18	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2018	33 562	9 475	24 087	24 087	0	0
F_CENS_19	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2019	68 897	15 718	53 179	53 179	0	0
F_CENS_20	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2020	149 397	32 500	116 897	65 160	51 737	0
F_CENS_21	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2021	506 309	440	505 869	505 869	0	0
F_CENS_21F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2021	147 200	89 800	57 400	57 400	0	0
F_CENS_22	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2022	108 354	3 445	104 909	89 609	15 300	0
F_CENS_22F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2022	259 412	104 412	155 000	120 000	35 000	0
F_CENS_23	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2023	109 584	21 101	88 483	88 483	0	0
F_CENS_23F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2023	56 121	0	56 121	56 121	0	0
F_CENS_24	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2024	458 665	72 700	385 965	240 133	140 832	5 000
F_CENS_24F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2024	174 500	0	174 500	55 562	66 500	52 438
F_CENS_25F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2025	65 000	0	65 000		65 000	0
F_CENS_RES	RÉSERVE - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	815 000	0	815 000	250 000	465 000	100 000
F_CHIREX	CHIREX	776 277	2	776 275	776 275	0	0
F_COM_22	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2022	284 533	151 505	133 028	133 028		
F_COM_23	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2023	400 567	182 529	218 038	110 685	107 353	
F_COM_24	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2024	12 000	5 000	7 000	7 000	0	79

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
F_CONC_21	CONCOURS ÉCOLES - 2021	552 671	0	552 671	552 671		
F_CONC_23	CONCOURS ÉCOLES - 2023	1 762 388	1	1 762 387	1 762 387		
F_CONC_24	CONCOURS ÉCOLES - 2024	1 714 818	0	1 714 818	1 714 818		
F_CONC_25	CONCOURS ÉCOLES - 2025	1 677 552	0	1 677 552	0	1 677 552	0
F_CORDE_21	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2021	9 750	0	9 750	9 750		
F_CORDE_22	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2022	59 000	0	59 000	59 000		
F_CORDE_23	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2023	354 635	46 033	308 602	308 602		
F_CORDE_24	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2024	347 840	50 500	297 340	242 140	55 200	0
F_CORDF_21	CORDÉES DE LA RÉUSSITE FLÉCHÉ - 2021	146 000	48 000	98 000	98 000		
F_CPJ	PROJETS CENTRE P. JANET	256 035	0	256 035	256 035		
F_DECARBO	DECARBOCHIM	154 100	12 800	141 300	63 585		77 715
F_DEFIB_23	DÉFIS BOIS - 2023	238 435	0	238 435	238 435		
F_DEFIB_24	DÉFIS BOIS - 2024	134 724	0	134 724	72 724	62 000	
F_DEFIB_25	DÉFIS BOIS - 2025	160 000	0	160 000	0	160 000	0
F_DENSYS	MUNDUS DENSY	3 503 652	0	3 503 652	3 425 924	77 728	
F_DENSYS_2	MUNDUS DENSY 2.0	3 886 187	0	3 886 187	1 937 520	0	1 948 667
F_DIGIAGRO	DIGI-AGRO	149 076	0	149 076	59 630	89 446	
F EDIH	Projet EDIH	183 933	1	183 932	99 630	9 800	74 502
F EMERALD	EMERALD	199 052	0	199 052	32 159	59 233	107 660
F_ERA_P_20	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2020	196 819	1	196 818	157 455	39 363	
F_ERA_P_21	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2021	291 355	3	291 352	291 352	0	
F_ERA_P_22	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2022	312 352	0	312 352	266 552	45 800	0
F_ERA_P_23	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2023	193 825	0	193 825	134 330	36 630	22 865
F_ERA_P_24	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2024	293 258	0	293 258	139 015	49 693	104 550
F_ERA_P_25	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2025	133 280	0	133 280		93 296	39 984
F_ERA_P_NF	PROJETS ERASMUS + NON FLÉCHÉS	409 353	104 044	305 309	253 308	52 001	0
F_ERA_P_RE	PROJETS ERASMUS + - RÉSERVE	3 000 000	0	3 000 000	0	2 290 000	710 000
F_ERASMU21	BOURSES ERASMUS - 2021	1 328 340	0	1 328 340	1 328 340		
F_ERASMU22	BOURSES ERASMUS - 2022	2 816 357	0	2 816 357	2 816 357		0
F_ERASMU23	BOURSES ERASMUS - 2023	2 162 150	0	2 162 150	1 825 126	321 434	15 590
F_ERASMU24	BOURSES ERASMUS - 2024	2 947 235	0	2 947 235	2 357 788	0	589 447
F_EURECA	EURECA PRO	2 847 486	0	2 847 486	934 244	598 747	1 314 495
F_EXCELLEN	FRANCE 2030 - EDUCATION ET TERRITOIRES	15 720 135	40	15 720 095	4 036 918	1 688 988	9 994 189
F_FAST2	FAST	260 976	1	260 975	260 975	0	
F_GENIAL	MUNDUS GENIAL	3 569 272	0	3 569 272	3 478 098	91 174	80

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
F_GREENA	MUNDUS GREENANO	4 142 000	0	4 142 000	1 541 000	0	2 601 000
F_HALLEODO	HALLE ODONTO	342 410	1	342 409	222 409	120 000	0
F_HERCULE	HERCULE	217 682	1	217 681	217 681	0	
F_HILL	HILL	468 731	0	468 731	195 481	43 987	229 263
F_IMA_IA	IMAGE IA	140 000	0	140 000	70 000	70 000	0
F_INSPE	REFORME INSPE	592 809	0	592 809	592 809	0	
F_JMC	PARTENARIAT ENSEIGNEMENT MÉDECINE JMC	450 799	0	450 799	450 799	0	
F_MISEI	MUNDUS MISEI	4 268 000	0	4 268 000	1 784 000	0	2 484 000
F_MSU2021	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2021	149 600	149 600	0	0	0	
F_MSU2023	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2023	2 023 009	1 085 545	937 464	937 464	0	0
F_MSU2024	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2024	2 030 000	0	2 030 000	2 030 000	0	
F_MSU2025	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2025	2 030 000	0	2 030 000		2 030 000	0
F_ORION	PIA - ORION	18 480 935	-33 977	18 514 912	7 414 912	1 850 000	9 250 000
F_PACTE_2	PACTE REGION 2	4 220 217	399 122	3 821 095	3 370 722	450 373	
F_PEEL4	PEEL PHASE 4	1 060 106	269 291	790 815	790 815	0	
F_PEEL4F	PEEL PHASE 4 - FLÉCHÉ	665 840	0	665 840	665 840	0	
F_PEEL5	PEEL PHASE 5	661 410	462 170	199 240	199 240	0	0
F_PEEL5F	PEEL PHASE 5 - FLÉCHÉ	548 000	10 000	538 000	361 500	176 500	
F_PLEIADES	FRANCE 2030 DEMOES - PLEIADES	4 980 061	0	4 980 061	4 455 061	525 000	
F_POCES_23	POCES - VOLET 2023	248 275	54 227	194 048	194 048		
F_POCES_24	POCES - VOLET 2024	262 930	0	262 930	0	262 930	
F_POCES_25	POCES - VOLET 2025	150 000	0	150 000		0	150 000
F_POST_MED	ARS - POSTES UNIVERSITAIRES TERRITORIAUX	174 000	0	174 000	130 500	0	43 500
F_SANTE	PROJETS SANTÉ ÉTUDIANTE	100 000	0	100 000	100 000		
F_SANTEF	PROJETS SANTÉ ÉTUDIANTE - FLÉCHÉ	75 000	0	75 000	75 000		
F_SANTESPY	SANTÉ PSY ÉTUDIANTE	197 000	0	197 000	197 000	0	
F_TALENTS	CLASSE TALENTS	369 645	111 325	258 320	233 360	24 960	
F_UFA_RES	PROJETS UFA - RÉSERVE	900 000	0	900 000	0	900 000	0
F_UFA19-20	PROJETS UFA - 2019-2020	147 700	0	147 700	147 700		
F_UFA22-23	PROJETS UFA - 2022-2023	544 399	3 748	540 651	540 651		
F_UFA23-24	PROJETS UFA - 2023-2024	819 550	1 000	818 550	818 550	0	
F_UFA24-25	PROJETS UFA - 2024-2025	824 200	0	824 200	777 700	46 500	0
F_UNIGR	UNIGR	124 052	48 923	75 129	75 129		
F_UNIV_INC	UNIV INCLUSIVE DEMONSTRATRICE	1 606 050	0	1 606 050	0	400 000	1 206 050
F_UTTOPIA	UTTOPIA	270 385	47 783	222 602	222 602	0	81

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
F_VIRTUAL	VIRTUAL MTI SCHOOL MGN	100 000	0	100 000	50 000	50 000	0
F-PASSEREL	ARS - PROJET PASSERELLE	148 720	0	148 720	148 720	0	0
TOTAL CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		117 591 008	4 616 676	112 974 332	64 100 758	16 596 354	32 277 220
I_AUTRES	AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT	475 306	387 509	87 797	87 797	0	0
I_CCR	AMENAGEMENT CCR	243 000	243 000	0	0	0	0
I_COMP	COMP ETAT	12 489 000	25 000	12 464 000	6 232 000	3 739 200	2 492 800
I_CVEC	PROJETS D'INVESTISSEMENT CVEC	991 115	991 115	0	0	0	0
I_CVEC_21	PROJETS CVEC 2021	80 000	0	80 000	80 000	0	0
I_CVEC_22	PROJETS CVEC 2022	60 590	0	60 590	60 590	0	0
I_CVEC_23	PROJETS CVEC 2023	477 200	0	477 200	477 200	0	0
I_CVEC_24	PROJETS CVEC 2024	510 000	0	510 000	510 000	0	0
I_CVEC_25	PROJETS CVEC 2025	440 000	0	440 000	0	440 000	0
I_CYBER	PROJET MGN CYBER	67 500	0	67 500	22 500	22 500	22 500
I_DCML	DATA CENTRE MUTUALISÉ LORRAIN	415 399	0	415 399	415 399	0	0
I_DPERF23	PROJETS DIALOGUE DE PERFORMANCE - 2023	790 000	5 000	785 000	785 000	0	0
I_DSGNUM22	PROJETS NUMÉRIQUE - DSG 2022	180 000	0	180 000	180 000	0	0
I_EQNUM	EQUIPEMENTS NUM. HCI	630 000	630 000	0	0	0	0
I_ET-LIOS	ET-LIOS	252 453	9 939	242 514	242 514	0	0
I_FDSTE	EQUIPEMENT - FONDS TE	407 204	379 204	28 000	28 000	0	0
I_INVENT	PROJET INVENTAIRE BIENS	304 500	54 500	250 000	250 000	0	0
I_LOTHAIRE	LOTHAIRE	900 000	900 000	0	0	0	0
I_NEIGES	CPER NEIGES	550 000	0	550 000	370 000	0	180 000
I_PATRI	PROJETS PATRIMOINE	33 510	10 010	23 500	23 500	0	0
I_PRESI	REORGANISATION PRESIDENCE	421 000	421 000	0	0	0	0
I_SAULCY	EQUIPEMENT SAULCY	717 700	717 700	0	0	0	0
I_SURETE	PLAN SÛRETÉ	1 361 185	1 361 185	0	0	0	0
I_TCOMP	TRAVAUX COMPOSANTE	8 189 640	5 154 362	3 035 278	3 035 278	0	0
I_V3_COLL	PROJETS INVESTISSEMENT COLLÉGIUM	458 126	458 126	0	0	0	0
I_WIFI	JOUVENCE WIFI	2 161 187	2 161 187	0	0	0	0
P_F_PP_BS	PPP - FONCTIONNEMENT BRABOIS SANTÉ	36 525 933	0	36 525 933	8 127 000	1 455 000	26 943 933
P_F_PP_MIM	PPP - FONCTIONNEMENT MIM-LEM3	24 427 416	0	24 427 416	5 633 000	1 148 000	17 646 416
P_I_PP_BS	PPP - INVESTISSEMENT BRABOIS SANTÉ	38 168 054	-16 570 153	54 738 207	13 556 000	1 920 000	39 262 207
P_I_PP_MIM	PPP - INVESTISSEMENT MIM-LEM3	9 949 683	-27 429 447	37 379 130	12 791 102	1 408 000	23 180 028
T_AF_20	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2020	300 000	300 000	0	0	0	0
T_AF_21	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2021	1 121 177	661 590	459 587	459 587	0	82

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
T_AF_22	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2022	287 133	287 133	0	0	0	0
T_AF_23	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2023	1 568 324	1 568 324	0	0	0	0
T_AF_24	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2024	1 286 813	1 244 773	42 040	25 428	16 612	0
T_AIG2127	PP2I - CPER21-27-AIGUILLETES	11 500 000	0	11 500 000	500 000	1 000 000	10 000 000
T_APUL_CCR	PP2I - APPORT UL CPER1520 - CCR	2 336 000	2 321 000	15 000	0	15 000	0
T_APUL_NB	PP2I - APPORT UL CPER2127 - IUT NB	3 300 000	3 300 000	0	0	0	0
T_APUL_PFR	PP2I - APPORT UL PFR	3 180 532	2 761 832	418 700	418 700	0	0
T_APUL_SAU	PP2I - APPORT UL CPER1520 - SAULCY	662 637	99 115	563 522	563 522	0	0
T_ARTS_PLA	PP2I - Arts plastiques UFR ALL	650 000	650 000	0	0	0	0
T_ARTS_VIS	PP2I - Arts visuels ISGMP	0	0	0	0	0	0
T_BATB	PP2I - BÂTIMENT B SAULCY	458 000	458 000	0	0	0	0
T_BOUZULE	PP2I - TRAVAUX BOUZULE	112 700	112 700	0	0	0	0
T_CAB	PP2I - CONVERGENCE-ALIMENTATION BIORAFF	645 000	0	645 000	200 000	445 000	0
T_CCR1520	PP2I - CPER1520 - CCR	5 000 000	1	4 999 999	4 999 999	0	0
T_CLSH23	PP2I - TRAVAUX CLSH	1 059 000	1 059 000	0	0	0	0
T_CREM24	PP2I - CREM24	4 088 000	3 728 000	360 000	0	0	360 000
T_DCML	PP2I - TRAVAUX DCML	8 658 186	1 594 702	7 063 484	7 063 484	0	0
T_EE_19	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2019	1 052 204	856 565	195 639	195 639	0	0
T_EE_20	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2020	1 225 000	1 225 000	0	0	0	0
T_EE_22	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2022	2 940 430	2 920 990	19 440	19 440	0	0
T_EE_23	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2023	11 749 850	11 649 850	100 000	100 000	0	0
T_EE_25	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2025	715 000	15 000	700 000	0	500 000	200 000
T_EE_26	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2026	380 000	30 000	350 000	0	0	350 000
T_ESP_TRAV	PP2I - Transformation espaces travail	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0
T_FDS_TE	PP2I - TRAVAUX FONDS TE	542 000	407 000	135 000	135 000	0	0
T_GER_20	PP2I - GERS - 2020	840 000	837 684	2 316	2 316	0	0
T_GER_21	PP2I - GERS - 2021	1 375 808	505 808	870 000	870 000	0	0
T_GER_22	PP2I - GERS - 2022	3 728 122	3 548 122	180 000	180 000	0	0
T_GER_23	PP2I - GERS - 2023	814 011	698 358	115 653	115 653	0	0
T_GER_24	PP2I - GERS - 2024	1 433 925	1 398 909	35 016	35 016	0	0
T_GER_25	PP2I - GERS - 2025	6 000 000	5 600 000	400 000	0	400 000	0
T_GER_26	PP2I - GERS - 2026	5 000 000	4 600 000	400 000	0	0	400 000
T_GYMNA	PP2I - GYMNASE SAULCY	1 980 000	1 980 000	0	0	0	0
T_ISGMP	PP2I - ISGMP SAULCY	2 950 000	2 950 000	0	0	0	0
T_K02	PP2I - AMPHI K02	1 752 000	1 752 000	0	0	0	83 0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles Budget initial 2025

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
T_LEMOIGNE	PP2I - AMPHI LEMOIGNE	1 186 988	1 186 988	0	0		
T_LIBE	PP2I - ISOLATION LIBÉRATION	2 189 685	2 189 685	0	0	0	0
T_MA_20	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2020	1 055 000	555 000	500 000	500 000	0	0
T_MA_22	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2022	362 430	362 430	0	0		
T_MA_23	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2023	963 000	963 000	0	0	0	0
T_MA_BRDX	PP2I - Mise en accessibilité Bridoux	0	0	0	0	0	0
T_MA_NC	PP2I - Mise en accessibilité IUT NC	625 000	625 000	0	0	0	0
T_MA_RES	PP2I - Opération mises en accessibilité	3 250 000	2 050 000	1 200 000	0	400 000	800 000
T_MA_SANTÉ	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ SANTÉ	1 300 000	100 000	1 200 000	1 200 000	0	0
T_MAGA	PP2I - MAGASIN CENTRAL	5 000	5 000	0	0	0	0
T_MONTET	PP2I - RATIONALISATION DU MONTET	849 291	849 291	0	0		
T_NB2127	PP2I - CPER2127 - IUT NB	7 500 000	0	7 500 000	2 160 000	1 600 000	3 740 000
T_OMBRIERE	PP2I - Ombrières Brabois Santé	4 020 000	4 020 000	0	0	0	0
T_PFR	PP2I - PLAN FRANCE RELANCE	13 647 227	0	13 647 227	13 647 227	0	0
T_PRESI	PP2I - RATIONALISATION DES PRÉSIDENTENCES	595 000	595 000	0	0	0	0
T_RES	PP2I - RÉSERVE	0	0	0	0	0	0
T_RESILI	PP2I - RÉSILIENCE	1 106 231	2	1 106 229	1 106 229		
T_RESILI2	PP2I - RÉSILIENCE 2	3 401 908	0	3 401 908	3 401 908	0	0
T_ROBLOT	PP2I - AMPHI ROBLOT	1 270 000	1 267 746	2 254	2 254	0	0
T_SANI_MTZ	PP2I - SANITAIRE IUT METZ	1 505 368	1 505 368	0	0	0	0
T_SAUL1520	PP2I - CPER1520 - SAULCY	11 000 000	1	10 999 999	10 999 999	0	0
T_SECUFST	PP2I - MISE EN SÉCURITÉ FST	1 450 000	1 170 000	280 000	280 000	0	0
T_SHS2127	PP2I - CPER2127 - SHS SAULCY	8 000 000	0	8 000 000	475 000	1 900 000	5 625 000
T_STAVOLD	PP2I - ISOLATION IUT ST AVOLD	4 550 000	4 456 284	93 716	93 716	0	0
T_TE_CLSH	AAP TE_CLSH	9 598 000	0	9 598 000	500 000	1 898 000	7 200 000
T_TIGRE	PP2I - TIGRE	339 205	0	339 205	339 205		
TOTAL PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT		315 137 886	54 931 490	260 206 396	103 496 200	18 307 312	138 402 884
R_3BR	FRCR-3BR	1 157 250	5	1 157 245	874 198	283 047	
R_ADAPT	ADAPT	256 877	0	256 877	0	128 438	128 439
R_ADEME	AUTRES PROJETS ADEME NON FLÉCHÉS	1 554 642	67 218	1 487 424	534 761	464 600	488 063
R_ADEMEF	AUTRES PROJETS ADEME FLÉCHÉS	784 564	328	784 236	585 601	198 635	0
R_AGROBIO	AGROBIOTE	224 500	0	224 500	112 250	0	112 250
R_AGROVAL	CPER 15-20 AGROVALOR	780 053	780 053	0	0		
R_AIRFORCE	DFAS-AIRFORCE	403 545	1	403 544	403 544	0	
R_ALLIAGE	CPER 21-27 ALLIAGE	455 000	0	455 000	295 500	93 000	84 66 500

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_ALPE	KIC - ALPE	177 166	0	177 166	177 166		
R_ANR_17F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2017	1 313 916	16 881	1 297 035	1 137 963	159 072	
R_ANR_18	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2018	174 536	11 059	163 477	163 477		
R_ANR_18F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2018	1 819 618	-1 354	1 820 972	1 723 951	97 021	
R_ANR_19	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2019	443 838	0	443 838	407 664	22 441	13 733
R_ANR_19F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2019	2 099 040	7 883	2 091 157	1 904 100	172 323	14 734
R_ANR_20	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2020	401 995	1 736	400 259	326 114	63 165	10 980
R_ANR_20F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2020	5 123 943	6	5 123 937	4 304 435	352 061	467 441
R_ANR_21	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2021	445 770	0	445 770	346 458	30 844	68 468
R_ANR_21F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2021	6 328 052	2	6 328 050	5 052 752	129 899	1 145 399
R_ANR_22	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2022	502 303	0	502 303	301 374	100 471	100 458
R_ANR_22F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2022	6 698 516	1	6 698 515	4 107 389	1 116 926	1 474 200
R_ANR_23	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2023	35 000	0	35 000	28 000	0	7 000
R_ANR_23F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2023	10 747 045	77 906	10 669 139	4 583 527	2 304 920	3 780 692
R_ANR_24F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2024	2 435 500	0	2 435 500	527 650	516 697	1 391 153
R_ANR_DIV	AUTRES PROJETS ANR NON FLÉCHÉS	464 368	59 594	404 774	356 894	35 163	12 717
R_ANR_DIVF	AUTRES PROJETS ANR FLÉCHÉS	2 766 423	1	2 766 422	1 825 336	383 228	557 858
R_ANR_RES	RESERVE ANR	8 800 000	0	8 800 000	1 000 000	3 900 000	3 900 000
R_AP_SIRIU	APPORT SIRIUS	57 760	57 760	0	0	0	0
R_APP_CP15	APPORT UL CPER RECHERCHE 15-20	50 931	50 931	0	0		
R_APP_CP21	APPORT UL CPER RECHERCHE 21-27	363 541	363 541	0	0	0	0
R_APPORT	AUTRES APPORTS UL PROJETS FINANCÉS	247 933	247 933	0	0	0	0
R_AQUAE	H2020-AQUAEXCEL	194 811	0	194 811	175 331	0	19 480
R_AQUASERV	AQUASERV	225 046	0	225 046	108 765	0	116 281
R_ARBRE	LABEX ARBRE NON FLÉCHÉS	401 700	0	401 700	401 700	0	
R_ARBRE_F	LABEX ARBRE FLÉCHÉS	78 800	0	78 800	78 800	0	
R_ATR_MIN	AUTRES PROJETS FINANCÉS MINISTÈRES	557 039	1	557 038	511 359	32 816	12 863
R_ATR_MINF	AUTRES PROJETS FINANCÉS MINIST-FLÉCHÉ	475 947	39 961	435 986	367 265	68 721	0
R_AUTRE16	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2016	21 088	0	21 088	21 088	0	
R_AUTRE16F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2016	140 017	1	140 016	140 016	0	
R_AUTRE17	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2017	32 002	2	32 000	32 000		
R_AUTRE18	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2018	234 222	57 300	176 922	114 600	62 322	
R_AUTRE18F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2018	249 468	1	249 467	249 467	0	
R_AUTRE19	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2019	1 477 238	2	1 477 236	1 309 086	168 150	0
R_AUTRE19F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2019	239 848	1	239 847	239 847	0	85

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_AUTRE20	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2020	922 281	1 257	921 024	899 462	21 562	0
R_AUTRE20F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2020	832 985	1	832 985	735 117	97 868	0
R_AUTRE21	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2021	1 111 100	7 105	1 103 995	986 536	103 659	13 800
R_AUTRE21F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2021	446 211	1	446 210	320 046	126 164	0
R_AUTRE22	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2022	1 397 592	67 608	1 329 984	1 016 070	269 314	44 600
R_AUTRE22F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2022	1 280 602	0	1 280 602	667 010	257 616	355 976
R_AUTRE23	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2023	2 305 596	18 867	2 286 729	1 388 980	542 566	355 183
R_AUTRE23F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2023	791 217	1	791 217	348 697	237 571	204 949
R_AUTRE24	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2024	1 155 460	16 201	1 139 259	746 249	201 291	191 719
R_AUTRE25	UTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2025	5 000	0	5 000	5 000	0	0
R_BARACHOI	BARACHOIS SPM	250 000	0	250 000	75 000	75 000	100 000
R_BEHAV	CHAIRE BEHAVIOUR	612 166	45 500	566 666	541 666	25 000	
R_BIOECO	CPER 21-27 - BIOECO	1 922 000	0	1 922 000	753 450	146 000	1 022 550
R_BIOFLY	ETAT - BIOFLY	146 788	6 657	140 131	140 131		
R_BIOMARQ	BIOMARQUEURS	154 483	0	154 483	42 242	112 241	
R_BRYOFLA	BRYOFLAM	112 000	0	112 000	67 200	44 800	0
R_BSL	CPER 21-27 - BSL	573 000	0	573 000	293 300	230 700	49 000
R_BYWALL	BYWALL - ADEME	1 358 826	0	1 358 826	203 824	300 000	855 002
R_CAGRIMEN	CAGRIMENT	100 000	0	100 000	80 000	20 000	0
R_CALBOUVA	ADEME - CALBOUVAL	282 493	0	282 493	122 374	80 000	80 119
R_CAMILAKT	INSERM - CAMILAKT	288 369	0	288 369	230 695	0	57 674
R_CAPACITI	CAPACITI	401 142	0	401 142	0	0	401 142
R_CARE	FEDER-CARE	3 186 483	75 434	3 111 049	2 941 829	169 220	
R_CARNOT20	ICEEL CARNOT - 2020	1 200 519	0	1 200 519	1 080 519	120 000	
R_CARNOT21	ICEEL CARNOT - 2021	1 510 000	0	1 510 000	1 510 000	0	0
R_CARNOT22	ICEEL CARNOT - 2022	1 650 715	0	1 650 715	1 485 715	0	165 000
R_CARNOT23	ICEEL CARNOT - 2023	1 730 000	0	1 730 000	1 557 000	0	173 000
R_CARNOT24	ICEEL CARNOT - 2024	1 730 000	0	1 730 000	1 557 000	0	173 000
R_CARNOT25	ICEEL CARNOT - 2025	1 730 000	0	1 730 000	0	1 557 000	173 000
R_CCVIT	PROJET CCVIT	210 000	0	210 000	210 000		
R_CH_AGRO	CHAIRE AGROMETHA	184 498	1	184 498	184 498	0	0
R_CH_BIO4	CHAIRE BIO4SOLUTIONS	394 110	0	394 110	346 900	47 210	
R_CH_MET	CHAIRE MÉTAL LIQUIDE NF	668 500	124 150	544 350	544 350	0	0
R_CH_METAL	CHAIRE MÉTAL LIQUIDE F	250 000	0	250 000	250 000		
R_CH_SOL	CHAIRE SOLIDIFICATION	370 225	0	370 225	370 225	0	86 0

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_CHA_TPSY	CHAIRE TECH PSY	260 000	0	260 000	260 000	0	0
R_CHEMICAL	ETAT - CHEMICAL RANGE	325 867	0	325 867	325 867	0	
R_CHIBIPOP	CHIBIPOP	226 547	0	226 547	113 273	37 000	76 274
R_CIRKLA	CIRKLA	281 287	0	281 287	0	196 900	84 387
R_CLLOQ_RES	COLLOQUES - RÉSERVE	1 300 000	0	1 300 000	0	750 000	550 000
R_CLUEDOL	FRCR - CLUEDOL	180 000	0	180 000	54 000	126 000	
R_COLLECT	COLLECT	200 000	0	200 000	140 000	0	60 000
R_COLLQ_19	COLLOQUES - 2019	19 771	11 901	7 870	7 870		
R_COLLQ_20	COLLOQUES - 2020	39 195	2 841	36 354	36 354		
R_COLLQ_21	COLLOQUES - 2021	484 424	79 730	404 694	404 694		
R_COLLQ_22	COLLOQUES - 2022	219 233	46 406	172 827	172 827	0	
R_COLLQ_23	COLLOQUES - 2023	559 499	104 724	454 775	448 325	6 450	0
R_COLLQ_24	COLLOQUES - 2024	757 763	194 213	563 550	415 044	148 506	0
R_COMRAD	H2020 - COMRAD	242 042	1	242 041	213 386	28 655	0
R_COOPER	INSERM - COOPER	218 949	1	218 948	175 160	43 788	0
R_CORPLAUX	ETAT - CORPLAUX	299 635	0	299 635	164 799	74 909	59 927
R_CPER_ARI	CPER 15-20 - ARIANE	186 285	186 285	0	0		
R_CPJ_22	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2022	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0
R_CPJ_23	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2023	600 000	0	600 000	600 000	0	0
R_CPJ_RES	ANR- RÉSERVE - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR	0	0	0	0	0	0
R_CR_PB_16	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2016	47 904	3 529	44 375	44 375	0	
R_CR_PB_18	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2018	9 556	0	9 556	9 556	0	
R_CR_PB_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2019	139 926	0	139 926	90 666	49 260	
R_CR_PB_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2020	610 446	1	610 445	552 581	57 864	
R_CR_PB_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2021	1 217 036	1	1 217 035	1 077 477	139 558	0
R_CR_PB_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2022	1 186 274	549	1 185 725	854 227	202 500	128 998
R_CR_PB_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2023	1 761 464	1	1 761 463	1 150 619	378 204	232 640
R_CR_PB_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2024	1 092 454	0	1 092 454	263 526	380 022	448 906
R_CR_RES	CONTRATS DE RECHERCHE - RESERVE	700 000	0	700 000	0	600 000	100 000
R_CRPRV_17	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2017	747 235	47 022	700 213	680 213	20 000	
R_CRPRV_18	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2018	170 689	6 100	164 589	149 589	15 000	
R_CRPRV_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2019	740 839	2	740 837	691 967	48 870	
R_CRPRV_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2020	2 822 936	-6 746	2 829 682	2 025 993	803 689	0
R_CRPRV_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2021	2 178 582	18 409	2 160 173	1 531 767	559 406	69 000
R_CRPRV_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2022	3 930 445	-10 261	3 940 706	2 197 611	1 585 595	87 157 500

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaslements au titre des années antérieures	Encaslements pour l'année 2025	Restes à encasser
R_CRPRV_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2023	3 118 035	1	3 118 034	1 065 217	1 458 349	594 468
R_CRPRV_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2024	857 589	0	857 589	440 932	248 457	168 200
R_CRYO	FEDER - MOLAI4CRYO	1 886 982	223	1 886 759	1 886 759	0	
R_CST_23	PROJETS CST - 2023	61 827	24 717	37 110	37 110	0	
R_CST_24	PROJETS CST - 2024	114 050	46 396	67 654	3 422	64 232	
R_DEEPBEAT	HO - DEEPBEAT	300 063	0	300 063	240 050	0	60 013
R_DOC_18	THÈSES RÉGION - 2018	50 731	35 331	15 400	15 400		
R_DOC_18F	THÈSES RÉGION FLÉCHÉ - 2018	117 399	0	117 399	117 399		
R_DOC_19	THÈSES RÉGION - 2019	739 586	86 888	652 698	646 485	6 213	
R_DOC_20	THÈSES RÉGION - 2020	1 353 536	48 068	1 305 468	1 184 699	120 769	
R_DOC_21	THÈSES RÉGION - 2021	1 257 756	16 402	1 241 354	849 376	391 978	
R_DOC_22	THÈSES RÉGION - 2022	1 120 245	37 533	1 082 712	636 747	174 680	271 285
R_DOC_23	THÈSES RÉGION - 2023	784 751	4 751	780 000	232 000	219 500	328 500
R_DOC_24	THÈSES RÉGION - 2024	587 500	11 000	576 500	42 067	142 350	392 083
R_DREAM	FEDER - DREAM	1 591 579	0	1 591 579	50 000	50 000	1 491 579
R_DURABI	EQUIPEX - DURABILITY	1 679 400	0	1 679 400	566 799	188 933	923 668
R_ECOTE	FEDER - ECOTEXUS	264 646	54 856	209 790	209 790		
R_EDGESKIL	EDGESKIL	300 287	0	300 287	156 576	0	143 711
R_EDINAF	HORIZON EUROPE - EDINAF	444 567	1	444 566	244 548	200 018	0
R_EFRAN	CDC - EFRAN	2 004 994	0	2 004 994	2 004 994		
R_EMEUSE	GIP MEUSE - E-MEUSE	715 837	0	715 837	546 593	90 000	79 244
R_ENACT	France 2030 - ENACT IA	15 000 000	0	15 000 000	0	2 500 000	12 500 000
R_ENERGICS	ICEEL 16 - ENERGICS	325 989	-124 999	450 988	450 988		
R_ENERGIES	CPER 21-27 - CPER ENERGIES & PROCÉDÉS	1 864 508	0	1 864 508	995 800	833 108	35 600
R_ENSEMBLE	HO - ENSEMBLE	303 755	0	303 755	0	243 004	60 751
R_ENTREP	FEDER- ENTREPRENEURIAT	719 985	30 000	689 985	600 403	89 582	
R_EREM	CHAIRE EREM	8 750	0	8 750	8 750	0	0
R_EXCEED	HORIZON EUROPE - EXCEED	1 799 250	1	1 799 249	869 637	329 612	600 000
R_EXIST	INSERM - EXIST	1 541 425	0	1 541 425	1 541 425	0	0
R_EXTRAFO	FEDER - EXTRAFOREST	429 615	677	428 938	428 938		
R_FINEFUT	H2020 - FINEFUTURE	1 062 747	1	1 062 746	1 062 746	0	
R_FIRELIG	FEDER - FIRELIGHT	1 783 269	1	1 783 268	1 783 268	0	
R_FONDID	AUTRES PROJETS FONDATION ID+	15 066	2	15 064	15 064	0	
R_FRELANCE	PLAN FRANCE RELANDE R & D	2 666 393	75	2 666 318	2 264 196	402 122	
R_FROSTBIT	HO - FROSTBIT	535 575	0	535 575	0	471 529	88 64 046

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_GE-MED	CPER 21-27 GE MED	222 000	0	222 000	119 200	21 300	81 500
R_GENI	CPER 21-27 - GENI	2 856 670	0	2 856 670	1 169 035	400 001	1 287 634
R_GIFSI	FEDER - GIFSI TECH	1 204 162	131 663	1 072 499	1 072 499		
R_GIS_DONU	PIA - DONUTS	304 519	2	304 517	304 517		
R_GREATER	GREATER	267 191	0	267 191	0	133 595	133 596
R_GREEN	FEDER - HY-C-GREEN	726 000	0	726 000	726 000		
R_HARDWOOD	ADEME - HARDWOOD	192 472	1	192 471	192 471		
R_HYPE	HYPE	445 677	0	445 677	154 467	291 210	
R_I2GE	CPER 21-27 - I2GE	421 786	0	421 786	251 393	141 036	29 357
R_ICARUS	ICARUS	396 945	0	396 945	191 857	102 544	102 544
R_ICE	PIA - ICE	579 362	245 129	334 233	334 233		
R_ILOG	ILOG	279 000	0	279 000	25 000	56 500	197 500
R_IMOTEP	H2020 - IMOTHEP	346 028	-0	346 028	276 953	69 075	0
R_IMPLANT	FEDER - IMPLANT	1 161 525	0	1 161 525	1 161 525		
R_INEDIT	H2020-INEDIT	622 581	0	622 581	622 581		
R_INFRA	CPER 21-27 INFRA-IEFB	461 000	0	461 000	231 000	36 000	194 000
R_INNO	CPER 21-27 - OPTIQUE	30 000	10 000	20 000	20 000	0	
R_IRM	CPER 21-27 - R-IRM	2 537 500	0	2 537 500	633 700	1 092 500	811 300
R_IRMGE	FRCR-IRMGE	811 697	28 258	783 439	783 439	0	
R_ISA3	BPI - ISA3	263 800	0	263 800	263 800	0	
R_IUF	IUF - MESRI	1 987 500	3 750	1 983 750	851 250	326 250	806 250
R_JUMBRAS	BPI - JUMBRAS	330 000	0	330 000	198 000	0	132 000
R_KISSMAT	KISSMAT	160 000	0	160 000	80 000	0	80 000
R_LASHFIRE	H2020-LASHFIRE	471 323	-1	471 324	471 324	0	
R_LAUDS	LAUDS	231 500	0	231 500	173 625	34 725	23 150
R_LEAP	H2020 - LEAP	194 193	1	194 192	165 070	29 122	0
R_LINUMEN	CDC - LINUMEN	800 389	14 011	786 378	786 378		
R_LOLA	ETAT - LOLA	480 000	0	480 000	480 000	0	
R_LORDET	ERC - LORDET	1 498 013	0	1 498 013	898 808	0	599 205
R_LUE_22	DNC LUE PERENNE - 2022	6 192 595	-12	6 192 607	6 192 607	0	0
R_LUE_23	DNC LUE PERENNE - 2023	9 908 450	13	9 908 437	9 908 437	0	0
R_LUE_24	DNC LUE PERENNE - 2024	9 915 670	0	9 915 670	9 915 670	0	0
R_LUE_25	DNC LUE PERENNE - 2025	10 495 264	0	10 495 264	0	10 495 264	0
R_LUE_PROB	ISITE LUE PIA - PROBATOIRE	47 788 191	404	47 787 787	47 787 787	0	0
R_MATGE	CPER 21-27 - MAT-GE	4 036 291	0	4 036 291	1 394 091	1 425 850	89 216 350

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_MAXH2	HORIZON EUROPE - MAXH2	422 500	1	422 499	359 125	0	63 374
R_MENIGLY	FEDER - MENIGLY	310 406	96 553	213 853	213 853		
R_MIRAGE	FRCR - MIRAGE	206 500	-0	206 500	170 919	35 581	
R_MODAPTO	HORIZON EUROPE - MODAPTO	618 438	1	618 437	463 828	154 609	0
R_MORES	HORIZON EUROPE - MORES	380 000	0	380 000	228 000	0	152 000
R_MOZORNE	AERM - MOZORNE	239 081	1	239 081	215 041	24 040	0
R_MTSS-K	MTSS-K	624 868	0	624 868	301 999	0	322 869
R_MULTIMI	CHAIRE MULTIMINE	511 730	0	511 730	250 000	25 000	236 730
R_NANOTE	FEDER - NANOTERAHERTZ	600 000	0	600 000	600 000		
R_NEASQC	H2020 - NEASQC	242 064	-0	242 064	205 754	36 310	0
R_OMAGE	FEDER - OMAGE	534 457	2	534 455	433 358	101 097	
R_PEPR_22	PEPR - VOLET 2022	11 058 334	29 995	11 028 339	3 108 365	1 602 801	6 317 173
R_PEPR_23	PEPR - VOLET 2023	1 791 186	0	1 791 186	414 788	366 760	1 009 638
R_PEPR_24	PEPR - VOLET 2024	326 870	0	326 870	65 856	65 856	195 158
R_PERCIPO	INTERREG - PERCIPONIE	312 609	2 616	309 993	309 993		
R_PHENOM	CPER 21-27 PHENOMINEST	452 650	0	452 650	196 000	216 150	40 500
R_PIA_FR30	PIA_FR30	34 100	0	34 100	0	34 100	
R_PICASSO	ETAT - PICASSO	414 386	0	414 386	414 386	0	
R_PJT_CS	PROJETS RECHERCHE - CS	113 434	113 001	433	433	0	0
R_PLANETE	GIP FLTV - PLANETE	727 200	1	727 199	702 549	24 650	
R_PLUS	FEDER - PLUS	1 021 866	1	1 021 865	1 014 966	6 899	
R_POLARIS	PUI POLARIS	3 136 750	0	3 136 750	1 356 700	0	1 780 050
R_POLYRAS	POLYRAS	595 939	0	595 939	0	297 970	297 969
R_POWER	HORIZON EUROPE-MORE POWER	410 152	1	410 151	323 638	0	86 513
R_PRODPILO	INTERREG - PRODPILLOT	278 434	-0	278 434	278 434		
R_PROFIC	H2020 - PROFICIENT	805 855	32 001	773 854	773 854	0	0
R_PULSATEC	INTERREG - PULSATEC	396 242	-31	396 273	396 273		
R_QARNOT	ERC CARNOT	1 458 676	0	1 458 676	0	948 140	510 536
R_RANGE	FRCR - RANGE	435 000	0	435 000	422 176	12 824	
R_REACHER	ERC REACHER	1 436 088	0	1 436 088	861 653	0	574 435
R_REDWOLF	INTERREG - REDWOLF	297 088	2	297 086	297 086	0	
R_REGALOR	FEDER - REGALOR	2 491 001	0	2 491 001	2 079 211	411 790	
R_REGALOR2	FEDER - REGALOR 2	141 000	0	141 000	70 500	0	70 500
R_REGIO18	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2018	48 456	0	48 456	48 456	0	
R_REGIO18F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2018	400 055	1	400 054	400 054		90

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_REGIO19F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2019	298 500	-1	298 501	296 769	1 732	
R_REGIO20	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2020	76 625	0	76 625	28 312	48 313	
R_REGIO20F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2020	633 784	15 800	617 984	522 680	95 304	
R_REGIO21	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2021	170 463	0	170 463	109 363	61 100	
R_REGIO21F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2021	231 292	0	231 292	75 000	156 292	
R_REGIO22	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2022	228 352	2 369	225 983	144 383	57 000	24 600
R_REGIO22F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2022	474 122	0	474 122	101 048	201 760	171 314
R_REGIO23	AUTRES PROJETS RGE 2023	132 289	0	132 289	54 800	42 489	35 000
R_REGIO24	AUTRES PROJETS RGE 2024	209 500	0	209 500	26 250	51 900	131 350
R_REIL	ASDESR - REIL	6 120 367	0	6 120 367	1 478 393	1 055 995	3 585 979
R_RENETE	CPER 21-27 - RENETE	1 174 670	0	1 174 670	620 170	245 800	308 700
R_RESILIE	RÉSILIENCE - RECHERCHE	499 025	183	498 842	498 842		
R_RIBON	FRCR - EPIARN	322 604	55 104	267 500	55 500	212 000	
R_RISE	H2020 - RISE	251 278	168 778	82 500	82 500	0	
R_RXNANO	INC - RX NANOBRAIN	218 920	0	218 920	197 028	21 892	
R_SAGID	FEDER - SAGID	335 094	0	335 094	0	136 500	198 594
R_SAPS	SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ	1 086 668	0	1 086 668	1 086 668	0	0
R_SEVRAGE	INC - STABULO	320 795	1	320 794	288 716	32 078	
R_SIGNIT	FOND_ARC - SIGN IT	600 000	0	600 000	360 000	180 000	60 000
R_SIMPLE	HORIZON EUROPE - SIMPLE	122 813	0	122 813	114 701	0	8 112
R_SIMUL	FEDER- SIMUL	233 227	2	233 225	233 225	0	
R_SIRIMA	Projet SIRIMA - UE	210 360	0	210 360	42 072	0	168 288
R_SIRIUS	PIA SIRIUS	13 900 052	53	13 899 999	6 255 002	1 563 751	6 081 246
R_SOCRATES	HO - SOCRATES	370 500	0	370 500	0	296 400	74 100
R_SOF	PROJETS SCIENCE OUVERTE FLÉCHÉS	816 000	0	816 000	816 000	0	
R_SONOMA	FEDER - SONOMA	1 230 000	0	1 230 000	1 230 000	0	
R_STOCKNRJ	FEDER - STOCK'NRJ	660 000	2	659 998	659 998		
R_STRATOB	BPI - STRATOBOIS	287 000	0	287 000	172 200	0	114 800
R_SUPERAIL	BPI - SUPER-RAIL	675 520	0	675 520	237 762	437 758	0
R_TALISMAN	FEDER - TALISMAN	1 231 120	1	1 231 119	1 231 119		
R_THEBIOEC	THEBIOEC	113 000	0	113 000	113 000	0	0
R_THESE_IA	ANR - THÈSES IA	825 644	0	825 644	395 165	187 323	243 156
R_UE_16	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2016	335 334	3 834	331 500	331 500	0	
R_UE_16F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2016	335 604	70 309	265 295	265 295	0	
R_UE_17F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2017	342 853	41 104	301 750	301 750		91

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles
Budget initial 2025**

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
R_UE_18F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2018	469 170	1	469 169	469 169		
R_UE_19F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2019	1 073 682	282	1 073 400	1 073 400	0	
R_UE_20	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2020	93 968	5 745	88 223	83 553	4 670	
R_UE_20F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2020	159 630	0	159 630	112 221	47 409	
R_UE_21	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2021	114 595	0	114 595	43 451	71 144	
R_UE_21F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2021	184 708	1	184 707	184 707	0	
R_UE_22	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2022	134 746	0	134 746	134 746	0	
R_UE_22F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2022	113 938	40	113 898	68 496	45 402	0
R_UE_23F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2023	425 337	1	425 336	234 232	48 000	143 104
R_UE_24F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2024	489 143	0	489 143	316 667	0	172 476
R_UE_RES	RESERVE UE	8 800 000	0	8 800 000	0	2 000 000	6 800 000
R_ULTIMATE	H2020 - ULTIMATE	332 000	0	332 000	201 300	130 700	0
R_URBIPOLL	OFB - Urbipoll	167 205	0	167 205	50 162	0	117 043
R_VIROMOD	FRCR - VIROMOD	435 240	0	435 240	130 572	304 668	
R_W2W	W2W	543 290	0	543 290	262 591	96 889	183 810
R_WOUDS	WOUDS	590 270	0	590 270	283 330	0	306 940
R_XTRABARK	XTRABARK	265 297	0	265 297	0	132 648	132 649
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE		357 227 485	4 229 147	352 998 338	221 468 223	57 131 820	74 398 295
TOTAL GENERAL		797 520 875	63 866 996	733 653 879	393 654 902	93 972 266	246 026 711

**Tableau 10 : détail des opérations pluriannuelles et programmation
Budget initial 2025**

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Prévion d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévion pluriannuelle			Prévions 2025				Prévions 2026 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prévions 2025		Prévions 2025		AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues en 2028 et après	CP prévus en 2028 et après
			AE consommées les années antérieures à 2025	AE ouvertes en 2025	CP consommées les années antérieures à 2025	CP ouverts en 2025						
Contrats de FC	Fonctionnement	4 752 486	2 171 150	1 366 228	1 867 824	1 179 555	945 102	1 230 102	270 000	475 000	-	-
	Investissement	1 204 254	549 441	444 822	324 879	464 382	210 000	345 000	-	50 000	-	-
	Personnel	1 607 746	912 788	395 954	912 788	386 954	258 000	258 000	50 000	50 000	-	-
Total Contrats de FC		7 564 486	3 633 379	2 198 884	3 105 492	2 050 891	1 413 102	1 833 102	320 000	575 000	-	-
Contrats d'enseignement	Fonctionnement	67 867 120	31 275 357	13 051 200	27 865 026	13 287 296	8 672 038	9 323 724	6 028 268	6 511 708	8 840 087	10 779 289
	Investissement	8 142 816	6 551 700	1 183 802	6 196 815	1 488 484	387 156	447 156	9 900	9 900	447	447
	Personnel	41 581 072	12 808 478	6 540 645	12 808 478	6 540 645	5 729 445	5 729 445	5 056 345	5 056 345	11 446 127	11 446 127
Total Contrats d'enseignement		117 591 008	50 635 535	20 775 447	46 870 318	21 416 425	14 788 639	15 500 328	11 094 613	11 577 953	20 286 671	22 225 863
Programmes pluriannuels d'inv.	Fonctionnement	78 554 707	25 629 698	4 592 087	24 703 052	4 818 896	4 233 463	4 263 063	3 790 524	4 324 024	40 100 928	40 445 181
	Investissement	228 032 556	141 856 108	43 618 431	91 645 103	31 022 576	24 323 115	38 140 511	8 197 860	27 180 770	10 235 000	30 834 563
	Personnel	8 550 623	1 585 262	2 234 989	1 585 262	2 234 989	2 407 806	2 407 806	2 322 563	2 322 563	-	-
Total programmes pluriannuels d'inv.		315 137 886	169 073 067	50 445 507	118 133 917	38 076 461	30 964 384	44 830 380	14 318 947	33 827 387	50 336 928	80 279 724
Contrats de recherche	Fonctionnement	122 183 990	66 165 517	24 048 793	65 366 069	24 411 478	15 439 248	15 961 603	8 148 122	8 134 949	6 351 979	8 279 550
	Investissement	61 052 418	34 400 668	13 820 548	31 437 169	14 139 335	8 199 824	4 480 988	4 826 387	5 864 917	2 286 334	5 013 334
	Personnel	173 092 818	93 290 040	26 560 109	93 290 040	26 560 109	24 549 901	24 549 901	16 151 387	16 151 387	12 979 555	12 979 555
Total Contrats de recherche		357 329 224	193 862 224	64 429 448	190 099 278	65 110 922	48 188 971	44 892 490	29 125 896	30 151 253	21 619 868	26 872 439
Sous total Fene		273 329 141	127 441 721	43 058 368	119 802 471	43 797 225	29 289 849	30 779 492	18 245 914	19 445 681	55 293 964	59 504 000
Sous total Inv.		238 915 340	183 159 916	59 067 401	129 803 966	47 134 777	31 130 095	43 422 653	13 034 147	33 105 587	12 523 781	45 448 344
Sous total Pers.		225 276 394	108 602 568	35 722 637	108 602 568	35 722 697	32 945 152	32 945 152	23 580 295	23 580 295	24 425 682	24 425 682
TOTAL		787 620 875	419 204 205	137 648 406	358 209 905	128 654 699	93 365 096	107 146 297	54 859 456	76 131 563	92 242 467	129 378 626

Tableau 10 : détail des opérations pluriannuelles et programmation
Budget initial 2025

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Prévisions de recettes

Prévision pluriannuelle		
Opération pluriannuelle	Nature	Financement de l'opération
Contrats de FC	Financements de l'Etat (*)	297 096
	Autres financements publics (**)	323 230
	Autres financements (***)	6 854 488
Total Contrats de FC		7 474 813
Contrats d'enseignement	Financements de l'Etat (*)	40 558 263
	Autres financements publics (**)	60 368 381
	Autres financements (***)	12 047 688
Total Contrats d'enseignement		112 974 332
Programmes pluriannuels d'Inv.	Financements de l'Etat (*)	226 241 380
	Autres financements publics (**)	28 263 772
	Autres financements (***)	5 701 244
Total programmes pluriannuels d'Inv		260 206 396
Contrats de recherche	Financements de l'Etat (*)	95 024 562
	Autres financements publics (**)	227 927 215
	Autres financements (***)	30 046 561
Total Contrats de recherche		352 998 338
Sous-total Financement de l'Etat		362 121 301
Sous-total Autres financements publics		316 882 598
Sous-total Autres financements		54 649 980
TOTAL		733 653 879

Prévision 2025	
Encaissements des années antérieures à 2025	Encaissements prévus en 2025
297 096	0
244 188	33 530
4 048 438	1 903 250
4 589 721	1 936 780
13 821 261	5 102 807
42 123 051	7 653 160
8 156 446	3 840 387
64 100 758	16 596 354
87 920 847	15 058 200
11 877 160	2 734 112
3 698 193	515 000
103 496 200	18 307 312
43 392 294	18 614 320
159 104 602	30 258 399
18 971 327	8 259 101
221 468 223	57 131 820
145 431 498	38 775 327
213 349 001	40 679 201
34 874 403	14 517 738
393 654 902	93 972 268

Prévisions en 2026 et suivantes		
Encaissements prévus en 2026	Encaissements prévus en 2027	Encaissements prévus en 2028
0		
45 512		
862 800	40 000	0
908 312	40 000	0
4 842 073	16 531 995	260 127
6 059 092	1 633 088	2 899 990
21 000	19 855	10 000
10 922 165	18 184 938	3 170 117
16 628 800	12 557 232	94 076 301
2 747 500	3 175 000	7 730 000
730 000	180 000	578 051
20 106 300	15 912 232	102 384 352
9 575 295	10 849 593	12 593 060
18 757 688	15 029 007	4 777 539
2 460 803	355 330	0
30 793 766	26 233 930	17 370 599
31 046 168	39 938 820	106 929 488
27 609 772	19 837 095	15 407 529
4 074 603	595 185	588 051
62 730 543	60 371 100	122 925 068

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

Annexes

Annexe : Tableau de synthèse budgétaire et comptable Budget initial 2025

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Niveaux initiaux

Flux de l'année

		BI 2025	
1	Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N		106 905 003
2	Niveau initial du fonds de roulement		130 796 588
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement		5 048 066
4	Niveau initial de la trésorerie		125 748 522
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		53 826 495
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		71 922 028
5	Autorisations d'engagement		756 074 263
6	Résultat patrimonial	-	13 472 282
7	Capacité d'autofinancement (CAF)		1 445 385
8	Variation du fonds de roulement	-	30 561 509
9	Opérations sur titres financiers, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-	1 619 239
10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	815 000
	Variation des stocks	+ / -	0
	Charges sur créances irrécouvrables (654)	-	215 000
	Produits divers de gestion courante (7583)	+	600 000
11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	10 787 106
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	8 300 000
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	

**Niveaux
finaux**

	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+	-	2 487 106
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+	-	
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-		40 544 376
12.a	Recettes budgétaires			699 002 398
12.b	Crédits de paiement ouverts			739 546 774
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires			1 512 275
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-		42 056 651
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-		17 450 678
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-		24 605 973
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13			11 495 142
16	Variation des restes à payer			16 527 489
17	Niveau final de restes à payer			123 432 492
18	Niveau final du fonds de roulement			100 235 079
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement			16 543 208
20	Niveau final de la trésorerie			83 691 871
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée			36 375 817
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée			47 316 054
	Comptabilité budgétaire			
	Comptabilité générale			

UNIVERSITE DE LORRAINE PROGRAMMATION ACHAT 2025/2028	Date de signature préliminaire	Date préliminaire de validité	Intitulé de la prestation	Matérialisée à la date de l'adjudication	Matérialisée avec matériel, fournitures ou consommables de la prestation	Pourcentage de groupement	Matérialisée sur le matériel	Sur site	Exécution exclusive	Régime de financement	Projet inscrit à une PMAF	Projet inscrit à l'opération de soutien économique	Montant initial	Montant actualisé (au 31/12/2024)
CARBURANTS A LA POMPE	31/01/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Oui	DAE	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	300 000	0
FOURNITURE D'OBJETS PROMOTIONNELS	04/01/2025	41	Optimisation du besoin (sur la base du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre et fréquence, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	300 000	34000
DISTRIBUTEURS DE BOISSONS CHAUDES INSTANTANÉES MATÉRIELS ET SERVICES ASSOCIÉS	01/04/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Non		Non	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Oui	150 000	31000
MATÉRIELS INFORMATIQUES : FOURNITURES, LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE	05/04/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Oui	IAU2	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	9 500 000	44 5000
DROITS D'UTILISATION DE LOGICIELS Microsoft	05/05/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Oui	MSA	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	750 000	0
PRESTATIONS EVENEMENTIELLES (location d'espaces et prestations associées)	06/03/2023	41	Distribution, maintenance	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	1 040 000	0
FOURNITURES DE BUREAU et ENVELOPPES (FOURNITURE ET LIVRAISON)	05/05/2025	41	Optimisation du besoin (sur la base du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre et fréquence, ...)	Oui	Oui	IAU2 (Matériel)	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	1 210 000	24000
TELEPHONE	05/05/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Oui	A décomposé	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	600 000	30000
FOURNITURES ET LIVRAISON DE CONSOMMABLES D'IMPRESSION	14/05/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	700 000	24000
PRESTATIONS DE DEMENAGEMENT COURANT ET SPECIFIQUE	23/05/2025	41	Optimisation de la mise en concurrence (sous procédures, accompagnement, autres, pénalités)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, chose d'insertion par l'activité sociale	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	400 000	12000
PRESTATIONS DE NETTOYAGE VAGUE 7	21/05/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Oui	Oui, chose d'insertion par l'activité sociale	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	2 400 000	0
PRESTATIONS D'AUDIT DE CONTRÔLE NETTOYAGE	01/06/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	90 000	0
FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET D'OUTILS LOGICIELS DE RESEAUX ET PRESTATIONS ASSOCIEES	09/01/2025	41	Harmonisation, standardisation de l'achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	2 200 000	96000
MONOGRAPHIES (LIVRES) ET MANUELS SCOLAIRES (FOURNITURE ET LIVRAISON)	06/01/2025	41	Optimisation du besoin (sur la base du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre et fréquence, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	4 200 000	0
OUTILLAGES ET QUINCAILLERIE	08/11/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	6 200 000	80000
AMO DEMENAGEMENT	10/12/2025	41	Optimisation de la mise en concurrence (sous procédures, accompagnement, autres, pénalités)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	100 000	8000
PRESTATIONS DE TRAITEURS	21/12/2025	41	Harmonisation, standardisation de l'achat	Oui	Oui	Université de Lorraine	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	1 500 000	0
ENTRETIEN DES POMPES DE RELEVAGE, CURAGE RESEAUX	23/01/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	300 000	40000
MAINTENANCE DES ONDULEURS INFRA NUMERIQUE	31/03/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	100 000	0
MAINTENANCE DES DÉSEMFAUMÉS MÉCANIQUES	31/03/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	100 000	0
AC COORDINATEUR SPS POUR DES OPERATIONS TX ENTRE C 5 K€ ET 400 K€	31/05/2025	41	Optimisation de la mise en concurrence (sous procédures, accompagnement, autres, pénalités)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, dispositif "service sociale de formation aux métiers sociaux" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	300 000	15000
TRAVAUX réhabilitation des ailes centrale, ouest et des amphithéâtres du bâtiment UFR SHS sur le campus du Sautcy à Metz (S7)	04/06/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Non	Non		Non	Non	Oui, dispositif "service sociale de formation aux métiers sociaux" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	1670000	167000
TRAVAUX reconstruction de l'IUT Nancy-Brabois à Villers-lès-Nancy S4	03/06/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Non	Non		Non	Non	Oui, dispositif "service sociale de formation aux métiers sociaux" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	700000	70000
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR la Reconstruction des signalétiques	03/06/2025	41	Faire au frais (sous-traitance)	Non	Non		Non	Non	Non	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	100000	10000
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR NOUVEAU MAGASIN CENTRAL	03/06/2025	41	Faire au frais (sous-traitance)	Non	Non		Non	Non	Non	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	200000	20000
TRAVAUX DE RENOVATION B&A (ISOM)	03/06/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Non	Non		Non	Non	Oui, dispositif "service sociale de formation aux métiers sociaux" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	270000	27000
MAINTENANCE DES POSTES HT, DES GROUPEES ELECTROGENES, ONDULEURS COMPREX TRAVAUX REPARATION ion	20/01/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'attribution	Oui	Non	150 000	0
FOURNITURE D'ELECTRICITE - DAE SUP. 120 Mwh/ri	23/01/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Oui	DAE	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	5 500 000	0
FOURNITURE DE GAZ - GROS VOLUME - DAE	23/01/2025	41	Distribution, maintenance	Oui	Oui	DAE	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution 22%	Oui	Non	2 200 000	0
AC MAITRES D'ŒUVRE POUR ETUDES SUR CREDITS DE FONCTIONNEMENT ENTRE 5 K€ ET 90 K€	02/09/2025	41	Optimisation de la mise en concurrence (sous procédures, accompagnement, autres, pénalités)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, dispositif "service sociale de formation aux métiers sociaux" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	1 600 000	60 000
AC CT DIVERSES MISSIONS POUR OPERATIONS TX JUSQU'À 400 K€	02/09/2025	41	Optimisation de la mise en concurrence (sous procédures, accompagnement, autres, pénalités)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, dispositif "service sociale de formation aux métiers sociaux" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	400 000	60 000
PRESTATION DE DIAGNOSTIC ET PLOMB AVANT TRAVAUX (RAAT, MISE A JOUR OTA)	02/11/2025	41	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, autre des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	100 000	20 000

TOTAL GARS
N/M/A/P 1207000

UNIVERSITE DE LORRAINE PROGRAMMATION ACHAT 2025/2028 <small>(Sélect des marchés)</small>	Date de notification préliminaire	Ordre préliminaire de marché	Intérêt Achats de ce marché	Matérialisé et en état de réalisation et	Matérialisation avec entrée en vigueur ou actualisation de la prestation	Retour de programme	Remise en état de marché	Litige déclaré	Déclaration d'achats	Exécution contractuelle	Projet inscrit à l'agenda des marchés	Projet inscrit à l'agenda des marchés	Montant initial	Montant actualisé
PRESTATIONS D'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE	30/01/2025	42	Optimisation de budget	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	170 000	0
FOURNITURES DE PERIODIQUES (PAPIERS ET ELECTRONIQUES)	30/05/2024	42	Optimisation de budget (état de marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre éditeurs, ...)	Oui	Oui	A. Balthazar	Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	1 580 000	0
MATERIELS AUDIO VISUELS : FOURNITURES, LIVRAISON	01/01/2025	42	Optimisation de budget (état de marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre éditeurs, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	1 120 000	0
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE RESEAU	15/03/2024	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	400 000	0
MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES	21/03/2024	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	140 000	0
NETTOYAGE VITRERIE	15/05/2024	42	Optimisation de la mise en concurrence (état précédent, ajustement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	400 000	0
DROITS D'UTILISATION DE LOGICIELS GENERALISTES	23/05/2024	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Oui	MESA	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	425 000	0
GESTION DES DECHETS (NANCY)	23/05/2024	42	Optimisation (budget) / benchmark (meilleure offre de marché, connaissance structure de coûts)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	2 120 000	0
TRAITEMENT DES DECHETS (METZ)	01/06/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	300 000	0
LOCATION COPIEUR COULEUR - REPROGRAPHIE CENTRALE	20/06/2024	42	Location plutôt qu'achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	200 000	0
LOCATION COPIEUR N&B - REPROGRAPHIE CENTRALE	05/06/2024	42	Location plutôt qu'achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	140 000	0
PRESTATIONS DE NETTOYAGE	04/06/2024	42	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, coût des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	4 000 000	0
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	13/10/2025	42	Optimisation de budget (état de marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre éditeurs, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	4 000 000	0
FONTAINES A EAU	18/11/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Oui	FFSA	Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	130 000	0
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE IUT	30/04/2024	24	Travaux de faisabilité (préaliminaire)	Non	Non		Non	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	200 000	10000
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION PASSEIVE IUT METZ	30/04/2024	24	Travaux de faisabilité (préaliminaire)	Non	Non		Non	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	200 000	10000
TRAVAUX POUR la Restructuration des signalétiques	30/04/2024	24	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, coût des charges fonctionnelles)	Non	Non		Non	Non	Oui, dispositif "travaux sociaux de formation aux sites sensibles" (Education nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	500000	15000
TRAVAUX POUR NOUVEAU MAGASIN CENTRAL	30/04/2024	24	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, coût des charges fonctionnelles)	Non	Non		Non	Non	Oui, dispositif "travaux sociaux de formation aux sites sensibles" (Education nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	150000	15000
MAINTENANCE TOITURES COMPRIS TRAVAUX REPARATION	30/06/2024	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	1 200 000	80000
VERIFICATION TECHNIQUE REGLEMENTAIRE INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET PARATONNERRES	01/07/2024	42	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, coût des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	200 000	20000
PRESTATIONS DE FORMATION CONTINUE	02/01/2025	42	Optimisation de la mise en concurrence (état précédent, ajustement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	500 000	0
MATERIEL DE REPROGRAPHIE HAUT VOLUME N&B	04/01/2025	26	Location plutôt qu'achat	Oui	Oui	AFSA	Oui	Non	Non	Oui, comme opération technique au lot	Oui	Non	120 000	0
EQUIPEMENTS ET MATIERES ATELIERS MECANIQUES GAUSS (CONSUMMABLES SCIENTIFIQUES)	30/04/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	800 000	0
LOTS DE TRI	04/05/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Oui	ULAP	Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	1 000 000	0
ALARMS ANT INTRUSION	01/06/2025	42	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, coût des charges fonctionnelles)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	300 000	0
PRESTATIONS DE TRANSPORT ET D'HEBERGEMENT	01/06/2025	72	Optimisation, mutualisation	Oui	Oui	FASE	Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	300 000	0
IMPRESSION OFFSET	04/07/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Oui	Université de Lorraine	Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	20 000 000	0
ACHAT DE MOBILIERS ISSUS DU REEMPLOI OU DE LA REUTILISATION	18/07/2025	42	Optimisation, mutualisation	Non	Oui	Université de Lorraine	Oui	Oui	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	400 000	0
GARDIENNAGE TELESURVEILLANCE	01/10/2025	42	Optimisation de budget (état de marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre éditeurs, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, réseau d'insertion par l'activité sociale	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	1 000 000	0
MAINTENANCE DES HOTTES ET SORBONNES	16/09/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	120 000	0
PAPIERS D'IMPRESSION	01/12/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Oui	A. Balthazar	Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	1 200 000	0
ASSURANCES	01/12/2025	42	Optimisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme ordre d'attribution à 10%	Oui	Non	3 000 000	0
AC TRAVAUX VRD	30/04/2025	42	Simplification de processus achat (état de la commande, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, dispositif "travaux sociaux de formation aux sites sensibles" (Education nationale)	Non	Oui	Non	1 600 000	0

UNIVERSITE DE LORRAINE PROGRAMMATION ACHAT 2025/2028 libellé des marchés	Date de publication prévisionnelle	Échelle prévisionnelle du marché	Intitulé des lots en euros	Structurés et au sein de lotissements et	Multilatéraux avec autres adjuvants ou attributions de la procédure	Porteur de programme	Remboursés au 31 mars	Lot révisé	Évaluation certaine	Évaluation économiquement	Projet inscrit à une PAF	Projet inscrit à l'évaluation de l'achats économiques	Montant prévu	Montant actuel prévisionnel (en euros)
PRESTATIONS DE NETTOYAGE vague 5	05/01/2024	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	4 000 000	0
PRODUITS SCIENTIFIQUES	11/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	4 000 000	0
PERIPHERIQUES INFORMATIQUES	11/03/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	2 000 000	0
GAZ INDUSTRIEL ET VRAC	11/04/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	1 500 000	0
ENTRETIEN ESPACES VERTS	03/06/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Oui, chose d'inscription par l'adjuvant inscrit	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	700 000	0
MODELES DE RECHERCHE, ALIMENTATION, UTILES ET CONTROLES SANITAIRES	11/04/2023	40	Développement, maintenance	Oui	Oui	MEHM	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	110 000	0
TRANSPORT AUTOCARS	31/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	600 000	0
INTEGRATION D'EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS	04/06/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	4 000 000	0
NETTOYAGE VAGUE 6	06/06/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme application technique de la	Oui	Non	1 500 000	0
PRODUITS ENTRETIEN-HYGIENE	02/11/2023	40	Optimisation du lot (lots de marché avec groupe volontaire, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution (20%)	Oui	Non	1 200 000	0
DROITS D'UTILISATION DE LOGICIELS (Logiciels RedHat)	08/11/2023	40	Développement, maintenance	Oui	Oui	MEHM	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	100 000	0
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET OUTILS LOGICIELS DEPLOYES SUR LES SYSTEMES DE TELEPHONE	04/11/2023	40	Développement, maintenance	Oui	Oui	OGAP	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	180 000	0
AC PLATRE/RE, FAUX-PLAFONDS	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	1 200 000	120 000
AC PEINTURE	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	1 647 000	81 250
AC REVETEMENT DE SOLS	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	1 710 000	86 000
AC ELECTRICITE COURANT FORT, COURANT FAIBLE	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	2 331 000	104 700
AC DESAMANTAGE	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	1 511 000	76 050
AC MACONNERIE, GROS ŒUVRE, SOLS DURS CÉLES	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	847 000	38 950
AC PLOMBERIE, SANITAIRES	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	847 000	41 850
AC SERRURERIE METALLERIE	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	847 000	31 350
AC STORES INTERIEURS, EXTERIEURS ET FILMS	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	1 000 000	50 000
AC MENUISERIE INTERIEURE AGENCEMENT	01/03/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	1 100 000	64 700
MAINTENANCE DES ECLAIRAGES DE SECOURS	01/04/2023	40	Faire de force lots (monomatériau)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	700 000	0
ENTRETIEN-MAINTENANCE DES MOYENS DE SECOURS	01/06/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	700 000	30 000
MAINTENANCE DES SSI	06/06/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	800 000	0
MAINTENANCE DES BARRIERES, PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES	02/11/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	600 000	0
AC TRAVAUX COURANT FAIBLE (POUR USAGE VIDEO SURVEILLANCE, CONTRÔLE D'ACCES, INTRUSION, CABLAGE INFORMATIQUE, ...)	09/11/2023	40	Optimisation de la mise en concurrence (lots procédures, achat unique, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, chose "chose variable de formation avec valeur certaine" (évaluation nationale)	Oui, comme condition d'évaluation	Oui	Non	2 500 000	0
MAINTENANCE ASCENSEURS	02/11/2023	40	Optimisation du coût des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	600 000	0